



IMMOBILIER D'ENTREPRISE
LE MARCHÉ TIENT À RENNES



COMME UN ÉTABLI
COWORKING POUR ARTISANS



EXPOSITION OZANA
LA MAISON ODORICO S'OUVRE AU STREET ART

Atelier Dupriez

10 ans au service de vos projets professionnels ou particuliers



Photos : © C.ABLAIN

Atelier
Dupriez

ARCHITECTURE
& INTÉRIEURE

PROFESSIONNELS
& PARTICULIERS

Commerces et bureaux
Rénovations, surélévations
Constructions neuves
Design et aménagements intérieurs

10, rue Nantaise, RENNES / 02 90 22 70 37 / www.dupriez-architecte.fr



10
ans

CAPEOS
CONSEILS

Ensemble pour entreprendre

Votre cabinet
d'Expertise Comptable

📍 Immeuble le Papyrus
29 rue de Lorient
35000 RENNES
(Siège social)

☎ 02 99 54 74 44

🌐 www.capeos.fr

Spécialiste de l'ameublement
et l'aménagement d'espaces
professionnels et résidentiels

**FORMA
DESIGN**

FORMA DESIGN CAP MAE,
1, MAU FRANÇOIS MITTERAND (35000) RENNES
02 99 33 22 56
forma-design.fr

Thézé
Peinture

Peinture
Décoration
Revêtements sols & murs
Ravalement
Isolation par l'extérieur
Laquage cabine

Professionnels - Particuliers - Sites classés

02.99.68.80.68 www.theze-peinture.fr

AGEF Finance Courtage

Vous donner du crédit.

Tél : 02 99 31 65 43
Contact @agefcourtage.fr
www.agefcourtage.fr

1 rue Robert Duvivier • Bat Equinoxe • Bd de la Robiquette • 35000 RENNES

MENUISERIE RUÉ
depuis 1948

02 99 69 90 19 menuiserie-rue.com

35850 Gévezé

PORTES / FENETRES ET VOLETS
BOIS - PVC - ALU
PORTES DE GARAGE
ESCALIERS
PARQUET

Belloir
Depuis 1952

CARRELAGE - PLÂTRERIE - MENUISERIE - AGENCEMENT

Création salle de bains
Carrelage neuf et rénovation
Terrasses et dallages
Placo et isolation
Plâtrerie traditionnelle
Menuiserie et agencement

36, bd Jean-Jaurès **FOUGÈRES** - 02 99 94 37 22
www.belloirsas.com - contact@belloirsas.fr

Atelier

Dupriez



TAILLE DE PIERRE - MACONNERIE TRADITIONNELLE- ENDUITS INTERIEURS, EXTERIEURS



LA PIERRE
&
LE CISEAU

12 ZA du rocher - 35500 ERBREE
Tél. 09 73 55 42 96 - Mobile : 06 52 48 02 28
contact@pierre-ciseau.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES
CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE - SOLAIRE



GPE
GABRIEL PIRON ENERGIES

1, rue Ville Oger
35190 SAINT-PERN
Tél. 09 64 17 32 85



ZA des Alleux
558 rue de la Tramontane
22100 TADEN
Tél. 02 96 27 96 32
metalrealisations@orange.fr

Méallerie et ferronnerie d'art pour
les professionnels et particuliers



VOS MOBILIERS SUR-MESURE

Conception
Réalisation
Installation

8, av. d'helmstedt - 35500 VITRE
02 99 75 04 37 - contact@l-agencement.bzh



MENUISERIES IN & OUT



VENTE ET POSE DE MENUISERIES • FENÊTRES • VOLETS • PORTES D'ENTRÉE
PORTES DE GARAGE • PORTAILS CLÔTURES • PERGOLAS • STORES EXTÉRIEURS
DRESSINGS ET VERRIÈRES D'ATELIER • EN NEUF OU RÉNOVATION

RENNES 271, rue de Nantes 35000 RENNES	ST-MALO 74, bd Gambetta 35400 St-Malo	LIFFRÉ 2 bis, av. de la Forêt 35340 Liffré	FOUGÈRES 114, rue de Nantes 35300 Fougères
---	--	---	---

www.sabouest.com 02 30 06 07 77



Rihet

Électricité
Plomberie
Chauffage
Entretien Dépannage
Cloison Menuiserie



Z.A. La Touche . 35890 BOURG-DES-COMPTES
Tél. 02 99 92 20 04 . Fax 02 99 92 21 34
sasrihet@rihet.com . www.rihet.com

Neuf
Rénovation



SOMMAIRE

IMMOBILIER D'ENTREPRISE - 6

« Tous les indicateurs sont au vert, pour le moment »

ENTRETIEN : LA MÉDIATION - 10

Entretien avec Marie-Noëlle Meunier avocate et Klervi Leroux huissier de justice

HÔTELLERIE-RESTAURATION - 12

Un nouvel écrin, plus spacieux et plus prestigieux, pour le restaurant étoilé rennais Racines

ARTISANAT - 16

Comme un établi, le coworking des artisans

TRAVAUX PUBLICS - 20

Pertes d'activité de 15-20 % en 2020, inquiétudes pour 2021

BÂTIMENT - 22

ENTREPRISE - 24

Le village by CA Ille-et-Vilaine accueille 5 nouvelles startups

ÉNERGIE - 32

Le réseau sera-t-il sur-sollicité par les bus électriques à Rennes ?

ART - 39

Le street artist Ozana s'invite chez Odorico

ANNONCES LÉGALES - 41

42^e semaine de l'année
Samedi 10 : Dernier Quartier de Lune
Vendredi 16 : Nouvelle Lune

Le dicton météo

« Beaucoup de pluie en octobre, beaucoup de vent en décembre. »

Fêtes à souhaiter

Le 10, Ghislain ; le 11, Firmin ; le 12, Wilfried ; le 13, Géraud ; le 14, Juste ; le 15, Thérèse d'Avila ; le 16, Edwige.

Un an déjà

Le 10 octobre, décès de l'actrice française Marie-José Nat, à l'âge de 79 ans. - Le 11 octobre, au Royaume-Uni, une attaque terroriste au couteau dans un centre commercial de Manchester fait quatre blessés. - Le 12 octobre, le typhon Hagibis, 9^e typhon de la saison, touche le Japon et cause la mort de 80 personnes. - Le 13 octobre, la Californie devient le premier état américain à interdire la vente de produits en fourrure. - Le 14 octobre, la production d'électricité britannique issue d'énergies renouvelables dépasse pour la première fois celle issue des énergies fossiles. - Le 16 octobre, au terme d'une longue collaboration policière internationale, plus de 300 personnes sont arrêtées dans 38 pays dans le cadre d'une enquête qui a permis le démantèlement d'un gigantesque réseau pédopornographique dont le site était hébergé sur le dark web.

Les tablettes de l'histoire

Le 12 octobre 1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique. - Le 12 octobre 1933, le ministère de la justice des Etats-Unis fait l'acquisition de l'île d'Alcatraz pour y construire un pénitencier fédéral. - Le 15 octobre 1917, l'espionne Mata Hari est fusillée au camp du château de Vincennes. - Le 16 octobre 1914, la première transfusion sanguine directe est réalisée dans un hôpital de campagne, à Biarritz, entre deux soldats français.

Le truc de la semaine

Vous souhaitez parfumer un plat de votre composition ou une sauce à l'aide d'herbes aromatiques, mais ne voulez pas les retrouver dans la préparation. Placez-les alors, durant la cuisson, dans une boule pour faire infuser le thé, et le tour est joué !

L'esprit du monde

« Peu d'amitiés subsisteraient si chacun savait ce que son ami dit de lui lorsqu'il n'y est pas ».

Blaise Pascal



7 JOURS - Les petites affiches de Bretagne, N° 5042 - Édité par « 7 Jours » - SAS au capital de 54 000 € - Siège social : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES - Tél. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr - E-mail : contact@7jours.fr - Adresse postale : BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3.

Président Honoraire : Jean-Jacques **BRÉE** - Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** - Directrice : Nadine **RAFFIN** - Rédaction : Laora **MAUDIEU** et Karine **BARBÉ** - redaction@7jours.fr - Commercial

Annonces Légales : Nadine **RAFFIN** (07 85 27 29 46) - Commercial Publicité : William **CONNAN** (07 63 16 62 76) - Maquettiste : Steven **ISRAËL** - Annonces Légales & Abonnements : Angélique **AUBRY** et Audrey-Maud **GILLET** - annoncelegale@7jours.fr

N° CPPAP 0221 | 83943 - RCS Rennes 589 200 344 - Impression : Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire : Parution le vendredi/samedi - Prix de vente unitaire : 1,30 € - Abonnement 1 an : 52 € (TVA incluse) ; couplage journal + site internet : 59 € TTC. Membre de RésoHebdoEco.



SÉCURITÉ : UNE CIRCULAIRE POUR MIEUX PROTÉGER LES MAIRES

En septembre, le garde des Sceaux a envoyé une circulaire à tous les procureurs de France, déterminant la politique pénale du gouvernement quant au traitement des agressions envers les élus. Le document entraîne une réponse plus dure, plus systématique et plus rapide aux attaques subies par ces derniers.

Une politique justifiée par une augmentation des attaques

Le mandat de maire semble séduire de moins en moins, au point que, fait rare dans notre pays, certaines communes peuvent se retrouver sans exécutif. Parmi les nombreuses causes de se désamour pour la fonction de «*premier magistrat*» figure notamment les attaques répétées, qu'elles soient verbales et même physiques envers leurs personnes ou leurs biens. Cet été, une série d'agressions ont défrayé la chronique.

En préambule de sa circulaire, le ministre de la Justice, Eric Dupond-Moretti, se dit en effet «**alerté par le niveau toujours plus élevé des agressions contre ces élus**». Rien qu'au cours de l'année 2019 et jusqu'en juillet 2020, la Chancellerie a recensé 263 affaires d'atteintes aux élus. 41 % de ces affaires constituent des atteintes aux personnes, ce taux atteignant 66 % lorsque la victime est un maire.

Le garde des Sceaux rappelle que «**les agissements plus spécifiquement commis à leur rencontre interviennent principalement dans un contexte local, en réaction à des difficultés concernant leurs administrés (troubles ou différends de voisinage, problèmes liés aux règles d'urbanisme, à des incivilités commises dans la commune, à la circulation routière...)**».

Une meilleure prise en compte des élus

Avant la mise en action de la «*chaîne pénale*», il souhaite que les procureurs donnent aux forces de l'ordre, des instructions quant à un traitement particulièrement «*diligent*» de ces procédures et une prise en charge rapide des plaintes déposées par les élus locaux. Il demande à ce que ces élus soient accompagnés : qu'ils reçoivent «**un accueil personnalisé avec un rendez-vous programmé et adapté aux contraintes liées à leurs fonctions**».

En outre, dans le ressort de chaque tribunal judiciaire, un magistrat du parquet sera désigné pour être l'interlocuteur des élus du ressort. Ce magistrat devra prendre leur attache pour les informer, de façon individualisée et systématique du suivi précis de la suite judiciaire réservée aux dossiers concernés.

Un durcissement de la politique pénale

L'ambition du ministre est clairement affichée : «**je souhaite réaffirmer l'importance qui s'attache à la mise en œuvre d'une politique pénale emprunte de volontarisme, de fermeté et de célérité**». Pour mener à bien cette politique, les procureurs devront suivre plusieurs directives.



263 affaires d'atteintes aux élus en France, en 2019.

Premièrement, en ce qui concerne la qualification juridique des actes, ils veilleront : «**ainsi à retenir les qualifications pénales applicables qui prennent en compte la qualité des victimes selon qu'elles sont dépositaires de l'autorité publique, chargées d'une mission de service public ou investies d'un mandat électif. S'agissant d'insultes, il conviendra de retenir la qualification d'outrage sur personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public plutôt que celle d'injures**». Notons que cette qualification permet notamment d'infliger des peines de travail d'intérêt général (TIG).

Ensuite, concernant la procédure à adopter, le ministre souhaite que les parquets évitent les simples rappels à la loi, mais mettent plutôt en œuvre de façon systématique le défèrement devant la juridiction pénale, y compris en cas de réitération de comportements qui pourraient apparaître, pris isolément, de faible intensité. S'agissant de faits les plus graves, la procédure de comparution immédiate doit être privilégiée.

Enfin, en ce qui concerne la peine, le ministre préconise que les procureurs requièrent d'avantage la peine d'interdiction de paraître ou de séjour sur le territoire d'une commune, ainsi que la peine d'affichage de la décision de justice «**pour réprimer ces comportements et prévenir leur renouvellement**».

« TOUS LES INDICATEURS SONT AU VERT, POUR LE MOMENT »

Après une année 2019 record, le marché de l'immobilier d'entreprise sur la métropole rennaise continue sur une bonne dynamique, selon les chiffres du premier semestre 2020 de la FNAIM Entreprises 35. Malgré la crise sanitaire mondiale sans précédent, la ville continue d'attirer entreprises et collaborateurs.



Le bureau de la FNAIM Entreprises 35 est composé de Stéphane Dauphin (Cushman & Wakefield), Laurent Giboire (Groupe Giboire), Kevin Levaire (BNP Paribas Real Estate), Hervé Kermarrec (Kermarrec Entreprise). Présentation des chiffres annuels de la FNAIM Entreprises 35. (archive 7 Jours Mars 2019)

33 000 m² de bureaux transactés en 6 mois

À la fin du premier semestre 2020, la FNAIM comptabilise plus de 33 000 m² de demande placée en bureaux transactés, dont 3 000 m² de comptes propres.

La dynamique reste forte, en comparaison sur la même période des 6 premiers mois de l'année, en 2018 la fédération comptabilisait 32 000 m² de demande placée, en 2017 c'était 29 000 m².

Si l'on compare aux années passées on atteignait toutefois des chiffres bien plus conséquents, avec en 2018 : 100 000 m² de bureaux transactés, 109 000 m² en 2017, en 2019 on a même atteint les 122 000 m².

« Les années 2019 et 2017 étaient exceptionnelles, on n'atteindra sûrement pas ces mêmes niveaux de transactions sur l'année 2020. Toutefois les chiffres du premier semestre montrent que le marché tient ! » indique Stéphane Dauphin (Cushman et Wakefield) membre du bureau de la FNAIM Entreprise 35. Il faut souligner que de nombreux dossiers du premier semestre 2020 ont été initiés en 2019. Mais tous les indicateurs sont au vert pour le moment, sans signaux qui indiqueraient un ralentissement du marché. « Pour que cela perdure, il faut des discours rassurants des politiques locales notamment. Un déficit de confiance serait préjudiciable. »

Attentisme des grands comptes

La fédération note un attentisme de la part des grands comptes et de quelques grandes entreprises, qui décident de suspendre leurs recherches ou leurs projets. « Les grands comptes ont gelé leurs projets immobiliers, ils sont accaparés par les mises en place des protocoles sanitaires. »

Avec l'essor du télétravail et la réorganisation des services, certaines sociétés ont aussi décidé de libérer leurs surfaces actuelles. « Néanmoins, cela ne constitue pas aujourd'hui un élément préoccupant pour le marché de l'immobilier d'entreprise rennais. »

Rennes dans le Top 10 français

Côté transaction, on ne voit pas d'arrivées massives d'entreprises exogènes, le marché est fortement porté par les entreprises du Grand-Ouest. « On peut noter que nos entreprises maintiennent leurs implantations ici, et se développe sur la métropole rennaise. Rennes reste dans le Top 10 des villes attractives, dans le classement national de l'immobilier d'entreprise. »

Le marché du neuf

L'arrivée de la LGV à Rennes a entraîné notamment une émergence de bureaux neufs dans le Quartier d'Affaire EuroRennes. La FNAIM note une explosion du neuf dans ce secteur de la ville, entraînant une diminution du stock, mettant le marché sous tension jusqu'à 2021.

« Il y a encore quelques disponibilités sur Eurorennes, précise Stéphane Dauphin. Quant aux extrémités de la ligne B du métro, à la Courrouze le secteur est en tension, à Via Silva des immeubles arrivent sur le marché. »

Le stock d'offres neuves se scinde en deux catégories : l'offre immédiate qui représente 16 000 m², l'offre disponible à un an représente 40 000 m².

Exemples de transactions investissements bureaux en 2019

- > Energie C : Vente Immeuble loué à Orange
Groupe Cardinal / Perial _ 5 020 m² Taux : 5,25%
- > Fréville : Vente Immeuble loué _ Sci Regionale / Investisseur Regional _ 13 600 m² et foncier
- > Metropolis Pâtis Tatelin Atalante _ SCPI
acquéreur _ 5 700 m² Taux 6,30%

Le marché de seconde main

Le marché rennais est disparate « Dans le tertiaire il y a des offres de qualité à Saint-Grégoire toujours attractif, ainsi qu'à la Zac Saint-Sulpice à Cesson-Sévigné, ou encore Atalante Beaulieu et Atalante Champeau. Il reste aussi des biens obsolètes, invendables, avec des travaux de restructuration trop importants. »

Les valeurs tiennent

« En termes de valeurs locatives et d'achats, le marché reste stable et nous ne notons aucune variation de prix. » On reste sur des prix d'achat entre 1 800 et 3 300 euros /m² en neuf centre-ville. Sur Eurorennes par exemple le prix de location des bureaux est stable, à 205 €/m²/an.

La FNAIM note toutefois le durcissement de la part des banques pour l'octroi des prêts bancaires dans le cadre d'un investissement.

Références Investissements Entrepôts

en 2019 :

- MONDIAL RELAY > 4 600 m² (quai de messagerie)
- B2F > 4 675 m² (Entrepôt SEVESO)
- COZIGOU > 4 996 m²

Locaux d'activités

Le marché reste très actif pour les locaux d'activités, fortement poussé par une activité artisanale croissante. Des zones d'activités sont sorties de terre, à Pacé par exemple ou Saint-Jacques de la Lande... On comptait ainsi 191 milliers de m² en stock fin 2019, avec cette mise sur le marché de plusieurs parcs d'activités neufs.

Fortes demandes d'entrepôts

Le secteur de la logistique et du e-commerce booste le marché des entrepôts. « Il y a une demande énorme, indique Stéphane Dauphin, car le confinement n'a fait qu'accélérer la tendance e-commerce, et la logistique du dernier kilomètre. » Optimisation des délais de livraison, développement de transports écoresponsables, c'est une réelle évolution de la supply chain. Ainsi Leroy Logistique vient de s'implanter à Saint-Jacques de la Lande, en lieu et place de Chronopost.

« Il y a une sollicitation forte des professionnels nationaux et internationaux du e-commerce, le problème étant que sur la métropole rennaise il n'y a pas de foncier disponible pour eux. »

Le stock de ce marché d'entrepôt est en baisse, il plafonnait à 41 milliers de m² en 2019, dont seulement 15 % de classe A.

En conclusion, Rennes s'affiche comme l'une des agglomérations les plus attractives, avec une croissance qui n'est plus à démontrer. Même si l'année 2020 est une année chahutée, et de transition, il n'y a pas de profondes mutations sur le marché de l'immobilier d'entreprise.


RENAULT
 La vie, avec passion

Une nouvelle équipe est née.

Découvrez la Série Très Limitée Team Rugby⁽¹⁾

à partir de

9 990€⁽²⁾



Portes Ouvertes du 8 au 12 octobre⁽³⁾

Modèles présentés Série Très Limitée Team Rugby : Renault CLIO S Ce 65 à 12 490 €, Renault SCENIC T Ce 115 à 19 990 €, Renault KADJAR Blue dCi 115 à 20 990 € et Renault TWINGO S Ce 65 à 9 990 €.

(1) Équipe Rugby. (2) Ouverture des commandes le 05/10/2020. Prix conseillé pour Renault TWINGO Série Très Limitée Team Rugby S Ce 65, selon tarif en vigueur au 05/10/2020 et valable pour le modèle présenté. Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans la limite des stocks disponibles, valable dans le réseau Renault participant pour toute commande d'une Renault TWINGO Série Très Limitée Team Rugby du 05/10/2020 au 31/10/2020. Gamme Renault CLIO : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 4,2/5,9. Émissions CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) (hors GPL) : 98/134. Gamme Renault SCENIC : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 5,5/7,1. Émissions CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 144/162. Gamme Renault KADJAR : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 4,9/6,8. Émissions CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 129/159. Gamme Renault TWINGO : consommations mixtes min/max (l/100 km) (procédure WLTP) : 5,3/5,7. Émissions CO₂ min/max (g/km) (procédure WLTP) : 119/129. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. (3) Ouverture exceptionnelle dimanche 11 octobre selon autorisation.

Renault recommande  Castrol

 renault.fr

LES TEMPS SONT DURS POUR LES EMPRUNTEURS

Si les taux d'intérêt restent peu élevés, les conditions d'octroi d'un prêt se durcissent. « C'est devenu un sport de passer un dossier au-delà de 33 % » constate même Arnaud Guilleux, président de monemprunt.com.

Depuis la fin 2019, Bercy, par le biais du Haut conseil de stabilité financière (HCSF), a enjoint les établissements bancaires à respecter scrupuleusement la règle d'endettement de 33 %. Quelles sont les conséquences que vous constatez sur le terrain ?

Si le coût du crédit reste encore à des niveaux particulièrement faibles - 1,24 % en moyenne selon l'Observatoire crédit logement CSA - les dossiers des ménages sont parallèlement de plus en plus scrutés, et nombre d'entre eux sont écartés par les banques. Bercy laisse toutefois une marge de manœuvre en permettant aux banques de déroger à ces critères d'endettement pour 15 % de leurs dossiers. Près d'un emprunteur sur deux dépassant le ratio fixé par Bercy serait donc susceptible d'obtenir un financement, souvent bien aidé par des courtiers qui dialoguent avec les banques pour faire passer le dossier.

Quelles sont les conditions pour espérer dépasser les 33 % d'endettement ?

Certains ménages privilégiés atteignent 35 % d'endettement, et même jusqu'à 39 % dans de très rares cas. Ils ont tous un point

commun : beaucoup d'épargne et un reste à vivre suffisant. Un dossier à 5 % d'apport sera très souvent refusé, même s'il est inférieur à 33 % d'endettement. À l'inverse, avec 10 % d'apport, le ménage peut atteindre 35 % d'endettement, à condition toutefois de disposer d'un reste à vivre suffisant. Un couple devra avoir 2 000 euros en sus à la fin du mois s'il veut espérer pouvoir outrepasser cette règle.



Arnaud Guilleux, président de monemprunt.com

Et pour les investisseurs ?

Pour les investisseurs la démarche sera en revanche pour le moins compliquée puisque les dérogations sont fléchées dans l'écrasante majorité des cas vers les primo-accédants acquérant une résidence principale.

Qu'en est-il de la demande ?

La demande est toujours aussi forte en termes de volume, mais évidemment avec les refus qui explosent (doublement des refus en 6 mois) – moins de foyers décrochent le crédit.

ACTUALITÉ

LANCEMENT DE LA FONDATION INSA RENNES

Signature de convention le 23 septembre sur le campus de Beaulieu, pour la création de la Fondation INSA Rennes.

La Fondation INSA Rennes a pour mission de diffuser le modèle humaniste et responsable de l'INSA, et mettre en exergue le développement durable. L'école qui forme des ingénieurs défend des valeurs de diversité et de solidarité.

En présence de Xavier du Crest, directeur France d'Handicap International, partenaire de la Fondation, a été lancé le programme Alliance, en partenariat avec Eiffage, pour développer une innovation agile et frugale adaptée aux terrains d'intervention d'Handicap International.



Pour Pascal Portier, Directeur Eiffage Construction Grand-Ouest et Délégué Eiffage Région Bretagne, premier mécène fondateur de la fondation. « **Notre engagement au service de la Fondation INSA Rennes va permettre de soutenir des actions au service de l'égalité des chances, en pleine cohérence avec nos valeurs.** »

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Climat des affaires, vu par le prisme des passages au tribunal.



→ 599 salariés par 199 entreprises concernées, c'est un ratio de 3 salariés par entreprise, ce sont ainsi des TPE qui se présentent au Tribunal.

Conciliations :

Il peut être noté le nombre de conciliations mises en place par le tribunal de commerce, avec l'aide des administrateurs judiciaires rennais : 79 conciliations mettant en jeu 2 001 salariés, depuis le début de l'année 2020. Et un taux de succès de 98 %. « **Notre slogan, « Tribunal de Commerce, lieu de Rebond, plus que lieu de Sanction » trouve sa pleine application en ces moments difficiles** » indique François Flaud le président du TCS* de Rennes.

Contentieux :

En matière de Contentieux, là aussi on note un recul de l'activité à fin septembre : 357 affaires nouvelles contre 443 l'an passé (- 19 %).

Au lieu de se faire un procès, les entrepreneurs cherchent de plus en plus un accord amiable. Pour aller dans ce sens, le TCS de Rennes créée à partir du 1^{er} janvier 2021 une Chambre de Conciliation, avec l'appui du Barreau.

* TCS : Tribunal de Commerce Spécialisé

Procédures judiciaires :

Au mois de septembre 2020, on comptabilise 26 ouvertures de procédures judiciaires au TCS* de Rennes, contre 56 en septembre 2019 (- 54 %).

31 salariés concernés, contre 179 l'an passé.

→ 31 salariés pour 26 affaires, c'est un ratio de 1,2 employé par affaire concernée.

Cessation de paiement :

Depuis le début de l'année, ce sont 199 déclarations de cessation de paiement, contre 330 l'an passé (- 40 %).

599 salariés concernés, contre 1 330 l'an passé.

VOTRE ACTIVITÉ EST NOTRE PRIORITÉ!
PAYEZ EN 2021*

LES JOURS
RENAULT PRO+



**RENAULT
PRO+**



À découvrir
du 1^{er} au 10 octobre

Renault KANGOO
Série Spéciale PRO+

Banquette avant 3 places
Caméra et radar de recul
Plancher bois résine

Modèle présenté : Renault KANGOO Express PRO+.

* Crédit-bail sans apport. Les trois premiers loyers à 0€ avec assistance. Pour toute commande passée sur le mois en cours. Modalités en points de vente, auprès de votre conseiller commercial. Sous réserve d'acceptation du dossier par la Diac, SA au capital de 415 100 500 € - établissement de crédit et intermédiaire en assurances - siège social : 14 avenue du Pavé Neuf 93168 Noisy-le-Grand Cedex - SIREN 702 002 221 RCS Bobigny - n° ORIAS : 07 004 966 - www.orias.fr. Assistance souscrite par Diac auprès d'AXA Assistance France Assurances, SA au capital de 24 099 560,20 €, entreprise d'assurance régie par le code des assurances - SIREN 451 392 724 RCS Nanterre - 6 rue André Gide 92320 Châtillon, dont les opérations sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - site 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09. Offre non cumulable réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, clients sous protocoles nationaux ou régionaux), valable du 01/10/2020 jusqu'au 31/10/2020 dans les points de vente participants, intermédiaires non exclusifs.

Renault recommande  Castrol

© The Scope.  renault.fr

LA MÉDIATION

ENTRETIEN AVEC MARIE-NOËLLE MEUNIER AVOCATE ET KLERVI LEROUX HUISSIER DE JUSTICE

Alternative aux passages devant les tribunaux, la médiation est un processus volontaire et confidentiel, plus rapide et moins coûteux qu'un jugement. Elle permet une pacification des conflits, qu'ils soient d'ordres familiaux, de voisinages, inter ou intra - entreprise.

« La médiation est une pratique plus répandue dans les pays anglo-saxon, USA, Canada... Cette discipline fait intervenir un tiers pour faciliter les échanges dans un conflit, éclaircir ou rétablir une relation. Ce médiateur est neutre, indépendant, impartial ... et formé pour cet exercice ! »

Le Centre de Médiation de Rennes (CMR35)

Marie-Noëlle Meunier est avocate - conseil, spécialiste en droit du travail et de la protection sociale. Elle est co-présidente du Centre de Médiation de Rennes, avec son confrère avocat honoraire Jean-Louis Bernard.

Klervi Leroux est huissier de justice associée au sein de l'Étude Migne Guillon Leroux Le Tallec à Rennes, membre du CMR35, elle est aussi en charge de la communication de cette association comptant 35 adhérents.

« Ce centre existe depuis 1999, véritable émanation à l'époque de l'Ordre des Avocats. Le CMR35 est une association qui rassemble 35 médiateurs à Rennes. La moitié est juriste, huissier et avocat, l'autre n'est pas professionnelle du droit : médecin, DRH, chef d'entreprise... Tous ont suivi une formation spécifique pour devenir médiateur. L'association propose des séances d'analyse de pratiques, essentielles entre médiateurs, et des formations complémentaires notamment de PNL - programmation neuro-linguistique - ou d'analyse transactionnelle (AT), et dernièrement sur la web-médiation, avec l'épisode de confinement du à la Covid-19. »

La médiation : passage obligatoire avant la justice

« On a vu un essor de la médiation depuis 2014. Le législateur s'est emparé de cet outil, comme une alternative à la saisine du juge, une possibilité extra-judiciaire. Et c'est un gain de temps : la médiation statue souvent en 2 à 3 mois, contre 5 ans parfois de procédures au tribunal ! C'est une solution où, on est acteur, et il n'y a pas d'obligation de résultat : si cela n'aboutit pas, le dossier peut reprendre le chemin du tribunal.

Il y a depuis quelques années de la « médiation préalable obligatoire », c'est le cas en matière familiale. On passe obligatoirement par une étape de médiation avant une potentielle saisine du juge. C'est expérimenté depuis 2018 dans plusieurs TGI en France, dont celui de Rennes. Dans les contentieux d'après divorces ou post-séparations, elle vise à rétablir la communication entre les parties et cherche à parvenir à un apaisement de la relation. »

→ Le décret du 11 décembre 2019 rend également la médiation comme un préalable obligatoire à la recherche d'issue amiable,

dans différents contentieux de moins de 5 000 €, ceux de la vie quotidienne entre voisins notamment.

→ Médiateur de la consommation : « le CMR35 a signé avec une cinquantaine de sociétés des conventions de médiation de consommation. Depuis 2016 tout professionnel doit permettre à tout consommateur particulier l'accès à un dispositif de médiation de la consommation en vue de la résolution amiable d'un éventuel litige. »

« On exécute plus facilement ce à quoi l'on consent »

150 médiations familiales et d'entreprise

« 150 dossiers de demandes de médiation passent annuellement par le CMR35. Mais cela ne reflète pas le nombre réel de cas de médiation, le CMR35 ne centralise pas tous les dossiers, chaque médiateur étant très souvent contacté directement pour une affaire.

Ce qui ressort de ce chiffre est le ratio entre affaires familiales/entreprises : 50 % des dossiers concernent la famille ce sont des problèmes de couples, des situations conflictuelles d'héritage, de fratries, de voisinage... L'autre moitié des cas concerne l'entreprise : des litiges internes entre salariés qui ne s'entendent plus ; cela peut aussi être lié à des absences répétées sur le lieu de travail et au désengagement, qui sont des indicateurs de risques psychosociaux ; cela peut aussi être des litiges entre entreprises, avec des fournisseurs par exemple. »

« La médiation c'est un iceberg ! »

« La médiation permet à chacun d'être acteur dans la décision, car ce n'est pas un juge qui va trancher. Écouter l'autre, ou s'entendre au premier sens du terme est la première étape... et même si la procédure n'est pas concluante (30 % des cas), cela a souvent permis d'ôter beaucoup de crispation.

Un dossier en médiation c'est comme un iceberg : 80 % des choses sont immergées, non-dites. Il faut les faire remonter en surface, par la parole et l'écoute, pour envisager de trouver une issue au conflit. »



Klervi Leroux huissier de justice et Marie-Noëlle Meunier avocate.
Deux Médiateurs près la Cour d'Appel de Rennes,
membres du Centre de Médiation de Rennes (CMR35)

Médiation en visioconférence

« L'épisode confinement du printemps dernier a accéléré les procédures de médiation à distance. La web-médiation fonctionne bien, c'est un outil à développer. »

Coût maîtrisé

« Pour une médiation d'entreprise, le tarif horaire se situe entre 150 et 200 euros de l'heure. Et quand on a passé six heures sur une affaire, on a déjà bien avancé... Pour les tentatives de médiation obligatoire, c'est un tarif horaire de 60 euros par personne, avec également la possibilité de faire appel à sa protection juridique qui vient minimiser ce coût. Et même sans cela, c'est beaucoup moins qu'une procédure en justice. »

Autres MARD (modes alternatifs de résolution des différends)

De la nécessité de développer les recours aux MARD. Au-delà de la médiation conventionnelle, divers modes de règlements tentent d'aplanir un nombre croissant de différends, hors des prétoires, par procédure participative, par un conciliateur de justice, ou encore du droit de l'arbitrage. Éclairage :

• L'arbitrage : C'est un règlement privé du litige, les parties décident de s'en remettre à 1, 2 ou 3 juges-arbitres. Confidentialité et décision contraignante dont on ne fait pas appel.

« Dans 70 % des cas on aboutit à un accord transactionnel »

- La procédure collaborative : outil de gestion amiable comme la médiation, mais sans tiers neutre et indépendant ; les avocats des parties sont médiateurs, formés comme tels. S'il n'y a pas d'accord à l'issue de cette procédure, les avocats se dessaisissent du litige en cas d'échec, lorsque l'affaire entre au tribunal.
- La procédure participative : souvent confondue avec la procédure collaborative, dont elle découle. Elle constitue simplement un préalable judiciaire : si ces négociations entre les parties n'aboutissent pas, les personnes en conflit assistées des mêmes avocats prépareront l'action judiciaire.

→ La Semaine internationale de la médiation se tient du 10 au 17 octobre 2020. L'occasion de donner un coup de projecteur sur cette offre de justice hors des prétoires. Retrouvez les médiateurs du CMR35 : www.mediation35.fr

La CMR35 fait partie des 13 associations membres de la Fédération des Centres de Médiation du Grand Ouest, FCMGO :

<https://mediateurs-du-grand-ouest.fr>

UN NOUVEL ÉCRIN, PLUS SPACIEUX ET PLUS PRESTIGIEUX, POUR LE RESTAURANT ÉTOILÉ RENNAIS *RACINES*

Voilà trois ans, le 5 septembre 2017, Virginie Giboire et son conjoint Fabien Hacques, ouvraient, à Rennes rue de l' Arsenal, leur restaurant « *Racines* » en référence à leurs origines familiales. Virginie est originaire de Rennes. Fabien de Laval. 18 mois seulement après son installation (le 21 janvier 2019) le couple décrochait sa première étoile au Michelin. Une consécration pour la jeune cheffe.



Virginie Giboire et Fabien Hacques
accompagnés
de la nouvelle équipe du *Racines*

Très vite, l'établissement, d'une capacité de 24 couverts seulement, se révèle trop petit pour faire face à une demande croissante.

« Répondre chaque jour que nous sommes complets est à la fois désagréable et frustrant » confie Virginie Giboire et Fabien Hacques qui se mettent alors en quête d'un lieu plus spacieux et plus prestigieux permettant à la cheffe de développer sa créativité et au restaurant de monter en gamme.

Voilà un an et demi, le jeune couple jette son dévolu sur un site en construction, au rez-de-chaussée du programme Héritaj lancé par le Crédit Agricole à proximité du boulevard de la Liberté.

« Nous avons eu un vrai coup de foudre pour ce lieu, son emplacement, sa luminosité, sa hauteur sous plafond de près de quatre mètres et ses grandes baies vitrées », confie la cheffe.

Situé à deux pas de leur ancien restaurant et à proximité immédiate du boulevard de la Liberté, ce nouveau lieu répond à tous

leurs critères. Le restaurant de 275 m² a une capacité de 40 couverts et dispose d'une salle privatisable et modulable permettant d'accueillir une quinzaine de personnes.

18 mois de galère !

Sitôt pris l'engagement d'offrir à *Racines* un nouvel écrin, les difficultés apparaissent.

Durant près de 18 mois, Virginie Giboire et son compagnon vont devoir surmonter de nombreux obstacles. À commencer par le confinement qui va leur faire perdre quatre mois sur le calendrier initial.

« À dire vrai, il a fallu attendre le 18 mai pour lancer les travaux qui viennent de s'achever ce 6 octobre, jour de l'ouverture. En cinq mois, pas moins de 22 entreprises et une cinquantaine de compagnons ont œuvré sur le chantier pour respecter les délais et livrer ce restaurant dont nous sommes très fiers » confie Virginie Giboire.



Une décoration soignée et chaleureuse au design épuré

Un imposant piano de cuisson (un Molteni) trône au milieu de la cuisine de 125 m².

Conçu spécialement pour le restaurant, ce fourneau de 3,20 x 1,30 mètre pèse 750 kg. « **La Rolls des fourneaux** », précise Virginie Giboire qui en rêvait depuis longtemps.

« **Nous souhaitons que tous les clients aient une vue sur la cuisine** », explique la cheffe. « **C'est quasiment le cas grâce aux grands volumes qui permettent une disposition des tables autour de cet élément central** ».

L'architecture et la décoration intérieure confiées au cabinet rennais Wunder d'Élodie Dumas et le suivi du chantier assuré par Julien Le Pichon, témoignent de l'actualité du lieu. « **C'est tendance et joli. L'ambiance est simple et cosy** ».

Dans un univers où le béton reste présent, le restaurant affiche une palette de couleurs tendres où se mêlent le beige, le blanc et le vert sauge sur des sols revêtus de Terrazzo italien et de chêne.

« **L'idée était d'offrir un cadre agréable à notre cuisine gastronomique et que nos clients se sentent bien dans un espace accueillant sans être ostentatoire** » explique Virginie Giboire.

Un effectif renforcé

Pour passer de 24 à 40 couverts, l'équipe de *Racines* a dû renforcer son effectif porté de 7 à 11 personnes, dont 6 permanents. Un effectif majoritairement féminin en cuisine où la Cheffe est désormais secondée par la jeune pâtissière Oriane Davy (22 ans) qui a fait ses classes rue de l'Arsenal.

« **Notre objectif n'est pas d'aller chercher une deuxième étoile** » avoue spontanément la jeune cheffe « **mais de conforter la qualité de notre cuisine et de rendre plus belle encore notre première étoile. Grâce à ce nouvel outil et à la nouvelle équipe, notre ambition première est de faire preuve de créativité et de monter le niveau de notre cuisine, plus que jamais inspirée de la mer et des produits locaux que j'ai plaisir à cuisiner** ».

Côté carte, le restaurant propose toujours trois entrées, deux poissons, une viande, une assiette de fromage et deux desserts. Concernant les tarifs, pas de changement. « **Nous avons décidé de ne pas bouger nos prix qui restent à 32 € pour le déjeuner du midi et à 55/70 € pour le soir** ».

Du côté des vins, la cave reste le domaine réservé de Fabien, sommelier de formation. Ses expériences dans de grands établissements comme la Cristal Room Bacarat et le Grand Véfour ont forgé, chez lui, un goût prononcé pour la découverte de vins de pays.

« **J'aime faire découvrir des vins atypiques ainsi que des vins étrangers bien choisis. Ce nouveau restaurant va me permettre d'accroître le nombre de nos références et d'ajouter quelques grands crus à notre carte** ».

Dans ce nouveau restaurant, le vin est d'ailleurs mis à l'honneur dès l'entrée où de larges vitrines mettent en valeur une sélection de vins à laquelle ont collaboré les célèbres sommeliers rennais, Stéphane Foucher et Jean-Pierre Lécluze (Une référence supplémentaire !).

Jean-Jacques Brée

Restaurant Racines

4, passage Antoinette Caillot, 35000 RENNES
(Nouvel axe piétonnier entre le Bd de la Liberté et la rue Thiers)
Tél. 02 99 65 64 21 - www.racines-restaurant.fr

HUIT NOUVELLES ENSEIGNES AU CENTRE ALMA

Mode, beauté, accessoires, restauration, huit nouvelles enseignes viennent étoffer l'offre du centre Alma en cette rentrée 2020. Le centre de shopping du sud de Rennes compte désormais 115 boutiques et restaurants.



• **Adopt' - ouverture prévue le 14 octobre**

Créée à Bordeaux en 1986, Adopt' est un concept unique articulé autour de cinq univers : le parfum, le maquillage, les soins, les bougies parfumées et les accessoires de mode.

• **Cabaia - POP UP store - ouvert le 15 octobre jusqu'au 31 janvier 2021**

Le pop up du bonnet fun, coloré et personnalisable.

Ont ouvert cet été 2020

• **Le Temps des Cerises**

Enseigne spécialiste du jeans pour les femmes, les hommes et les enfants, la marque Le Temps des Cerises a été fondée à Marseille en 1998 et s'est imposée comme l'un des acteurs incontournables de la mode en France.

• **Les Burgers de Papa**

L'enseigne lyonnaise spécialisée dans la conception de burgers gourmets du terroir garantit la fraîcheur et la qualité de ses produits.

• **DXM - déjà existant > nouveau concept**

Depuis fin août, les visiteurs peuvent venir découvrir la boutique DXM qui a fait peau neuve. Tout l'univers Apple est à retrouver dans cet espace entièrement dédié aux nouveautés et aux produits Mac, iPad, iPod et iPhone ainsi qu'aux logiciels et accessoires de la gamme Apple.

• **Orange - déjà existant > nouveau concept : Smart Store**

Ce nouveau concept veut répondre aux attentes et évolutions des clients. Smart Store est conçu comme un lieu chaleureux et convivial où les clients peuvent tout y tester, seuls ou accompagnés d'un conseiller. L'idée est de mettre la technologie et l'innovation à la portée de tous, dans des univers théâtralisés autour des usages de la vie quotidienne (la maison, les loisirs, le bien être ou le travail), pour projeter concrètement leurs usages.

• **Sneaker Wash - ouvert**

Cette enseigne rennaise offre un service de personnalisation, restauration ou encore de nettoyage de sneakers, de quoi donner une seconde vie aux baskets.

• **Wefix - ouvert**

Leader de la réparation express, Wefix répare, revend, accessoire ou encore protège les smartphones.

• **Columbus Café - ouvert**

Créée en 1994, Columbus Café & Co est la première chaîne de coffee shop à s'être implantée en France. Morgane Daniel et son équipe de 9 salariés vous accueillent dans un espace de 44 places assises pour un moment de gourmandise à tout moment de la journée, avec muffins, Buddhas Bowls ou clubs toastés.

• **Claire's - ouverture prévue le 9 octobre**

Claire's Stores, Inc. est une chaîne américaine spécialisée dans la vente d'accessoires de mode, principalement de bijoux fantaisies.



CONFÉRENCE EN LIGNE

Harmonie Mutuelle Bretagne Normandie organise un débat en ligne avec Jean-Louis Étienne, connu pour ses expéditions en Arctique et en Antarctique.

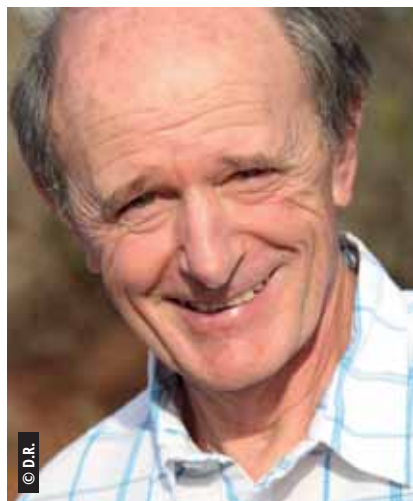
« Quels sont les principaux impacts du changement climatique sur la santé et comment s'en prémunir ? », les internautes s'inscrivent pour ensuite échanger en ligne avec Jean-Louis Étienne pendant 1h30 sur ce thème.

Imaginé pendant le confinement et après le succès d'une première émission avec Boris Cyrulnik (5 000 personnes en direct sur le net), « Sans transition ! » et « Harmonie Mutuelle » proposent deux nouveaux rendez-vous en ligne avec des invités de renom de 17h30 à 19h :

- **Jean-Louis Étienne**, médecin, explorateur et grand aventurier des pôles, le mercredi 14 octobre (de 17h30 à 19h).
- **Jean Jouzel**, climatologue et glaciologue, ancien vice-président du GIEC, Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du climat, le mercredi 4 novembre.

Impacts du changement climatique

Actuellement, 62 % de la population française est exposée aux risques climatiques, selon une récente étude de l'ONERC, l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique. Inondations, avalanches, tempêtes et cyclones, feux de forêt, mouvements de terrain, ces risques sont susceptibles de s'accroître sous les effets du changement climatique. Ainsi entre 2005 et 2015, le nombre de communes fortement exposées a augmenté de +175 %.



Jean-Louis Étienne est connu pour ses expéditions en Arctique et en Antarctique. Médecin spécialiste de diététique et biologie du sport, il a été le premier homme à atteindre le pôle Nord en solitaire en 1986. En 1989, il réalise la plus longue traversée de l'Antarctique à traîneau à chien jamais accomplie : 6 300 km. Fait Chevalier de l'ordre national du Mérite, il a mené plusieurs expéditions à vocation pédagogique

pour faire connaître les régions polaires et comprendre le rôle qu'elles jouent sur la vie et le climat de la terre. Son dernier ouvrage Osez l'autonomie, est paru en mars 2019.

Lien d'inscription :

www.sans-transition-magazine.info/le-web-sonne-jean-louis-etienne

L'ATELIER DUPRIEZ FÊTE SES 10 ANS

L'atelier d'architecture créé par Claire Dupriez il y a dix ans prend ses quartiers en plein centre-ville de Rennes au pied des remparts sur une surface de 250 mètres carrés.



« Nous avons totalement rénové le lieu », explique l'architecte. « Une belle occasion d'exprimer notre créativité et de mettre en avant le savoir-faire des artisans qui nous accompagnent depuis 10 ans. » Un déménagement qui permet de gagner en espace, confort de travail et visibilité.

L'Atelier Dupriez a démarré son activité en rénovant des bâtis anciens dans le centre-ville de Rennes, très souvent soumis à l'architecte des bâtiments de France. C'est d'ailleurs dans l'ADN de l'atelier : apporter une intervention contemporaine dans un lieu chargé d'histoire et dans le respect du bâti ancien.

Rénovation d'appartements, extension et surévaluation de maisons, constructions de maison individuelle neuve, l'équipe travaille sur une grande diversité de projets. Elle intervient sur des missions d'esquisses et d'études préalables comme sur des missions complètes jusqu'au suivi de chantier.

« Nous avons à cœur de suivre nos réalisations jusqu'à la réception de chantier »

L'atelier accompagne aussi bien des particuliers que des professionnels. Après plusieurs réalisations réussies dans le centre-ville de Rennes, avec notamment une reconversion de bureaux en habitation dans l'hôtel du Morland, « pour la petite histoire, nous travaillons de nouveau à la reconversion de cet appartement en bureaux pour une société parisienne de gestion de patrimoine », l'Atelier Dupriez diversifie son activité en rénovant des lieux destinés aux commerces tels que boulangeries, traiteurs... « Nous sommes d'ailleurs en phase de livraison de chantier pour la boutique Coquille traiteur, suite du restaurant du même nom rue Nantaise ».

L'atelier compte aujourd'hui 8 collaborateurs composés de 6 architectes, un ingénieur travaux, et une assistante administrative.

COMME UN ÉTABLI

LE COWORKING POUR ARTISANS

Un lieu de 1540 mètres carrés dédié à l'artisanat vient d'ouvrir à Rennes. Même si les travaux ne sont pas terminés, les premiers artisans ont investi cet espace partagé unique. Le concept pensé pour les artisans est également ouvert sur certaines plages horaires aux particuliers bricoleurs.



Edvin Bernardin et Benjamin Danjou, les fondateurs de Comme un Établi.

C'est en lieu et place de l'ancien garage Peugeot au 5 rue baron Rault à Rennes que Comme un Établi s'est installé. Le bâtiment loué à la mairie de Rennes offre 1200 mètres carrés au sol et un étage de 340 mètres carrés sera très prochainement construit.

Passé l'entrée, on arrive sur un espace central commun appelé « *la volière* » conçu pour accueillir les activités artisanales utilisant du petit outillage manuel ou portatif comme les perceuses, scies sauteuses, scies circulaires. On y pratique la couture, la maroquinerie, la rénovation de meuble par exemple. « **Pourquoi la volière ? Nous utilisons un champ lexical particulier autour de notre oiseau emblème, le tisserin** » explique le cofondateur du lieu Edvin Bernardin « **Cet oiseau vit en communauté dans un grand nid partagé où chacun est chargé de fonctions particulières comme la collecte du bois, des brindilles, le tissage du nid.** » Ce grand espace principal est bordé de « *nichoirs* » petits box destinés aux artisans « *nicheurs* », professionnels ayant choisi de s'installer à l'année chez Comme un Établi. Les artisans utilisant les espaces mutualisés au mois sont surnommés « *les migrateurs* ».

Le lieu offre également une salle de réunion, un espace convivial avec cuisine et billard, des espaces de formation, un studio photo pour assurer la promotion des créations... Une deuxième grande salle jouxte ce premier lieu. Baptisé « *le nid* », l'espace doté de grosses machines professionnelles potentiellement dangereuses, est réservé aux artisans, principalement pour le travail des métaux et du bois.

La Volière et certains équipements seront accessibles aux particuliers et aux associations sur des plages horaires particulières, à partir de janvier 2021. Ainsi le samedi et les mardis et jeudis

soir, le lieu sera ouvert au public et certains artisans proposeront des cours.

L'idée de Comme un Établi est née dans l'esprit de deux copains d'enfance d'origine malouine, Benjamin Danjou et Edvin Bernardin. L'un est ingénieur construction bois, l'autre est ingénieur géologue. Au départ, les deux amis imaginent créer une association pour ouvrir un lieu partagé d'une centaine de mètres carrés avec quelques machines dédiées au travail du bois. Rapidement, ils identifient de nombreux besoins chez l'ensemble des artisans indépendants et redimensionnent le projet, aidé en cela par l'incubateur de l'ESS TAG35.

Le lieu est finalement co-construit avec une quinzaine d'artisans qui adhèrent au projet et apportent leur éclairage dans l'élaboration des plans, le choix des machines et différents besoins « **Nous avons écouté un panel d'artisans indépendants et identifié de nombreuses problématiques : le prix du foncier à Rennes pour l'acquisition d'un local, le coût de l'outillage, l'isolement. Pour les particuliers de la métropole rennaise, c'est pareil, ils habitent pour une majorité d'entre eux en appartement et manque d'espace pour bricoler, et souvent n'ont pas l'outillage nécessaire. Et puis c'est plus amusant de bricoler à plusieurs !** » souligne Edvin Bernardin.

Comme un Établi a également vocation à devenir un vrai couteau suisse pour le bassin rennais où les associations pourront trouver les ressources nécessaires « **le but c'est aussi de créer des partenariats avec les Lab Fab, les beaux-arts...** » précise Edvin Bernardin.



La salle centrale, appelée « la volière ». Les travaux seront terminés en novembre.

=> Il aura fallu deux ans et demi de préparation pour aboutir à l'ouverture du lieu. Le vendredi 2 octobre Comme un Établi a été transformée en Coopérative SCIC. Elle compte à ce jour 75 sociétaires, artisans, particuliers et deux salariés, les fondateurs. La part minimale pour devenir sociétaire est de 90 euros, la coopérative appartient à tout le monde. Devenir sociétaire permet d'agir sur la gouvernance. À noter qu'il n'est pas nécessaire de devenir sociétaire pour venir utiliser les machines.

Les premiers artisans ont débarqué à l'atelier. Ça tapisse, ça forge, ça coupe, ça retape : c'est l'effervescence ! Les premiers occupants sont : La Lumineuse Fabrique, Aline Dudziak Bijoux, Atelier KoPal, Steel'lins, Le Rabot Chantant, OUKA, La Fabrique de Margaux, Creation Stephane Penneec - Ebeniste.



Margaux Le Bellego est tapissière d'ameublement. Elle dispose d'un box de 15 mètres carrés.

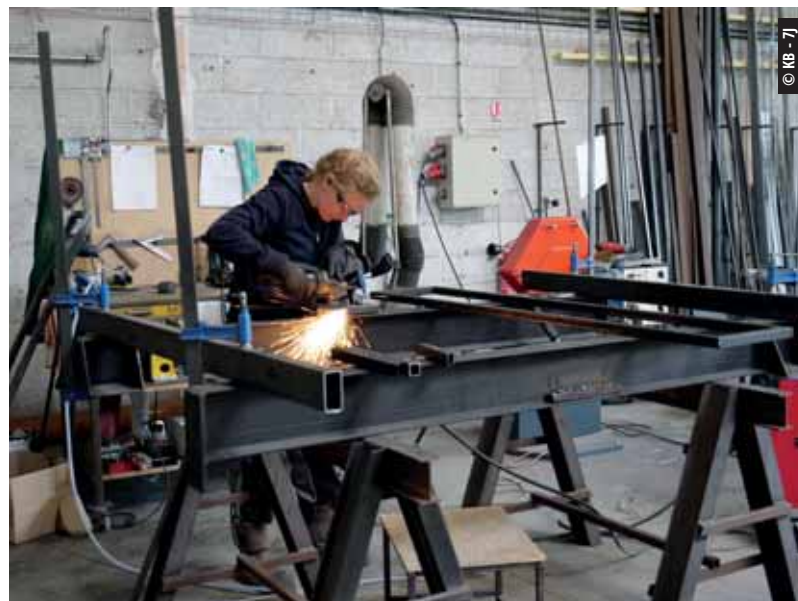
Margaux Le Bellego tapissière d'ameublement « partager nos savoir-faire »

« Je fais de la restauration de siège pour les particuliers et parfois pour les institutions. Je donne également des cours. J'ai créé mon activité il ya un an et demi au sein de la coopérative Elan Créateur sous le nom « La Fabrique de Margaux ». Rejoindre Comme un Établi m'a paru comme une évidence : je peux réduire mes charges, participer à un collectif, partager les savoir-faire et être dans l'entraide avec mes confrères. Je peux aussi bénéficier de machines que je ne pourrais pas me payer toute seule. Et puis étant déjà au sein d'une coopérative le modèle également coopératif de Comme un Établi me plaisait beaucoup. »

Instagram : [lafabriquedemargaux](#)

Emeline Delvoye métalière « Ne pas être seule c'est un vrai avantage »

« Avant, quand je devais plier ou couper des tôles, je le faisais faire par une entreprise, parce que cela demande d'avoir des machines que l'on ne peut pas s'offrir quand on est seule. Avec comme Comme un Établi, nous bénéficions de machines professionnelles mutualisées. C'est également une vraie chance d'évoluer dans un endroit où autant de compétences sont réunies. Échanger, faire des pauses ensemble, ne pas être seule, c'est un vrai avantage. En plus de l'accès aux ma-



Emeline Delvoye est métalière. Elle a fondé l'atelier de construction métallique Ouka en 2016.

chines, je bénéficie d'un box où je peux dessiner mes plans, exécuter les petites finitions sur mes projets et faire ma comptabilité. »

[atelier-ouka.com](#)

Stéphane Penneec, ébéniste créateur de mobilier sur mesure « Imaginer des projets à plusieurs grâce à la complémentarité de nos compétences »

« Je viens de Lille où je partageais déjà un atelier avec d'autres artisans. Mais le lieu était plus petit, nous étions 5 ébénistes à mutualiser les moyens. Ici c'est différent, de nombreuses activités sont représentées, ce qui crée une grande richesse. Je suis arrivé il y a trois semaines. Je loue un box ainsi que l'utilisation des machines. Cela me permet de développer l'activité sans avoir à m'engager financièrement sur l'achat de matériel coûteux. Un autre avantage encore plus important à mes yeux est la puissance du collectif, la possibilité de mutualiser des connaissances, d'imaginer des projets à plusieurs grâce à la complémentarité de nos compétences. »

Site web : [creationpennec.com](#)



Stéphane Penneec est ébéniste créateur de mobilier sur mesure "Influencé par les courbes tendues de l'Art Nouveau belge et français, comme par la légèreté et le minimalisme du style scandinave ».

LA FABRIQUE DE LUNEDOÙ : ARTISANAT ÉCO-RESPONSABLE ET MONTURES SUR-MESURE

Créée en 2019, la Fabrique de Lunedoù propose des montures de maisons françaises et des montures sur-mesure.



Corinne Houdmond devant sa collection de lunettes, Ayoka.

Une lunetière et opticienne pétillante

Après avoir exercé le métier de professeur de judo pendant 9 ans, Corinne Houdmond décide, en 2004, de faire un bilan de compétences et se réoriente. En 2007, elle obtient son BTS Optique-Lunetterie et elle devient, l'année suivante, directrice d'une enseigne d'Opticiens Mutualistes en Normandie. En 2017, pour des raisons personnelles, elle vient s'installer à Rennes. « **Arrivée à Rennes, j'ai eu un déclic. Je voulais devenir entrepreneure et créer ma propre boutique, une boutique et un atelier à mon image** » explique Corinne Houdmond. En juillet 2019, cette femme pleine d'énergie ouvre la Fabrique de Lunedoù, située sur le Mail François Mitterrand à Rennes. Dans le cadre du Pass Création, Corinne Houdmond se fait accompagner dans son développement par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine : « **Je recommande aux artisans qui peuvent en être bénéficiaires de faire la demande de cette aide. Cela m'a beaucoup apporté pour le développement de mon entreprise** » déclare l'artisane. Elle propose des montures de maisons françaises, mais elle développe

aussi sa propre collection, nommée Ayoka qui signifie « *Bonjour et bienvenue* » en bété ; un clin d'œil à ses origines de Côte d'Ivoire. « **J'ai toujours aimé le dessin et j'ai toujours voulu en faire mon métier. Il est important pour moi de créer des lunettes sur-mesure. Nous avons tous une morphologie différente, il faut des lunettes adaptées et confortables** » souligne la lunetière.

Un engagement éco responsable

Corinne Houdmond a une vraie démarche éco-responsable dans sa boutique et dans son atelier puisqu'elle a acheté, en grande majorité, du mobilier et des machines d'occasions. Elle évite également le gaspillage en réutilisant l'eau grâce à un circuit fermé installé sur l'une de ses machines. L'opticienne réutilise aussi des chutes de lunettes pour fabriquer des bijoux ou de nouvelles montures. La lunetière attache une grande importance à la provenance de ces produits : elle travaille avec une marque française, Modot et une marque italienne, Mazzuchelli, pour les plaques. Elle propose également des lunettes en acétate et en corne de bluffe.

VOUS SOUHAITEZ CRÉER OU REPREDRE UNE ENTREPRISE ?

Financé par la Région Bretagne et notamment mis en œuvre par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine, le Pass Création permet aux porteurs d'un projet de création ou de reprise d'entreprise de bénéficier d'un accompagnement individualisé, de 13 à 27 heures selon le profil de la personne.



Qui sont les bénéficiaires ?

Tout porteur de projet prêt à créer ou reprendre une entreprise à court terme, quel que soit son statut, sous réserve notamment :

- qu'il ait déjà formalisé la nature du projet de création/ reprise,
- qu'il n'ait pas déjà immatriculé son entreprise ou qu'il l'ait immatriculée depuis moins de 3 mois à la date d'entrée dans le dispositif et qu'aucun chiffre d'affaires n'ait été généré.

Un accompagnement complet et sécurisant en 3 étapes avec des conseils d'experts :

- La structuration : Formalisez votre projet, construisez votre dossier et élaborer votre prévisionnel.
- Le financement : Validez vos chiffres et sécurisez la faisabilité de votre projet. Sollicitez les prêts et aides adaptés à votre projet.
- L'accompagnement post-crétion/ reprise : Maximisez vos chances de réussite avec un accompagnement pendant vos 3 premières années d'activité.

NB : Le dispositif régional Pass Création est également mis en œuvre, sur le département d'Ille-et-Vilaine, par d'autres opérateurs labellisés par la Région Bretagne : la CCI Bretagne, Initiative Bretagne, France Active Bretagne et l'ADIE.

LE MOT DU PRÉSIDENT



« Les conseillers de la CMA 35 accompagnent les créateurs et repreneurs dans la création de leur entreprise grâce notamment au Pass Création. C'est un parcours d'accompagnement personnalisé qui permet de dynamiser et de sécuriser un projet de création ou de reprise. » Philippe Plantin, Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine



Contact : La Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine : 02 23 500 500 / clea@cma-rennes.fr

CÔTÉ PRO



Je peux communiquer comme une pro.

Avec la plate-forme en ligne
Des clients dans mon magasin*,
pas besoin d'être un expert pour créer
vos campagnes de communication
prospects et clients – mailings, e-mailings
et SMS – en quelques clics.

Plus d'infos au **36 34** (service gratuit
+ prix appel), en **bureau de poste**
ou sur **desclientsdansmonmagasin.com**

**SERVICE SANS
ENGAGEMENT**

**PAIEMENT À LA COMMANDE
SANS FRAIS D'INSTALLATION**



**LA POSTE
SOLUTIONS
BUSINESS**

* Des clients dans mon magasin est une offre de MEDIAPOST, filiale du Groupe La Poste.

PERTES D'ACTIVITÉ DE 15-20 % EN 2020, INQUIÉTUDES POUR 2021

Trésorerie fragilisée par les arrêts de chantier lors du confinement ; coûts indirects liés aux gestes barrières et nouveaux protocoles ; retard dans les projets communaux en attentes de décisions des nouveaux élus... L'heure est à l'extrême vigilance dans le secteur des Travaux Publics. Et si le plan de relance du gouvernement dédie des fonds à la reprise des chantiers, rien n'est à ce jour engagé du côté de la commande publique, qui représente 60 % de l'activité du secteur.

« On a pris 6 mois dans la vue en 2020, entre le confinement et le décalage des élections. C'est 15 à 20 % de pertes d'activité pour 2020, et un manque de visibilité préoccupant pour 2021 » Raymond Armange, président de la fédération TP35.

La relance par la commande publique

« Nous sommes dépendants à 60 % de la commande publique, et principalement des communes et intercommunalités ». Ceux-ci ont en effet le pouvoir décisionnel sur les chantiers de réseaux routiers, de voiries, d'eau potable, d'assainissement, d'éclairage public... « Les interco ont été installées fin juillet, à présent il faudrait qu'ils lancent les chantiers... » mais certains n'ont même pas encore installé toutes leurs commissions. Le renouvellement des élus est important, plus de 50% sont de nouveaux édiles, ceux-ci désirant prendre le temps de la réflexion sur les projets d'infrastructures.

« L'état affiche dans son plan de relance des crédits et accompagnements financiers pour les collectivités locales, afin de redynamiser la commande publique par l'investissement. Mais aujourd'hui on ne voit rien venir. Et vu la durée des mises en chantier... Il y a une grande inquiétude pour 2021. »

—> **19 M€ pour les communes et intercommunalités bretiliennes** : La préfecture d'Ille-et-Vilaine a annoncé aux élus des fonds supplémentaires pour les travaux d'infrastructures, d'équipements... Une enveloppe exceptionnelle de la DSIL - dotation de soutien à l'investissement local des communautés de communes - s'élève à 19 M€ sur le département, s'ajoutant à l'enveloppe initiale de 11 M€. De quoi engager des travaux d'infrastructures.

Rencontre avec les élus bretiliens !

« La profession s'est mise en marche pour rencontrer les 58 présidents d'intercos de Bretagne, dont 18 en Ille-et-Vilaine. Nous sommes en délégation d'une dizaine de professionnels. Nous en avons rencontré 6 à ce jour, ils nous parlent des travaux courants d'entretien, mais pas de projets d'envergures. »

Une rencontre avec Saint-Malo Agglomération est prévue en novembre, le rendez-vous avec la métropole rennaise est espéré dans ces mêmes échéances. « Bien sûr, les grands chantiers de la LGV pour le ferroviaire, ou encore du métro sont derrière nous. Tout comme les routes départementales Rennes-Angers et Rennes-Redon qui se terminent. Sur le bureau du Conseil Départemental il y a encore 150 dossiers qui concerne des projets TP... mais des projets de moindre envergure... »



Raymond Armange
président
de la fédération TP35

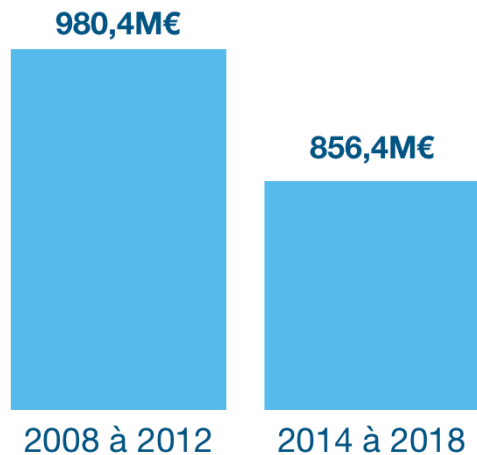
LE CHIFFRE

132

C'est le nombre d'apprentis en première année à la rentrée 2020 au CFA des TP en Bretagne, basé à Ploërmel. La filière est complète ! « Même si demain il y a une perte d'activité, cela ne durera pas, il faut garder les compétences en Bretagne, et former, pour assurer la continuité. »

Dépenses des communes et EPCI :
-13 % sur la période récente, 2008-2012
comparée à 2014-2018

**Baisse des dépenses d'infrastructures
des communes et EPCI en Ile-et-Vilaine**



(en euros constants source : DGFiP/Cellule économique CERC)

LES TP EN ILLE-ET-VILAINE

300 entreprises, 4 230 salariés
Chiffre d'affaires : 644,4 M€
(c'est 33 % du CA des TP en Bretagne)

18 M€ D'INVESTISSEMENT

Le Département d'Ile-et-Vilaine annonce anticiper 25 mises en chantiers en 2021 et 2022, pour participer à la relance économique, pour un montant de 18 millions d'euros.

Le Département entend donner des signes positifs en lançant rapidement une série de travaux. Au-delà des chantiers déjà programmés, il anticipe la réalisation de 25 opérations recensées dans le cadre du programme « Mobilités 2025 ».

Liste des travaux :

Échangeurs à Maen Roch et Tinténiac • Rectification de virages : Saint-Jean-sur-Couesnon, Hirel, Domagné, Vendel • Accès à la Pointe du Grouin • Amélioration de carrefours : Saint-Lunaire, Servon-sur-Vilaine, Dinard, Dol-de-Bretagne, La Rougeraie - Le Haut-Fail, Melesse, bretelle RN 157 • Sécurisation du Passage à niveau (PN 15) à Pléchatel • Entrée de Bain-de-Bretagne ; Tourne à gauche à Domalain • Sécurité en traversée et/ou desserte économique : La Brohinière, Janzé, Guipry-Messac • Liaisons vélo : Saint-Sauveur - Relais de mobilité de Romagné, Châteaugiron - Chantepie, La Mézière - La Chapelle-des-Fougeretz • Aire de co-voiturage de Plesder.

Dès la reprise d'activité sur les chantiers, au moment du déconfinement, le Département a proposé aux entreprises des mesures leur permettant de reconstituer leur trésorerie :

- pour les marchés qui s'engagent d'ici la fin de l'année 2020, l'avance forfaitaire a été portée à 25 % ;
 - pour les marchés en cours, il a été proposé aux entreprises une « avance Covid » de 25 % des travaux restant à réaliser.
- Pour la profession des travaux publics, le montant global de ces facilités financières s'élève à environ 4 millions d'euros en 2020.



3 rue de Coëtquen, 35000 Rennes · 02 23 62 47 80
Ouvert du mardi au samedi de 8h à 13h
et de 15h30 à 19h, et le dimanche de 8h à 13h.



Boulangerie artisanale aux pains au levain naturel avec des farines et céréales issues d'une filière courte et locale.



**RESEAU CONCEPT
AGENCEMENT**

Bureau d'étude Architecture d'intérieur
Spécialisés en métiers de bouche
www.reseau-concept-agencement.com
6 rue Mahomat 35650 LE RHEU
Tél. 02 99 14 97 00
Mail : rca@rcagencement.com



Lhermine Transactions

« Votre affaire est notre affaire »

Stéphane L'HERMINE 06 89 81 29 05
contact@lhermine-transactions.com
www.lhermine-groupe.com
26, boulevard de Verdun - 35000 RENNES

LA FFB PAYS DE FougÈRES REÇOIT LES ÉLUS DU TERRITOIRE LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vendredi dernier, l'Assemblée Générale de la FFB du Pays de Fougères se tenait à la Reposée à Liffré autour d'une soixantaine d'artisans et entrepreneurs. Jean-Michel Galle, président, avait convié le nouveau président de Fougères Agglomération, Patrick Manceau, et le vice-président de Couesnon Marches de Bretagne, Pascal Hervé. L'occasion d'échanger sur les projets du territoire.



Jean-Michel Galle, Patrick Manceau, Pascal Hervé et Xavier Champs.

« **L'artisanat du bâtiment a plutôt bien résisté, il n'y a jamais eu autant de chantiers sur Fougères !** » selon Pascal Manceau. Constat confirmé par la FFB35 qui annonce que les carnets de commandes sont plutôt bien remplis actuellement. « **Il nous reste à consolider cette reprise pour 2021, le plan de relance du gouvernement devrait nous y aider, avec l'élargissement des aides à la rénovation énergétique** » explique Xavier Champs le président de la FFB départementale. « **Cependant, nous attendons des mesures concrètes pour relancer le marché du neuf : prorogation du Pinel jusqu'en 2022 et retour au Prêt à taux Zéro neuf à 40 % sur tout le territoire** ».

Un point a été fait sur les aides à la rénovation énergétique : le dispositif Ma Prime Rénov va être généralisé, en lieu et place du Crédit d'Impôt Transition Énergétique (CITE). Il sera disponible en janvier 2021, mais sera rétroactif au 1^{er} octobre 2020 pour les devis signés à partir de cette date. « **Les nouveaux barèmes ont été dévoilés depuis cette réunion et reprennent malheureusement les montants existants depuis juillet 2020** » ajoute avec déception Xavier Champs. La FFB entend poursuivre ses interventions auprès des élus afin que des mesures efficaces tant sur le secteur du neuf que l'ancien soient prises : « **Et quand on parle d'efficacité, on vise à la fois les objectifs énergétiques et le soutien à l'activité du secteur Bâtiment, et de l'emploi** », souligne Xavier Champs.

Sur Fougères Agglomération, Patrick Manceau a assuré du maintien des investissements pour 2021 et 2022, soit plus de 20 millions d'euros principalement sur Fougères : réhabilita-

tion des Urbanistes, le CIAP (centre d'interprétation des patrimoines), le quartier de l'Annexe, la réhabilitation de plusieurs gymnases... et plusieurs projets sur diverses communes, dont le pôle d'échange multimodal du Rocher Coupé. « **Nous connaissons l'importance du secteur du Bâtiment sur notre territoire, ce sont de nombreux emplois non délocalisables** ». À elle seule, la FFB rassemble 131 entreprises sur le Pays de Fougères et 1 300 emplois.

Sur Couesnon Marches de Bretagne, Pascal Hervé a présenté en détail le projet de pôle social et culturel de Bazouges, avec une démarche participative des habitants pour construire le projet, dont l'investissement représente 1 million d'euros, financé à 40% par les collectivités locales.

La réunion a également permis de faire le point sur la campagne de communication locale initiée au printemps 2018 par la FFB du Pays de Fougères : le site www.batiment-fougères.fr regroupe un annuaire des entreprises avec formulaire pour demander un devis, et une page dédiée aux offres d'emploi, qui ont généré 2 000 visites et 75 demandes de contacts cette année. Génératrice de visites sur le site, la page Facebook Le Bâtiment en Pays de Fougères rassemble une communauté croissante, actuellement 4200 abonnés. Début 2020, un spot vidéo a été réalisé avec l'aide des professionnels de la FFB, il a été diffusé en août et septembre au cinéma le Club à Fougères, et le sera de nouveau au cours du premier semestre 2021.



Les artisans du Pays de Fougères sont venus nombreux.

AVEC UN DUT GEA EN POCHE, ALEXANDRE SE RECONVERTIT DANS LA CHARPENTE

À 21 ans, Alexandre a totalement changé de métier ! Déterminé dans son projet de réorientation, Alexandre a intégré en alternance il y a un an l'entreprise Hurault charpentes et ossature bois à Chateaugiron. Aujourd'hui, il a obtenu son CAP charpentier et commence ce mois-ci un apprentissage sur deux ans pour préparer un brevet professionnel, au CFA de Vannes.



L'an passé, Alexandre terminait son DUT GEA à Quimper quand il a réalisé qu'être derrière un ordinateur n'était pas son truc, et qu'il préférerait exercer un métier manuel et concret. Aimant les bâtiments anciens, il s'est tourné vers le bois et la charpente, alors qu'il n'était même pas bricoleur. Après de nombreuses recherches

infructueuses, il frappe à la bonne porte, sa motivation réussit à convaincre Olivier Nicolas qui cherchait à former un jeune.

« Alexandre a un bon contact déjà, et avec sa maturité, il apprend vite et est persévérant, ce qui est très important dans notre métier. Ses premiers mois n'ont pas été faciles sur les chantiers, mais il s'est accroché et a réussi à prendre les bons automatismes du métier », explique Olivier Nicolas.

Pour Alexandre, c'est le côté humain qui l'a emporté dans sa réussite : « Mes deux tuteurs sont vraiment pédagogues. Avec mon nouveau métier, j'ai appris la valeur de choses simples et essentielles : on fabrique et on pose des constructions en bois, on apporte du confort aux clients, on fait preuve de solidarité sur les chantiers ».

Retrouvez son témoignage complet en vidéo sur la chaîne YouTube de la FFB35.

BATISIMPLY : SOLUTION DE GESTION DE CHANTIERS ET D'ÉQUIPES EN LIGNE

Alexandre Moison est électricien à Renac, Arnaud De Gayardon est responsable en gestion de projet informatique. Suite à leur rencontre il y a 2 ans, ils ont fait développer pour l'entreprise Amelec une solution 100 % en ligne pour mieux gérer l'organisation des chantiers et la communication avec les salariés. Chaque équipe a été dotée d'une tablette pour pouvoir échanger en temps réel.

Souhaitant perfectionner cet outil qui a permis de gagner en réactivité et en performance, ils se sont associés avec un développeur informatique, pour réaliser une solution adaptée aux TPE/PME du BTP : La startup Batisimply est née, actuellement chez 1kubator à la Mabilais à Rennes.

« Le lancement de la nouvelle version est proche, nous cherchons une vingtaine d'entreprises pilotes pour la co-développer à partir des retours d'expérience sur les chantiers », explique Alexandre Moison. Batisimply est un outil simple et facile d'utilisation, qui permet de gérer les plannings, heures par salarié et par chantier, plan de charge de l'entreprise, transmission de documents techniques et messagerie qui fonctionne par chantier. L'entreprise compte devenir acteur dans le développement d'outils technologiques pour le BTP.

« Nous perdons trop de temps à gérer des soucis liés au fait qu'on ne voit pas les gars tous les jours, qu'on n'a pas passé ou reçu l'information au bon moment ». Batisimply est là pour uniformiser la communication entre le dirigeant, le conducteur de travaux et les équipes sur le terrain via une interface simple et fonctionnelle.



Présentation de Batisimply à Cicé Blossac jeudi dernier, par Alexandre Moison et ses associés : Arnaud de Gayardon de Fenoyl et Alexandre Bourdeu.

Jeudi 24 septembre, Batisimply était présentée à un parterre d'entreprises intéressées, dont la plupart vont déjà démarrer avec l'outil auprès d'une partie de leurs équipes. « Une manière progressive de commencer est de l'intégrer sur les équipes les plus intéressées avant de le déployer au reste de l'entreprise ».

8 LAURÉATS DES TROPHÉES BRETONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE !

Cette 14^e édition était organisée par la DREAL, l'ADEME Bretagne, l'Agence régionale de santé et la Région Bretagne, et s'inscrivait dans le cadre des rencontres régionales Santé-Environnement.



© Book Hémisphères / Kervignac (56) Laure Le Maréchal, directrice administrative.

Catégorie « entreprise » : Book Hémisphères (56)

« Les Trophées bretons du développement durable donnent une vraie visibilité à Book Hémisphères, qui collecte et trie les livres de seconde main sur le territoire et constitue une reconnaissance du travail que nous menons en faveur de l'insertion. Nous accueillons des personnes qui n'ont pas travaillé depuis longtemps, pour des contrats de 6 mois renouvelables. Elles bénéficient d'un accompagnement sur mesure avec une professionnelle de l'insertion. C'est un vrai tremplin vers un emploi », souligne Laure Le Maréchal, directrice administrative.

Catégorie « établissement d'enseignement » : Lycée professionnel Louis Armand de Locminé (56)

« En agissant pour la couture responsable : Recycler, Réutiliser, Customiser et Upcycler. La filière mode de notre lycée prolonge l'usage de tissus et vêtements usagés, tend vers le zéro déchet et limite donc son impact énergétique. Nos ateliers ne génèrent quasiment plus de déchets : tout est réutilisé pour créer, par exemple, des lingettes démaquillantes ou des éponges tawashi... On montre ainsi que l'on peut faire autrement que la "fast fashion" : on achète puis on jette », explique Cécile Pouliquen, documentaliste du lycée qui a porté la candidature du lycée Louis Armand aux Trophées bretons du développement durable.



© Lycée Louis Armand / Locminé (56) Collette Heber, professeure Mode et Spectacle

Catégorie « association » : Ti Jouets (29)

Structure agissant pour le recyclage et la revalorisation des jeux et des jouets, tout en créant des emplois pour des personnes en situation de précarité.

« Écrite en binôme en 2017, l'histoire de Ti Jouets s'appuie sur un modèle d'économie circulaire, au service des personnes, de l'environnement et de la société, en phase avec nos valeurs. Notre volonté étant d'étendre l'activité sur les autres départements de la région Bretagne, notamment en développant de nouveaux points de collecte, les Trophées bretons offrent une belle exposition à ce modèle si singulier », souligne Marjorie Grégoire, cofondatrice de l'association.



© Ti Jouets / La Roche-Maurice (29) L'équipe de l'association



© Eau du Bassin rennais pour Terres de Sources®. Yannick Nadesan, président Eau du Bassin Rennais

Catégorie « acteur public » : Eau du Bassin Rennais pour Terres de Sources® (35)

« Engagée par la collectivité Eau du Bassin Rennais en 2015, Terres de Sources® est une initiative unique sur le territoire français. Elle soutient et encourage les bonnes pratiques des agriculteurs locaux qui se sont engagés à agir pour l'environnement et la protection de l'eau potable avec un mode de production plus vertueux pour les ressources en eau. Comment ? En proposant aux agriculteurs de nouveaux débouchés et en valorisant leurs produits », rappelle Yannick Nadesan, président d'Eau du bassin rennais et conseiller à Rennes Métropole.



© Les Cuisiniers solidaires / Vannes. Akim Khouchef, ex-président.

Prix « Ensemble », prix spécial du jury : Les Cuisiniers solidaires (56)

Sensibiliser au gaspillage alimentaire par le biais de la récupération d'invendus auprès de fournisseurs et de producteurs locaux ET cuisiner ensemble ces fruits et des légumes récupérés pour apprendre les uns des autres, favoriser la rencontre et la convivialité. « **Cuisine participative, anti-gaspillage et bonne humeur garantie sont les engagements de l'association. Il s'agit avant tout de permettre aux plus précaires de se nourrir correctement. La vocation sociale des Cuisiniers solidaires est inscrite dans notre ADN : prendre du plaisir à faire la cuisine ensemble, redonner la dignité à chacun et chacune en offrant la possibilité d'être acteur de la solidarité locale, éviter l'assistanat et activer le don/contre-don. Quand l'un confectionne une confiture, l'autre fait le café et une autre ramène ses chaises...** », résume Akim Khouchef, fondateur.

Le prix « Santé Environnement » parrainé par le plan régional santé environnement : Plélan-Le-Grand pour la Canopée (35)

L'équipement public Canopée regroupe un accueil de loisirs sans hébergement, un espace jeune, la garderie périscolaire, une salle d'animation, des bureaux, des salles d'activités. « **C'est le rôle de la commande publique que de soutenir et développer des solutions nouvelles. Les Trophées bretons du développement durable mettent en lumière le travail accompli et c'est très valorisant. La collectivité, adhérente de l'association Bruded, mène cette réflexion depuis près de 10 ans et aujourd'hui nous montrons qu'il est possible de mener des projets ambitieux et innovants avec des acteurs du territoire. C'est la reconnaissance d'un travail collectif qui trace le sillon de la transition écologique en milieu rural** », se félicite Murielle Douté-Bouton, maire de Plélan-le-Grand.



© La Canopée / Plélan-le-Grand. Murielle Douté-Bouton, maire.

Le prix « Alimentation », parrainé par Intermarché : Le Panier de la mer (29)

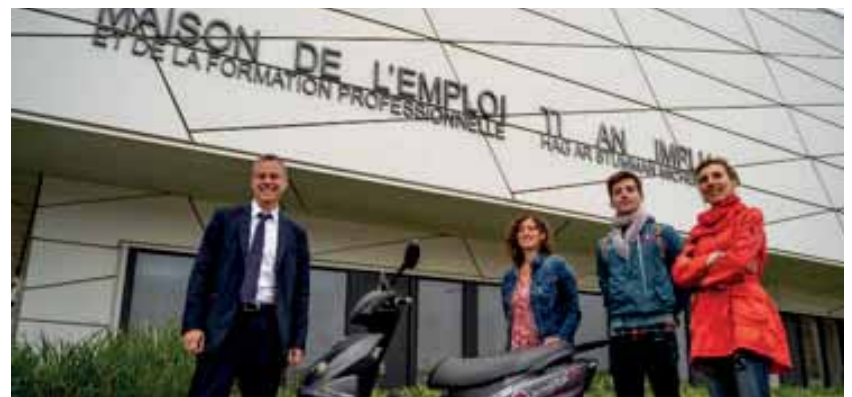
« Unique en France et même en Europe, Le Panier de la mer assure la redistribution de produits de la mer, invendus de criée, transformés par les ateliers d'insertion de ses associations locales et redistribués dans les circuits d'aide alimentaire. Ce réseau national ne cesse de se développer », confie Marianne Storogenko, présidente.



© Le Panier de la mer / Plonéour-Lanvern (29) Jean-Marie Le Buan, directeur de la fédération

Le prix « Mobilité », parrainé par SNCF : Lannion-Trégor Communauté (22)

« Depuis plus d'un an, nous déployons une politique de mobilité forte, à travers deux actions phares : Scootélék'tro, mise à disposition de scooters électrique et proposition de covoiturage domicile-travail, et interentreprises, à l'échelle d'un parc d'activités. Ce Trophée permet de donner un coup de projecteur à ces deux actions et de partager des expériences concrètes et probantes en matière de déplacement, qui pourront, je le souhaite, être source d'inspiration pour d'autres collectivités », témoigne Carine Hue, vice-présidente de Lannion-Trégor Communauté en charge des mobilités.



© Lannion-Trégor Communauté (22) Les acteurs du projet Scootélék'tro

LE VILLAGE BY CA ILLE-ET-VILAINE ACCUEILLE 5 NOUVELLES STARTUPS

L'accélérateur de startups fondé par le Crédit Agricole intègre 5 nouvelles jeunes pousses : Aisprid, Guty, Foodologic, Sharly et Albertine en consigne. Elles rejoignent la communauté des 14 startups déjà présentes et bénéficieront d'un dispositif complet d'accompagnement.

Elles seront peut-être les pépites de demain. En trois ans, le Village by CA a déjà permis l'éclosion de quelques belles entreprises en Ile-et-Vilaine. On peut citer Steeple, Happywait, Procsea ou encore moovency. Dernièrement la très prometteuse startup Anozrway, spécialisée dans la cybersécurité, a réussi le tour de force d'une première levée de fonds à 2 millions d'euros.

Le village by CA n'est pas un simple incubateur mais bien un accélérateur. Les startups doivent avoir au préalable un modèle qui tient la route, un bon business plan, de solides perspectives de développement. Le programme sur deux ans vise à accélérer leur développement commercial, faciliter leur passage à l'échelle industrielle via un programme d'accompagnement sur-mesure, des mises en relation d'affaires et d'un rayonnement national et international. « **Les fondateurs sont généralement 2 ou 3 lorsqu'ils intègrent le programme et notre travail est de les accompagner dans leur montée en puissance. À leur sortie, la majorité de nos startups ont une équipe constituée d'une dizaine de personnes** », souligne Willy Deslande, startup manager du Village by CA. Pour aider au recrutement, l'accélérateur fait appel à des partenaires comme Happy to Meet You ou encore Kom and Do. Depuis 3 ans, les 29 startups accélérées ont contribué à la création de 200 emplois. Elles ont en moyenne multiplié par 4 leur chiffre d'affaires au terme du programme.

*Le village by CA n'est pas
un simple incubateur
mais bien un accélérateur*

15 startups ont candidaté pour intégrer cette huitième promotion. 12 dossiers ont retenu l'attention du startup manager du village et 5 ont passé brillamment l'épreuve du "pitch training". Au village By CA, ce sont les 16 entreprises ambassadrices qui valident la décision finale. « **Pour être sélectionnées les entreprises doivent contribuer à la création d'emploi, et répondre à des enjeux territoriaux et environnementaux.** »

C'est donc le cas pour Aisprid, Guty, Foodologic, Sharly et Albertine en consigne. Cette huitième promotion regroupe des innovations sur les secteurs de l'agro-alimentaire, la santé et les nouvelles technologies (NTIC). Foodologic et Aisprid ont particulièrement marqué les esprits à l'issue de leur présentation.



Carole Gourmelon, maire du Village By Ca Ile-et-vilaine et Willy Deslande, startup manager.

• Foodologic

Foodologic propose une solution numérique pour valoriser les fruits et légumes invendus. Ces produits qui ne sont pas récoltés, hors calibres, « moches » représentent 38 % du gâchis alimentaire. Le but est de remettre ces fruits et légumes dans le circuit en les proposant aux commerçants à des prix imbattables. Si on connaissait ce genre d'application à destination du consommateur final (Too good to Go, Phoenix...), Foodologic se positionne sur le marché B2B avec une marketplace pour les producteurs à destination des distributeurs (Grandes et moyennes surfaces, agro-alimentaire, restauration). Magali Duramé, la fondatrice, avait précédemment exercé pendant 13 ans au sein de la grande distribution à différents postes (commerce, contrôle de gestion, Supply Chain...).

• Aisprid

Fondé à Saint-Malo par Nicolas Salmon et deux autres associés, Aisprid propose un robot autonome pour la récolte et l'inspection de fruits et légumes fragiles, tels que la fraise ou la tomate. Le robot peut analyser la maturité des fruits et légumes pour anticiper le moment du ramassage, et effectuer le ramassage lui-même. Cette technologie devrait permettre de faire face à une pénurie de main d'œuvre. Le robot sera accessible sous forme d'abonnement mensuel et une facturation au volume (« Robot as a service »).

• Albertine en consigne

Cette jeune entreprise propose à Rennes la livraison à domicile de produits locaux, bio et consignés. Le client peut commander du lait, des œufs, de la crème, des jus, du cidre, de la bière... Les produits viennent d'un périmètre maximum de 30 km autour de Rennes. La commande est déposée devant la porte et les consignes récupérées à la prochaine livraison. Ayant connu un accroissement notable de son activité pendant le confinement la fondatrice Mélanie GrandMoulin cultive désormais l'ambition de dupliquer son modèle dans d'autres villes françaises.

• Guty

Guty est une solution de télé-médecine augmentée par l'Intelligence Artificielle pour la prise en charge des troubles gastro-intestinaux. L'application permet d'être en contact avec des experts, de partager l'évolution de ses symptômes et ainsi constituer une base de donnée pour avoir un suivi précis. L'application centralise les informations fournies régulièrement par le patient sur ses troubles, symptômes, régime alimentaire et propose des consultations avec une équipe d'experts.

• Sharly

Sharly, est une solution digitale de gestion des visiteurs professionnels en magasins grandes et moyennes surfaces (fournisseurs, merchandiseurs, animateurs, intervenants diverses).

Fondée par Nicolas Chéritel, ancien de chez Danone et de chez Doctolib, il a été rejoint début 2020 par Anthony Chosson un expert de la grande distribution. Leur objectif : équiper plusieurs centaines de points de vente d'ici à 2022.

Première promotion pour Carole Gourmelon nouvelle maire du village

Carole Gourmelon a pris ses fonctions le 15 mai dernier. Elle succède à François Cormier, récemment nommé directeur marketing et commercial du groupe immobilier Launay. **« Je poursuis l'excellent travail de François Cormier, avec l'ambition d'accélérer le développement du village, comme nous le faisons pour nos startups »,** confie Carole Gourmelon. La maire du village envisage un développement sur trois axes majeurs : proposer un programme d'accompagnement à toutes les entreprises du territoire ayant un projet d'innovation et de transformation **« le but étant d'accélérer les mises en relation entre nos startups et ces entreprises dans un principe d'open innovation »**, développer un collectif des 4 villages By CA bretons pour **« partager certaines pratiques, mutualiser certaines offres et être plus rayonnant sur l'ensemble du territoire »**, et enfin accompagner l'entrepreneuriat pour tous **« en se rapprochant de certaines associations comme Entreprendre pour Apprendre (EPA), par exemple. »**

PREMIÈRE EXPÉRIENCE D'AUTOPARTAGE INTERENTREPRISES AVEC LES STARTUPS DU VILLAGE BY CA

Moovency, startup rennaise accompagnée par Le Village by CA Ille-et-Vilaine, favorise le mieux-être au travail à travers l'ergonomie des postes. Elle poursuit sa mouvance vers la *"Happy Tech"* en adoptant un service d'autopartage destiné à ses collaborateurs.



Mobility Tech Green teste un nouveau format d'autopartage au sein du Village by CA qui héberge et accompagne 14 startups à ce jour.

Moovency a choisi la solution connectée de Mobility Tech Green, startup rennaise récompensée par un award au CES Las Vegas, pour l'accompagner sur la mise en place de ce service. Et pour optimiser au maximum la solution, la voiture est également mise à la disposition de l'ensemble des salariés des startups hébergées au Village by CA Ille-et-Vilaine, soit une centaine de collaborateurs. Cette voiture autopartagée offrira la même disponibilité qu'une dizaine de véhicules individuels tout en optimisant les déplacements professionnels des startups du Village.

« A travers cette nouvelle expérience nous mettons toute notre connaissance et expertise de l'autopartage et de la mobilité professionnelle au profit de jeunes startups telles que Moovency. L'axe véritablement innovant ici réside dans le fait que l'ensemble des startups du Village by CA vont pouvoir utiliser ce véhicule, c'est de l'autopartage inter-entreprise. Nous voyons se dessiner une nouvelle façon de penser la mobilité, avec des PME pleinement engagées dans une démarche RSE qui n'hésitent plus à bousculer les codes établis à l'image du traditionnel véhicule de fonction » déclare Alexandre Fournier, directeur marketing et communication de Mobility Tech Green.



ESPACE ATYPIQUES



ME

MENGARD & CO

DES CARRELEURS ET DES PEINTRES

WWW.MENGARD-CO.FR — 02 99 57 95 66



Spécialiste de l'ameublement
et l'aménagement d'espaces
professionnels et résidentiels

FORMA DESIGN

FORMA DESIGN CAP MAIL
1, MAIL FRANÇOIS MITTERRAND | 33000 RENNES
02 99 33 23 56
forma-design.fr



SOLUTIONS ACOUSTIQUES
INTERIEURES

EN PLAFOND ET CLOISON

Installateur de plafonds
& murs tendus **BARRISOL®**

ISODECOR

LA MAÎTRISE DE L'ACOUSTIQUE INTÉRIEURE

02 99 67 21 20

www.isodecor-rennes.com

27, rue de la Marebaudière - 35760 MONTGERMONT - Fax 02 99 67 35 80

l'agencement sur-mesure
pour les professionnels

menuisierimeril.com

meril

Votre partenaire pour vos projets particuliers et professionnels



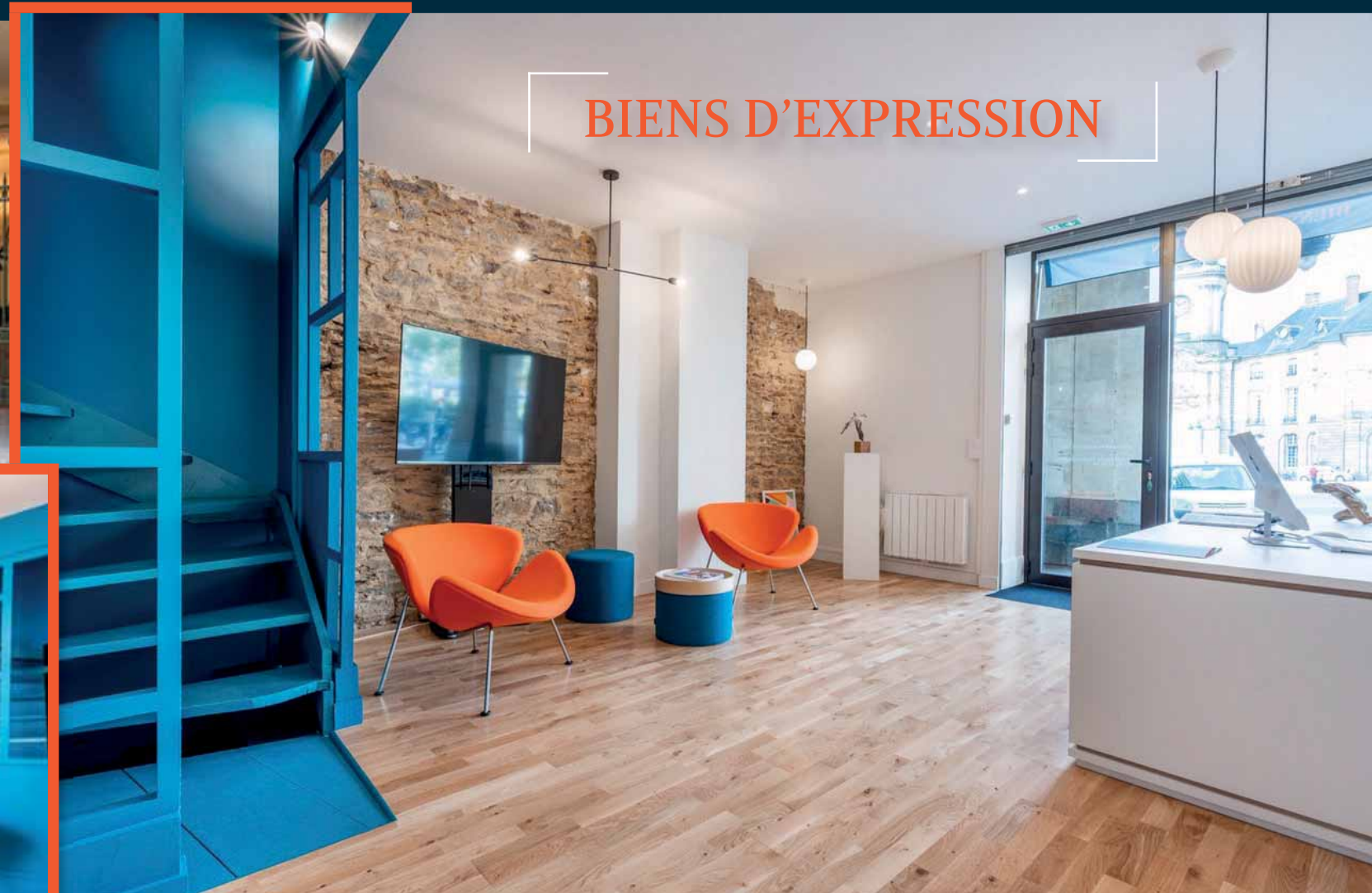
ENERGIES

ELECTRICITE | PLOMBERIE | CLIMATISATION

02.99.67.24.97 • 06.72.39.45.02

fdenergies35@gmail.com • 35740 PACÉ

BIENS D'EXPRESSION



13, Galerie du théâtre - Rennes 35000
Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h
02 55 42 01 59 - rennes@espaces-atypiques.com



www.agenceplus1.com
39 rue Saint Malo 35000 Rennes
P : 06.07.81.09.79
agenceunplusun@gmail.com

Nous allons vous faire aimer l'architecture intérieure
DES PROJETS DESSINES POUR VOUS
Professionnels et Particuliers



Affaire négociée par le Groupe Giboire

02 23 42 43 44 ■ giboire.com

STORIES OFFRE 20 000 € DE PRESTATIONS À UNE STARTUP RENNAISE

Dazl group, fondé en 2015, a créé Stories, une agence de marketing rennaise spécialisée en storytelling digital, qui accompagne les startups et les marques dans leur développement. Ses fondateurs ont organisé un concours pour les jeunes entrepreneurs du réseau Yao! avec une dotation de 20 000 euros.

Les fondateurs de Dazl, Flore Audine et Florent Picard, sont marraine et parrain Yao! Bretagne. Ce fonds de dotation, créé par Mario Piromalli en 2014, s'est donné la mission d'accompagner la jeunesse bretonne dans la vie entrepreneuriale. Dans ce contexte difficile, Stories souhaitait apporter sa pierre à l'édifice et aider les jeunes entrepreneurs de la région Bretagne. C'est chose faite : Stories a proposé à Yao! Bretagne d'organiser un concours « Yao! Contest ! » permettant aux jeunes entrepreneurs du réseau de remporter un an d'accompagnement digital gratuit d'une valeur de 20 000€.

Cet accompagnement comprend :

- Le conseil et la stratégie : design et storytelling digital
- La gestion des pages Facebook et Instagram
- La rédaction et la diffusion de contenu
- La rédaction de rapports de performance et des préconisations
- La veille concurrentielle
- Un budget Facebook Ads offert de 3 000 €.

Du 22 juin au 14 juillet 2020, les entrepreneurs et entrepreneuses de toute la région Bretagne inclus dans le parrainage Yao! Bretagne ont pu, sur le site internet de Stories présenter leur candidature. Diffusée sur les réseaux sociaux de Stories et de Yao! ainsi que sur la Newsletter de Yao!, le concours a reçu plus de 40 candidatures avec des projets variés et des profils de tous horizons. Après plusieurs semaines de lectures de parcours et de projets, Stories a retenu 6 finalistes : Kirae, Komet Store, Maison Pétale, Tourisme d'Aventure, Orpheau et Sneakers interchangeables.

Invités à l'agence, les candidats ont pu échanger avec les chefs de projet digitaux de vive voix. Au terme d'échanges passionnés, le nom du vainqueur tombait : Clémentine Ducauroy, la créatrice de « Maison Pétale » ! En reconversion professionnelle, la jeune malouine a allié ses passions pour l'entrepreneuriat et pour l'univers floral en fondant son entreprise de fleurs séchées en mai 2020.

Pourquoi Maison Pétale ? « Avec un projet bien travaillé et des perspectives de marché intéressantes, les idées ne se sont pas fait attendre pour développer un storytelling impactant. Clémentine a su séduire l'agence grâce à un projet fort, une volonté à toute épreuve et un challenge alléchant », souligne l'agence. La jeune entrepreneuse résume ainsi sa mission : « Fleurir et végétaliser le quotidien des Français ». « Lorsque nous l'avons appelé, elle n'y croyait pas ! Elle était vraiment ravie et avait hâte de collaborer avec l'équipe Stories ! » confie Florent Picard, fondateur et CEO. Aussitôt dit, aussitôt fait : la rencontre est prévue fin septembre pour lancer la première étape de l'accompagnement !



À propos de Stories : L'agence Stories créée par Dazl group est spécialisée dans le storytelling digital et accompagne les startups et les marques dans leur développement. Stories est née d'un constat : la publicité ne répond plus aux besoins et à l'envie des consommateurs. Il est désormais nécessaire de raconter son histoire et ses valeurs pour accrocher et fidéliser une communauté. Autrement dit, l'agence Stories capitalise sur l'histoire des marques pour décliner leur univers sur tous les canaux digitaux nécessaires à leur croissance.

À propos de YAO! : Fondation créée par Mario Piromalli, Yao! s'adresse à des jeunes entre 18 et 30 ans, qui ont soit d'entreprendre et qui souhaitent former un binôme avec un entrepreneur breton, prêt à donner de son temps, à partager son parcours et son expérience.

La volonté du fonds est de conforter les jeunes dans leur goût d'entreprendre et de sensibiliser les chefs d'entreprises bretons aux multiples « coups de pouce » qu'ils peuvent leur donner. Dans une fructueuse réciprocity d'échanges, ces deux univers ont mutuellement beaucoup à s'apporter et c'est ce décloisonnement qui guide la démarche de Yao!

« SE PASSER DE LA 5G EST INCOMPREHENSIBLE »

PIERRE JACOBS, DG ORANGE GRAND OUEST

37 sites à Rennes seront prêts à émettre en 5G dès cette fin d'année, couvrant 80 % de la ville (outdoor). Le DG Grand Ouest d'Orange, Pierre Jacobs, s'exprime sur le sujet épineux de la 5G, alors que Rennes annonce lancer une concertation citoyenne, Nantes parle même de moratoire.



→ « Je veux bien participer au débat citoyen à Rennes, légitime. Mais la question n'est pas une question locale. En droit, ce ne sont pas les collectivités qui décident du déploiement des technologies 5G ». C'est en effet l'État qui est compétent en matière de couverture mobile, les moyens d'action des maires s'avèrent très limités pour stopper un déploiement déjà en cours.

→ « En 2022 la 4G sera saturée à Rennes : il y a une augmentation chaque année de 40 à 50 % du trafic de données mobile. Se passer de la 5G est incompréhensible. On parle d'anticipation, ce n'est pas de la science-fiction. »

Le trafic est en effet boosté par l'usage de la vidéo, le trafic de datas. Une autre solution pour éviter la saturation étant de densifier le réseau en implantant au moins deux fois plus d'antennes et sites 4G à Rennes... On en compte actuellement 175 sur le territoire métropolitain.

Seize sites sont déjà équipés à Rennes (en coeur de ville principalement), 21 autres sont en cours d'installation et seront opérationnels d'ici fin 2020. L'implantation de la 5G se fait sur les sites existants de 4G, les autorisations des services techniques de la métropole sont actées. « Au lancement de la 5G, 80 % de Rennes (hors foyers) sera couvert »

→ « Le réseau 5G, permet de générer 4 fois plus de trafic que la 4G, avec 50 % de consommation d'énergie en moins. »

Remise en question et intérêt de cette nouvelle technologie :

→ « Les innovations se développent une fois la technologie mise en place. La 3G (lancée en 2002) a permis l'arrivée d'internet sur nos mobiles. La 4G (lancée en 2011) a permis la révolution de l'image-vidéo sur les mobiles. La demande se crée par l'offre, d'autres innovations vont découler de la 5G. »

Commercialisation de la 5G fin 2020

Les enchères de la 5G ont été finalisées jeudi 1^{er} octobre. Orange, SFR, Bouygues Telecom, Free, les quatre opérateurs débourseuront au total plus de 2,8 milliards d'euros. Il s'agit de onze bornes de fréquences (allant de 3,4 à 3,8 gigahertz), les premières commercialisations de services 5G dans certaines villes françaises doivent pouvoir se faire dès cette fin d'année 2020. Orange dispose de 90 MHz, SFR 80 MHz, et 70 MHz pour Bouygues Telecom et 70MHz pour Free.

Impact des ondes

Un rapport commandé par le gouvernement et rendu public le 15 septembre conclut à l'absence "d'effets néfastes avérés à court terme en dessous des valeurs limites recommandées concernant l'exposition aux ondes électromagnétiques de la 5G". Ce rapport indique que les recherches doivent se poursuivre pour les bandes de fréquences telles que le 26 GHz, qui ne sera pas employé en France à court terme. La 5G repose sur un ensemble de fréquences, situées dans la bande allant de 3,4 à 3,8 GHz, voisines du spectre de la 3G et de la 4G.

LE RÉSEAU SERA-T-IL SUR-SOLLICITÉ PAR LES BUS ÉLECTRIQUES À RENNES ?

La dépendance à l'électricité est aujourd'hui très forte, accentuée à Rennes par une population croissante, et l'essor des mobilités électriques. Le 18 septembre Rennes Métropole a par exemple validé l'acquisition de 92 autobus électriques, modèle « eCitaro » de la marque Mercedes-Benz, qui seront déployés à partir de 2022.



59 bus articulés comme sur cette photo, et 33 bus standards | seront déployés à Rennes entre 2022 et 2025

C'est un marché public d'un montant de 60,565 millions d'euros, qui s'inscrit dans la continuité de la démarche engagée dès 2015 par Rennes Métropole et Keolis, visant à renouveler le parc de véhicules de transports en commun sans recourir à l'achat de bus diesel. Après 7 Bluebus électriques mis en circulation dans les rues de la ville depuis mai 2018, 92 eCitaro viendront grossir les rangs de la flotte rennaise entre 2022 et 2025. En 2030 l'ensemble des bus circulant sur Rennes rouleront à l'électrique.

Dans ce choix la collectivité indique que le système de batteries se rechargera au dépôt et aux terminus, par un pantographe ascendant fixé sur le véhicule. Quel impact sur le réseau électrique de la ville, quelle consommation et quel coût par rapport au système actuel ? Tout n'est pas encore acté, comme l'indique Mathieu Theurier, vice-président de Rennes Métropole à la mobilité et aux Transports :

« Le choix des bus eCitaro de Mercedes, tout juste validé par la commission d'appel d'offres, va à présent permettre de poursuivre ces études. Cela doit se traduire concrètement par un appel d'offres pour les bornes de recharge et le choix d'un fournisseur, courant 2021.

Pour rappel, les bus eCitaro ne seront mis en circulation qu'au printemps 2022. »

7J → *Le choix se porte-t-il sur un modèle de charge rapide ou de charge lente ? Cela aura une incidence sur la sollicitation du réseau électrique de la ville, ainsi que sur les infrastructures avec l'installation de pantographes dans l'espace public.*

« À ce stade, nous pouvons simplement préciser que la recharge de ces bus se fera la nuit, entre 1h et 5h du matin, puisqu'ils doivent être en circulation toute la journée. C'est précisément un créneau horaire auquel le réseau électrique est peu sollicité. Par ailleurs, les chargements en terminus ne sont que des chargements complémentaires sur certaines lignes : l'autonomie d'un véhicule est d'environ 200 km avec la recharge nocturne. Ces charges complémentaires durent 5 minutes, le temps du terminus et ce à la même puissance que celle utilisée pour le rechargement nocturne au dépôt. »

© Rennes, Ville et Métropole



Mathieu Theurier,
vice-président de Rennes Métropole
à la mobilité et aux Transports

7J → La Bretagne est très dépendante énergiquement, ce choix de l'électrique est-il adapté à ce territoire ?

« Dans le cadre de son Plan climat air énergie territorial (PCAET), Rennes Métropole s'est engagée à tripler la production d'énergie renouvelable sur son territoire (ndlr : d'ici 2030), notamment en matière d'électricité issue de sources renouvelables.

Par ailleurs nous sommes engagés en tant que Métropole à nous fournir à 25% en électricité renouvelable dès 2024, et de continuer à développer cette part, avec une actualisation courant 2022 pour fixer le plan d'action 2022-2030. »

Rennes métropole indique qu'à horizon 2030, conformément aux objectifs du Plan de déplacements urbains (PDU), la totalité de la flotte de bus sera à énergie propre, en électrique pour l'intra rocade et GNV - Gaz Naturel Véhicule - pour les lignes métropolitaines.



PANTHOGRAPHE

Depuis 2018, les bus électriques de la ligne 12 du réseau STAR, peuvent se recharger à La Poterie grâce à ce pantographe. Il existe divers modèles de pantographe, plus ou moins volumineux en fonction de la technologie choisie.

© LM

**Conception - Construction
Clé en main**

TERTIAIRE



ACTIVITÉ / INDUSTRIE



LOGISTIQUE



Possibilité de clé en main locatif
Proposition de terrains privés et publics

GSE s'engage contractuellement sur le prix, le délai et la qualité **depuis 1976.**

GSE Bretagne

9 Rue Louis Kerautret-Botmel à Rennes
02 56 85 36 17

EODEV LÈVE 20 MILLIONS D'EUROS POUR ACCÉLÉRER L'INDUSTRIALISATION DE SES SOLUTIONS HYDROGÈNE

La startup malouine Energy Observer Developments annonce avoir finalisé une première levée de fonds afin d'accélérer l'industrialisation et la commercialisation de ses solutions développées autour des dernières technologies hydrogène.



© EODEV / Jean Hiss

STSH2 - Station mobile flottante.

Au départ était un bateau « test » baptisé Energy Observer. Le navire sillonne les mers pour promouvoir l'énergie solaire, l'éolien et l'hydrogène. Au fil du temps, le projet Energy Observer est devenu un véritable acteur du changement en créant son propre bureau d'études à terre, Energy Observer Developments. Son objectif ? Utiliser l'expertise de ces années de navigations et des connaissances acquises par ses ingénieurs pour concevoir, assembler et diffuser des systèmes énergétiques zéro émission à échelle industrielle.

Grâce à un premier tour d'amorçage mi-2019, EODEV avait pu mettre en place sa structure opérationnelle, signer ses premiers accords et contrats stratégiques, financer et concevoir des prototypes. Aujourd'hui, EODEV annonce la finalisation de sa première levée de fonds, pour un montant total de 20 millions d'euros. Il s'affirme ainsi comme l'un des acteurs innovants de la filière hydrogène française dont la croissance est désormais inscrite comme une priorité gouvernementale.

Ce financement va permettre d'accélérer l'industrialisation et la commercialisation de solutions énergétiques de l'entreprise. Les produits d'EODEV adressent l'ensemble de la chaîne énergétique : des générateurs électro-hydrogène de moyenne puissance (GEH2®) ; des systèmes énergétiques hydrogène embarqués (REXH2®) pour une utilisation maritime et fluviale (propulsion et vie à bord), et des stations mobiles flottantes (STSH2) de production et de distribution d'hydrogène vert.

EODEV a pu compter sur la confiance de ses actionnaires et partenaires historiques de l'Odyssée Energy Observer (groupe Accor

ou Thémis assurances), et sur l'apport de nouveaux acteurs industriels (le Groupe Monnoyeur) impliqués dans le projet. Cette mobilisation témoigne de la qualité technique des produits proposés et de la pertinence d'une stratégie résolument orientée vers la transition énergétique.

EODEV est aujourd'hui prêt pour contribuer aux ambitions affichées par le gouvernement dans le cadre du plan « France Relance » qui marque un tournant décisif dans l'appui à l'ensemble de la filière hydrogène. Ses technologies répondent directement à la demande pour une utilisation de l'hydrogène efficace, accessible, avec une empreinte environnementale faible.

Créée en mars 2019, EODEV est la concrétisation économique des travaux de recherche et développement effectués à bord d'Energy Observer, premier navire à effectuer le tour du monde en autonomie énergétique. La société bénéficie ainsi de l'expertise acquise par ses ingénieurs et démontrée sur les 30 000 milles nautiques déjà parcourus par son bateau-laboratoire depuis 2017, et utilisant les technologies hydrogène / pile à combustible.

Basée à Saint-Malo, EODEV est une filiale du groupe Energy Observer. La société a pour ambition d'être un acteur-clé et un accélérateur de la transition énergétique. Les produits et solutions développés par EODEV sont basés sur l'utilisation intelligente et optimisée de mix énergétiques alliant différentes sources d'énergies renouvelables, et l'hydrogène comme moyen de stockage. La société propose également des services d'optimisation de mix énergétiques à travers son bureau d'études Energy Designer.

www.energy-observer-developments.com



© EODEV / Jean Hiss

GEH2 - Générateur électro-hydrogène.

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 LE « BUDGET DE RELANCE » PRÉSENTÉ PAR BRUNO LE MAIRE

Le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance a présenté le PLF21, projet de loi de Finances 2021, le 28 septembre, qu'il a nommé « *budget de relance* ».

Le budget repose sur quelques « principes fondateurs de la politique économique du gouvernement » a rappelé Bruno Le Maire dans son discours : la baisse des impôts pour les entreprises et les ménages : développer une offre industrielle innovante, accélérer la transition écologique. « Notre objectif est de créer jusqu'à 240 000 emplois d'ici 2022. »

TPE, artisans, commerçants :

Il a rappelé au sujet du PGE, prêt garanti par l'État, qu'il a bénéficié à 90 % à des PME et TPE.

« Je connais leur inquiétude au moment où s'approche l'échéance et je suis en contact depuis plusieurs jours avec des dizaines d'entrepreneurs, de patrons de cafés, de restaurateurs, de directeurs d'hôtels, des directeurs de salles de sport qui me disent « Nous avons l'échéance du prêt qui arrive. Qu'allons-nous devenir ? » Je leur rappelle que nous avons négocié avec la Fédération bancaire française qu'en cas de prolongation de la maturité du prêt garanti par l'État, les taux compris entre 1 et 2,5 %, garantie de l'État du prix qui représente un point sur ces 1 à 2,5 %. Nous ferons respecter ce couloir de taux qui a été négocié avec la Fédération bancaire française, et qui permet à toutes les PME et TPE de prolonger la maturité de leur prêt jusqu'à six ans au total. »

« Le fonds de solidarité a soutenu 1,7 million de très petites entreprises, d'indépendants, d'artisans. Il a déjà apporté 6 milliards d'euros net. Dès le mois d'octobre, ce fonds de solidarité sera porté jusqu'à 10 000 euros au lieu des 1 500 actuels pour tous ceux qui sont fermés administrativement ou qui, dans le secteur de l'hôtellerie, des cafés, de la restauration, de la culture, de l'événementiel, des salles de sport, ont perdu jusqu'à 80 % de leur chiffre d'affaires. Ils pourront toucher jusqu'à 10 000 euros au titre de ce fonds de solidarité qui est géré comme vous le savez par la Direction générale des Finances publiques. »

« Nous continuerons aussi à exonérer de charges sociales tous ceux qui sont fermés administrativement ».

« Nous maintiendrons le chômage partiel à 100 % pour les entreprises fermées administrativement. Pour tout le secteur du tourisme au sens large, il sera maintenu avec un reste à charge de 15 % seulement jusqu'à la fin de l'année. »

Secteur automobile

« Je pense au secteur automobile que nous avons soutenu à hauteur de 8 milliards d'euros notamment en augmentant massivement le bonus écologique pour l'achat de véhicules électriques et hybrides rechargeables et la prime à la conversion des véhicules. Ces mesures de soutien à la demande, elles ont donné des résultats. En juin et juillet, 520 000 véhicules ont été vendus en France, soit 25 % de plus par rapport à la même période en 2019. La part de marché des véhicules électriques a quasiment quadruplé, passant de 1,8 % en 2019 pour les véhicules particuliers à 6,1% en 2020. Près de 55 000 véhicules

électriques ont été vendus depuis le début de l'année. Le soutien à la demande a fonctionné et nous avons soutenu l'industrie automobile tout en accélérant la décarbonation du parc automobile français. »

- La prime sur les véhicules électriques et particuliers sera maintenue à 5 000 euros jusqu'à la fin de l'année 2020. Elle passera à 6 000 euros pour toute l'année 2021 et à 5 000 euros pour l'année 2022. 2 000 euros pour tous les véhicules hybrides rechargeables jusqu'à la fin de l'année 2020. Elle passera à 1 000 euros en 2021. Enfin, nous maintiendrons une prime à la conversion généreuse de 3 000 euros pour les ménages modestes.

→ 42 milliards d'euros sur les 100 milliards d'euros du plan de relance devront être décaissés d'ici la fin 2021, entre crédits budgétaires et baisse d'impôts de production.

→ Dans ce budget pour 2021 et par rapport au budget précédent, les dépenses vertes vont augmenter de près de 30 %.



Vous cherchez un emploi ?

La Région finance votre formation !

Avec **PRÉPA** et **QUALIF**,
bénéficiez d'une formation sur-mesure
pour apprendre un métier, développer vos compétences
ou valoriser votre expérience professionnelle.

22 000 places disponibles partout en Bretagne.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi

PERMIS DE CONDUIRE : SA PERTE PEUT-ELLE CONDUIRE AU LICENCIEMENT ?

Un salarié s'est vu retirer son permis de conduire et cela a des répercussions sur son activité car il était amené à utiliser souvent, voire quotidiennement, son véhicule. L'employeur envisage donc de rompre son contrat de travail du fait de ce retrait de permis. En a-t-il le droit ?

Permis suspendu ou retiré pendant le temps de travail

Si la suspension ou le retrait du permis de conduire a eu lieu pendant le temps de travail, le salarié peut faire l'objet d'une mesure disciplinaire, laquelle doit être proportionnée.

Les fonctions exercées par le salarié doivent nécessiter l'utilisation d'un véhicule soumis à la détention d'un permis de conduire (VRP, chauffeur routier, livreur, ambulancier, etc.) De surcroît, la perte de la possibilité de conduire doit constituer un trouble objectif au bon fonctionnement de l'entreprise. L'employeur doit donc nécessairement justifier qu'il subit un préjudice du fait de la suspension ou du retrait du permis du salarié concerné.

Selon les circonstances qui entourent ce retrait ou cette suspension, le licenciement pour cause réelle et sérieuse ou faute grave peut être envisagé.

Par exemple, la faute grave pourra être retenue si le permis de conduire d'un chauffeur routier a été retiré ou suspendu pour cause de conduite en état d'ivresse pendant les heures de travail. Cette infraction l'ayant privé de son droit de conduire pour 15 mois (*Cour de cassation, chambre sociale, 15 novembre 1994, n° 93-41.897*).

A noter que si l'employeur estime que son salarié ne mérite pas un congédiement pur et simple, il peut suspendre simplement son contrat de travail le temps que l'intéressé récupère son permis.

Il est également important de vérifier les dispositions de sa convention collective. Elles peuvent être plus favorables pour le salarié et prévoir par exemple, une obligation de reclassement (tel est notamment le cas des transports routiers).

Permis suspendu ou retiré en dehors du temps de travail

Le fait que le salarié ait fait l'objet d'une suspension ou d'un retrait de son permis de conduire en dehors de l'exécution du contrat de travail, dans le cadre de sa vie personnelle donc, ne peut pas constituer une faute.

En effet, selon la Cour de cassation, le fait pour un salarié qui utilise un véhicule dans l'exercice de ses fonctions de commettre, dans le cadre de sa vie personnelle, une infraction entraînant la suspension ou le retrait de son permis de conduire ne saurait être regardé comme une méconnaissance de ses obligations découlant de son contrat de travail et ce, même si ses fonctions impliquent la conduite d'un véhicule (*Cour de cassation, chambre sociale, 10 juillet 2013, n°12-16.878*).



Dès lors, l'employeur ne peut envisager de rompre le contrat de travail du salarié que dans le cas où la possession du permis de conduire est nécessaire à l'exercice de ses fonctions. Le licenciement envisagé ne pourra être qu'un licenciement pour cause réelle et sérieuse en raison du trouble objectif au fonctionnement de l'entreprise, qui devra être bien sûr explicité précisément dans la lettre de notification du licenciement. L'employeur doit en effet démontrer que la perte du permis de conduire du salarié, amené à effectuer des déplacements, l'empêche d'effectuer son travail et qu'il subit de ce fait un préjudice.

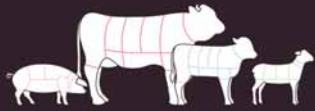
Si les fonctions du salarié impliquent nécessairement la conduite d'un véhicule, il est conseillé de prévoir une clause dans son contrat de travail selon laquelle :

- la détention du permis de conduire est indispensable ;
- le salarié s'engage à informer son employeur en cas de retrait ou de suspension de son permis de conduire.

À contrario, l'employeur ne peut donc pas envisager un licenciement lorsque le permis de conduire n'est pas nécessaire à l'exercice des fonctions et que le salarié a la possibilité de se rendre au travail par d'autres moyens (*Cour de cassation, chambre sociale, 4 mai 2011, n°09-43.192*).

Enfin, si la suspension ou le retrait du permis de conduire résulte de raisons médicales et que le salarié est reconnu inapte à conduire par le médecin du travail, l'employeur devra d'abord essayer de le reclasser. Si le reclassement s'avère impossible, il pourra alors le licencier pour inaptitude.

Carole Anzil
Auteur pour les éditions Tissot



Maurice

depuis 1906

TRÈS TRÈS BONNE VIANDE



Boucherie · Épicerie · Restaurant
26 route de Fougères, 35510 Cesson-Sévigné
www.bouchერიmaurice.fr
02 23 20 08 20




MODULES enseignes

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ  

www.modulesenseignes.com

4 rue des Entrepreneurs
35310 BRÉAL-SOUS-MONTFORT
02 99 60 59 41



Électricité  **Alarme**  **Réseaux informatiques** 

Particuliers & Professionnels

Laurent GROSSET
06 25 01 56 21

La Nache Bouchais - 35360 La Chapelle-du-Lou
Tél./Fax : 02 99 06 53 24 - grosset.laurent@systeme2g.fr



KERFROID
Spécialiste du CHAUD et du FROID

CUISON - FROID - LAGERIE
BUANDERIE - INOX SUR-MESURE
VENTILATION - CLIMATISATION

BUREAU D'ÉTUDES - INSTALLATION
ENTRETIEN - MAINTENANCE
DÉPANNAGE

4 AGENCES / DINAN : 02 96 39 76 63 / ST-BRIEUC : 02 96 52 53 32 / ST-MALO : 02 99 82 82 82 / RENNES : 02 99 26 15 78 / www.kerfroid.fr



Chalmel.

PEINTURE • REVÊTEMENT • DÉCORATION • RAVALEMENT

RENNES - TINTENIAC - DINARD
Tél. 02 99 65 55 00 - chalmelpeinture@orange.fr



BIÈRES
VINS et CHAMPAGNES
SPIRITUEUX
EAUX MINÉRALES
BOISSONS SANS ALCOOL
CAFÉS

ZA de la Giraudière
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Tél. 02 99 35 50 00 - Fax 02 99 31 01 42

FRANCE BOISSONS
servir, animer, réussir



CPCS

SHOW-ROOM
12, cours de la Vilaine
CESSON SEVIGNE

Plomberie - Chauffage
Installation - Dépannage
Electroménager - Pompe à chaleur

VIESMANN

Tél. 02 99 86 08 87 / cpcs.cyrildelahaye@orange.fr

GALERIE LAUTE À RENNES

KURT MAIR : HOMMAGE AUX GRANDS MAÎTRES

Soizik Laute se réjouit d'accueillir pour la première fois dans sa galerie de la rue de Bertrand à Rennes, un artiste passionné d'histoire de l'art : Kurt Mair, né en Allemagne. Depuis 1990, il expose en France mais aussi à l'étranger. Il revisite avec bonheur et talent les peintures et les dessins des grands maîtres. Chacune de ses compositions est l'occasion de nouer un dialogue avec les œuvres des artistes qui l'ont marqué par leur personnalité et la puissance expressive de leur peinture : Rembrandt, Le Caravage, Elisabeth Vigée-Lebrun, Knopff, Schiele, sans oublier les maîtres de la Renaissance.

Avec Kurt Mair, non seulement les époques se répondent en écho, mais tous les genres de la peinture sont convoqués. Kurt brosse des portraits, modèle des nus, compose des natures mortes, en alliant d'une manière très subtile dessin et peinture.

Ce qui frappe, c'est la sûreté de son métier, la précision du geste, le soin porté au rendu des matières, au travail de l'ombre et de la lumière : portraits saisissants de vie, visages aux carnations délicates, nus délicatement modelés pour exalter la sensualité des corps, natures mortes ou plutôt « *still leben* », vies silencieuses, au relief étonnant !

Dessin et peinture

Dans chacune des toiles de Kurt Mair, dessin et peinture à l'huile coexistent et s'enrichissent mutuellement : vigoureuses esquisses au crayon, ébauches très enlevées qui ne donnent que plus de force à la peinture des corps ou des objets modelés par l'ombre et la lumière. Les fonds éclatent de couleurs : harmonies



de rouge et d'orangés mélangés directement sur la toile, mais aussi subtils glacis, jeux de transparences et de couleurs dans des tonalités de verts, de bleus et de rose pâles.

Le geste du peintre est ample et vif, tout en mouvement, celui du dessinateur à la fois précis et spontané ! Kurt Mair affectionne le format carré, les plans rapprochés, les accents de couleurs vives telles ces femmes au bain drapées de jaune, de rose et d'orangé qui rappellent les dernières danseuses de Degas par leur intensité. Kurt cite les grands maîtres avec autant de respect que de liberté !

Gwénaëlle de Carné

Galerie Laute, 16 rue de Bertrand 35000 Rennes.
02 99 79 23 81 - www.galerielaute.com

Du 24 septembre au 24 octobre, du mardi au vendredi
de 14h à 19h et le samedi de 11h à 19h ou sur rendez-vous.

Crayon et huile sur toile et sur bois,
gravures tirées en 60 exemplaires.

LE STREET ARTIST OZANA S'INVITE CHEZ ODORICO

Le temps d'un week-end, le street artist rennais Ozana a accroché ses toiles aux murs de la maison Odorico. Les thèmes de l'enfance, l'enfermement, la liberté, la covid ou encore la violence sont présents dans cette jeune oeuvre inspirée de célèbres pochoiristes comme Banksy, Blek le Rat ou encore Jef Aerosol.



Façades d'immeubles, devantures de boutiques, ou encore l'emblématique piscine Saint-Georges portent sa patte. C'est au 7 rue Joseph Sauveur que réside le mosaïste Isidore Odorico, figure rennaise incontournable. Patrimoine privé exceptionnel, chargé d'art et d'histoire, la maison Odorico a ouvert ses portes quelques jours pour accueillir Ozana, jeune artiste prometteur.

Ozana, Seb de son prénom est un discret. D'ailleurs, il ne veut pas apparaître sur les photos. Autodidacte, il a commencé à peindre pour son plaisir en 2015, utilisant tous les supports de récup qu'il pouvait trouver. Il peint l'actualité, décrit l'injustice avec sa sensibilité. Le Bataclan, Charlie Hebdo, le mouvement Nuit debout, nourrissent son envie d'exprimer ses émotions. Parisien, il arrive à Rennes il y a deux ans avec sa compagne et prends un poste dans la restauration. Touché par le chômage lors du confinement, il peint davantage. Ses cartons de déménagement qu'il avait conservés deviennent les supports de ses créations. Le moment est inspirant, inquiétant, pousse la réflexion et l'imagination. Ozana veut partager son travail.

Il décide alors de déposer ses peintures dans la rue, dans son rayon autorisé d'un kilomètre. Les oeuvres trouvent vite preneurs, et disparaissent chez des propriétaires heureux d'acquérir une création ainsi trouvée, dans la rue, à l'heure où la liberté s'efface au profit de la sécurité.

Et de ce confinement, de ces oeuvres déposées dans la rue, naît des rencontres... et des opportunités. C'est ainsi qu'Ozana se voit proposer un lieu exceptionnel pour sa toute première exposition. Et Odorico l'inspire, il ajoute à son oeuvre une série de toiles où la mosaïque est très présente jusqu'à ce portrait d'Odorico lui-même.



Ozana devant son portrait d'Odorico.

Un artiste à suivre assurément. Instagram : [ozana_streetart](https://www.instagram.com/ozana_streetart)



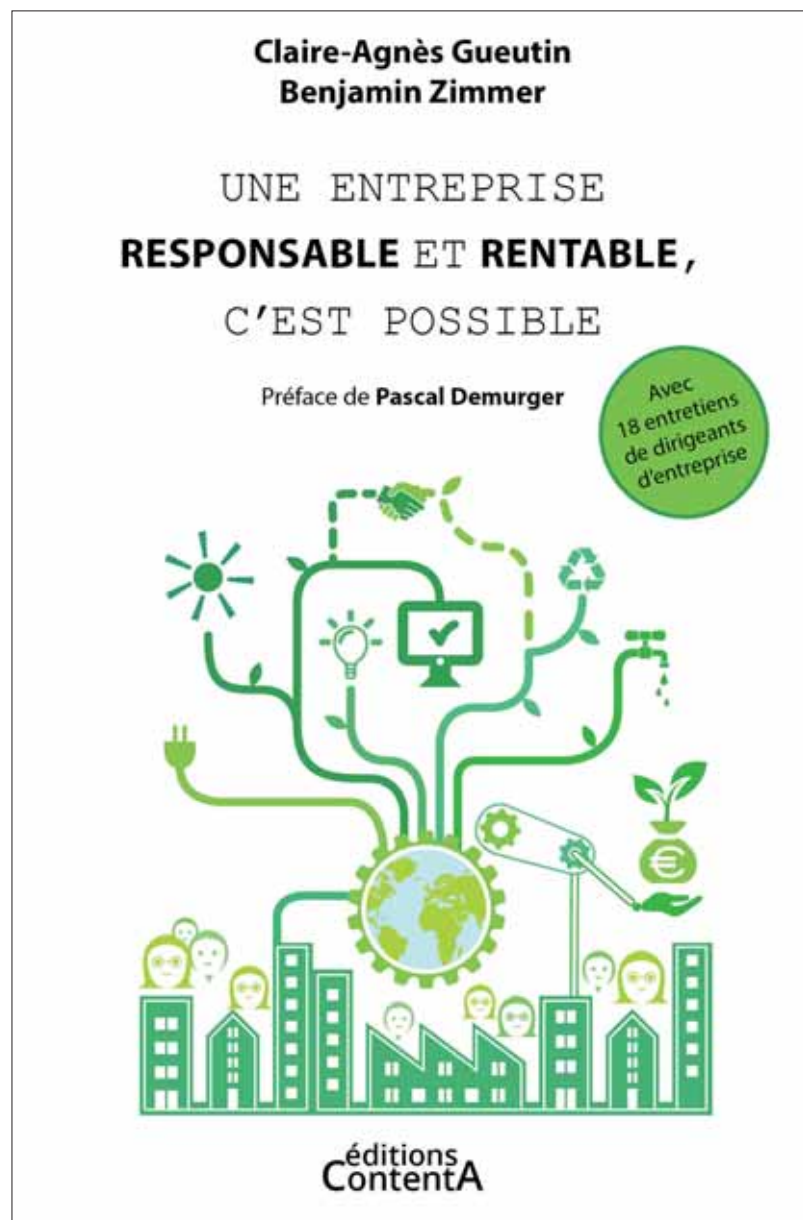
CHAUFFE MAURICE DES TAPAS ET PLANCHES POUR L'APÉRO

« *Chauffe Maurice* » a enchanté les papilles des convives lors de la soirée inaugurale d'OZANA. Le traiteur installé depuis un an au 16 rue Joseph Sauveur connaît un fort succès depuis son ouverture avec son concept de planche au tarif unique de 18 euros. D'origine basque, les fondateurs proposent des produits fins dénichés chez de bons producteurs « Pendant le confinement la boutique ne désemplissait pas, le concept plaît beaucoup. » Et nouveauté, Chauffe Maurice devrait proposer très prochainement des planches « *raclettes* ».

Site web : chauffemaurice.com

CONCILIER RENTABILITÉ ET RESPONSABILITÉ : DES ENTREPRISES TÉMOIGNENT

Des entreprises parviennent à concilier rentabilité et responsabilité sociale, à condition d'adopter le mode de fonctionnement adéquat. Financeurs et experts-comptables adaptent leurs méthodes, pour suivre le mouvement. Témoignages.



La preuve par l'exemple. Tel est le parti pris de l'ouvrage « *Une entreprise responsable et rentable* », publié par les Éditions ContentA, cet automne. Les deux auteurs, Claire-Agnès Gueutin et Benjamin Zimmer, y donnent la parole à des professionnels du chiffre, du financement et à une vingtaine d'entrepreneurs qui témoignent de leurs démarches. Parmi eux, des fondateurs d'entreprises comme Thomas Huriez, pour 1083 (jeans), Marine Billiard, pour Saint-Honoré Cleaning (service de nettoyage), mais aussi Dominique Schelcher, président directeur général de Système U. Par exemple, dans cette coopérative de commerçants indépendants, « **nous n'agissons pas seulement pour**

nous-mêmes mais au sein de notre écosystème, en bonne intelligence avec toutes nos parties prenantes », explique Dominique Schelcher. Une démarche qui a notamment conduit l'enseigne à produire 80 % de produits de sa marque en France et à en éliminer une centaine de substances controversées. Dominique Schelcher fait l'éloge du modèle de coopérative « **forme d'organisation résiliente qui a fait ses preuves sur le marché très concurrentiel de la grande distribution (...). Elle favorise la liberté, l'entrepreneuriat, l'indépendance, l'ascenseur social tout en restant à taille humaine, avec l'appui d'un réseau et une solidarité entre les associés. Aucun actionnaire n'impose de directives déconnectées du réel. Notre stratégie peut alors s'inscrire sur le long terme** », décrit-t-il. La preuve ? L'enseigne est passée de la septième à la quatrième place sur le marché en dix ans. Point saillant, le modèle coopératif est indissociable de l'ancrage local de l'entreprise. « **La force de nos magasins réside dans le fait que le dirigeant et les collaborateurs vivent sur ce territoire, ils connaissent leur région et leurs clients** », estime Dominique Schelcher.

La comptabilité s'adapte

En complément de ces témoignages d'entrepreneurs, l'ouvrage donne également la parole aux financeurs et aux experts-comptables. A la base, en effet, la comptabilité, basée sur des normes encadrées par les règles internationales IFRS, (International Financial Reporting Standards) se cantonne à évaluer la santé financière d'une entreprise. Prenant en compte les nouvelles démarches des sociétés, des méthodes de comptabilité s'efforcent aujourd'hui d'améliorer la lisibilité des données extra-financières, en monétarisant les externalités positives et négatives de l'entreprise. Depuis 2007, le Cabinet de Saint Front (conseil et audit spécialisé en RSE) a conçu une « *comptabilité universelle* », qui intègre la gouvernance, le domaine sociétal, environnemental et social. Par exemple, l'absentéisme crée une externalité négative qui est évaluée par son coût global (remplacement, baisse de productivité...).

Côté investisseurs, depuis plusieurs années, certains d'entre eux s'affranchissent de la rentabilité à court terme pour prendre en compte des informations extra-financières. C'est en particulier le cas des « *fonds à impact* », comme Alter Equity : il sélectionne des entreprises dont l'activité contribue à répondre à des enjeux sociaux ou environnementaux, comme la santé ou l'éducation. Fondé en 2007, il gère actuellement 150 millions d'euros, via deux fonds. En moyenne, les entreprises du premier fonds ont connu une croissance de leur chiffre d'affaires de 38 % depuis l'investissement. Et elles ont évité de produire 1,6 million de tonnes de CO₂.

Anne DAUBREE

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Conformément à l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 29 décembre 2019, le tarif 2020 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,78 € H.T.

Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS



Gwendal TEXIER
Catherine MENANTEAU-VAILHEN
Nadège GUIMONT
Liffré - La Bouëxière

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Gwendal TEXIER, notaire à LIFFRÉ, le 30/09/2020, enregistré au service départemental de l'enregistrement de RENNES, le 02/10/2020, référence 2020 N 03296, contenant cession par : La société **EURL MONCARRE FRUITS ET LEGUMES**, EURL, capital soc : 15.000,00 €, siège soc : Place Wendover 35340 LIFFRE, RCS RENNES SIREN N°444 604 292 A M. Olivier Maurice Nicolas GERMAIN, né à SAINT-LO (50), le 04/10/1971 et Mme Anne-Sophie CRAPONNE, son épouse, née à ANNEMASSE (74), le 01/07/1974, demeurant à ERCE PRES LIFFRE (35340), 12 place de l'Eglise, D'un fonds de commerce de VENTE DE FRUITS ET LEGUMES SEDENTAIRES ET SUR LES MARCHES EPICERIE exploité à LIFFRE (35340), place Wendover, sous l'enseigne MONCARRE FRUITS ET LEGUMES, RCS de RENNES SIRET : 444 604 292 00029 - Code 4721Z. Prix : QUATRE-VINGT-CINQ MILLE EUROS (85000 €) (Eléments incorporels : 57780 € -Eléments corporels : 27220 €), payé comptant. Entrée en jouissance : 30/09/2020. Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C. en l'étude de Me TEXIER, notaire à LIFFRE (35340), 4 avenue de la Forêt. Pour unique insertion. Me TEXIER

207J06569

AVIS ADMINISTRATIFS



COMMUNE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE APPROBATION DE LA MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération en date du 30/09/2020, le conseil municipal de Montauban-de-Bretagne a approuvé la modification n°3 du plan local d'urbanisme de la commune historique de Montauban-de-Bretagne. Cette délibération est affichée en mairie de Montauban-de-Bretagne pendant un mois à compter du 01/10/2020. Le dossier de modification n°3 du plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

20101591



SURSIS A STATUER

Par délibération du 28 septembre 2020, le conseil municipal de la commune de Vezin-le-Coquet a décidé la définition d'un périmètre de sursis à statuer sur les secteurs du Mesnil et du Petit Caradeuc. La délibération est affichée en mairie durant un mois à compter du 2 octobre 2020.

20101577

REVISION DU P.L.U. DE GUICHEN

Par délibération n°20-254 en date du 29 septembre 2020, le Conseil Municipal de GUICHEN a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme et fixé les modalités de concertation suivantes :

- des parutions d'articles dans le bulletin municipal "Le Reflet" aux différentes étapes d'avancement de la procédure,
- la mise à disposition du public des pièces validées du dossier en Mairie ainsi que sur le site Internet de la commune,
- la mise en place d'une boîte de messagerie et d'un registre dédiés au recueil des observations du public,
- la mise en place de panneaux explicatifs aux étapes clés du dossier,
- l'organisation de deux réunions publiques.

20101594



CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Julien MOREAU, notaire à NOYAL SUR VILAINE, le 30 septembre 2020, la société BRIAND, SARL au capital de 10 000,00 € dont le siège social est à SAINT COULOMB (35350), 25 résidence de l'Artimon, identifiée sous le numéro SIREN 797893096 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de SAINT MALO a vendu à la société MAISON BOULLE, SARL au capital de 10 000,00 €, dont le siège social est à BRECE (35530), 2 Placis du Tertre, identifiée sous le numéro SIREN 889075230 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de RENNES.

Un fonds de commerce de BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR exploité à RENNES, dans les Halles Centrales Place Honoré Commeurec et dans les Halles de la Place des Lices. Prix : 320.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 309.780,00 € et au matériel, mobilier et outillage pour 10.220,00 €.

Entrée en jouissance fixée au 01/10/2020. Les oppositions seront reçues par SCP NICOLAZO - 7 rue Charles Brisou à SERVON SUR VILAINE (35530), où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date des insertions prévues par la loi.

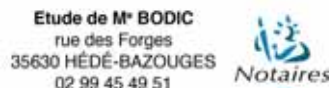
Pour unique insertion. Le notaire.

207J06406

COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 29 septembre 2020 a été prononcée la prorogation de 12 mois du délai du délai de clôture des opérations de liquidation judiciaire concernant **Madame Karine GALLEE**, Les Fougerais 35250 SAINT AUBIN D'AUBIGNE, non immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

20101562



Suivant acte reçu par Maître Jacky BODIC notaire à HEDE-BAZOUGES, 4, rue des Forges, le 1er octobre 2020 et enregistré au SDE de RENNES le 5 octobre 2020, sous le numéro 2020 N 3325, La société dénommée **LES FEES GOURMANDES**, Société à responsabilité limitée au capital de 7000 EUROS, ayant son siège social à HEDE-BAZOUGES (35630), 9, place de la Mairie, identifiée au SIREN sous le numéro 531 235 828 et immatriculée au RCS de RENNES. A cédé à : La société dénommée **SAS KRAMPALINE**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 EUROS, ayant son siège social à HEDE-BAZOUGES (35630), 9, place de la Mairie, identifiée au SIREN sous le numéro 888 891 397 et immatriculée au RCS de RENNES. Un fonds de commerce de RESTAURATION de type CREPERIE (crêpes et galettes à emporter) SNACK et GRILL, exploité à HEDE-BAZOUGES 9 Place de la Mairie. L'entrée en jouissance a été fixée au 01/10/2020. Prix : 88.000,00 € dont 80.000,00 € d'éléments corporels et 8.000,00 € d'éléments incorporels. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me BODIC, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BO-DACC). Pour unique insertion.

207J06595

COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 29 septembre 2020 a été arrêté un plan de redressement pour une durée de 10 ans (dix ans) concernant la **SCI TRAIT MARIE**, Locations de terrains et autres biens immobiliers. 1 Le Trait Marie 35660 LA CHAPELLE DE BRAIN, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 752 992 891. La SAS DAVID GOIC et associés, en la personne de maître GOIC, 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX, a été nommée commissaire à l'exécution du plan.

20101558



DROIT DE DELAISSEMENT DE LA PARCELLE XV48 SIS 12 RUE BASSE

La mairie de GUIGNEN informe ses concitoyens qu'une procédure de droit de délaissement est engagée sur la parcelle XV48 par les propriétaires. Les fermiers, locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes ainsi que les autres titulaires de droits sont mis en demeure de faire valoir leurs droits dans un délai de 2 mois en adressant un courrier à la Mairie de GUIGNEN 4 Rue de la Mairie 35580 GUIGNEN ou par mail : mairie@guignen.fr

20101592

COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 29 Septembre 2020 a été ordonnée concernant la **SCI LE MINERAIS DE BROCELIANDE**, Rue des Forges 35380 PAIMPONT, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 503 672 800, la prolongation de la durée du plan de redressement judiciaire arrêté par jugement du 14/06/2018, pour une durée d'1 an (un an). Commissaire à l'exécution du plan : SAS DAVID GOIC et associés, en la personne de maître GOIC, 39 rue du capitaine Maignan CS 34433 35044 RENNES CEDEX.

20101559

Abonnez-vous !



Commune de La Bouëxière MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) AVIS D'APPROBATION DE LA MODIFICATION N°2 DU PLU

Par délibération en date du 28 septembre 2020, le conseil municipal a approuvé la modification n°2 du plan local d'urbanisme. La dite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 02 octobre 2020.

Le dossier est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi qu'à la préfecture.

20101583

COUR D'APPEL DE RENNES TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 29 septembre 2020 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de l'**association INSTITUT HELENE DUBREUIL**, "Le Pont du Secret" 35380 PAIMPONT. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite individuelle à l'encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

20101560

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

- **SELARL AJassociés** prise en la personne de M^e BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
- **SELARL AJIRE** prise en la personne de M^e MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
- **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS** prise en la personne de M^e Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
- **M^e MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.

- **SELARL GAUTIER & ASSOCIÉS** prise en la personne de M^e Sophie GAUTIER, 111 bd de Lattre de Tassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
- **SELARL ATHENA** prise en la personne de M^e Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
- **SELARL GOMMJ** prise en la personne de M^e Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.
- **M^e Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.crediteurs-services.com
DdCP : Date de Cessation des Paiements
Sauf mention contraire, les annonces ci-dessous ne relèvent pas des procédures d'insolvabilité définies par le règlement (UE) n° 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015.

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 30 septembre 2020)

BREIZHOU, 3 rue de Montfort, 35160 BRETEIL, RCS RENNES 833 623 473. Restauration collective. Mandataire judiciaire : SELARL ATHENA. DdCP : 31/08/2020.

2020J00188

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 30 septembre 2020)

Au café du délice, 9 rue François Marie le Roux, 35150 BOISTRUDAN, RCS RENNES 841 351 794. Restaurant bar. Liquidateur : SELARL GOMMJ. DdCP : 30/09/2019.

2020J00191

ROAZHON PRO, 8 allée du Clos de la Merceraie, 35450 LIVRE-SUR-CHANGEON, RCS RENNES 849 335 005. Distribution de systèmes informatiques. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 31/05/2019.

2020J00189

TEKNA CONCEPT, 3 place du Général Giraud, 35000 RENNES, établissement principal actuellement situé 14 allée de la Futaie 53970 L'HUISSERIE, RCS RENNES 811 477 280. Commercialisation de matériel électronique hi Tech. Liquidateur : M^e ERIC MARGOTTIN. DdCP : 30/03/2019.

2020J00190

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET OUVERTURE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 23 septembre 2020)

F.L.T., route de Mordelles Zac de la Hautière, 35590 L'HERMITAGE, RCS RENNES 403 858 517. Peinture ravalement. Liquidateur : M^e ERIC MARGOTTIN. DdCP : 26/07/2019.

2020J00192

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 21 Septembre 2020)

TAYBI El Miloud, 37 rue de Lorient, 35000 RENNES, RCS RENNES 531 173 763. Café, Bar, restaurant.

2018J00373

AL AYOUBI Fawaz, 77 rue Alphonse Guérin, 35000 RENNES, RCS RENNES 392 520 219. Epicerie.

2015J00129

AGENCEMENT DEPANNAGE SERVICE, le Rocher Cutesson, 35460 MAEN ROCH, RCS RENNES 829 046 770. Agencements intérieurs.

2019J00081

AMIRA Hatem, 31 allée des Cèdres, 35131 BRUZ, RCS RENNES 817 559 164. Restauration.

2018J00294

FOUGEROLLE S.A. SOCIETE D'ETUDES CINEMA ET TELEVISION, Zone Artisanale des Landelles Rue de la Longueraie, 35520 MELESSE, RCS RENNES 682 018 502. études pour création d'affaires.

2018J00050

MILLOT Hedy, 9 le Pont, 35680 MOULINS, RM 802 721 225. Restauration.

2019J00142

ARRUNATEGUI LOPEZ Jimmy Alan, 4 rue de la Douve, 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, RM 802 638 239. Commerce.

2018J00388

LERETRIF Johnny, Rouffigne, 35500 VITRE, RCS RENNES 450 794 508. Commerce De Voitures.

2018J00027

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 21 Septembre 2020)

GAUTHIER Romain, Maineuf, 35250 SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE, RM 532 447 117. Fabrication De Plats Cuisinés.

2019J00430

LOUVEL Simon, 11 rue du Calvaire, 35140 GOSNE, RCS RENNES 822 586 640. Menuiserie.

2018J00044

A.D. PRODUCTION, 99 allée Saint-Héliér, 35000 RENNES, RCS RENNES 385 132 386. Distribution & photographie publicitaire.

2002J00055

AR DREM MAT SARL, rue de Goule d'Eau, 35600 REDON, RCS RENNES 751 980 608. Aménagement extérieur.

2019J00330

CREATION MENUISERIE OUVERTURE 35, la Bidois, 35230 NOYAL CHATILON-SUR-SEICHE, RCS RENNES 529 238 537. Menuiserie, plâtrerie, isolation.

2019J00009

D.P.R. (DECORATION PEINTURE RENOVATION), 9 rue des Charmilles, 35510 CESSON SÉVIGNE, RCS RENNES 750 516 965. travaux de peinture.

2019J00055

DRIVING EXPERIENCE GROUP, 2 rue de la Cour Neuve, 35550 LOHEAC, RCS RENNES 815 084 033. Holding.

2020J00095

G.T. OUEST GASTRONOMIE, 1 rue du Tertre, 35600 SAINTE-MARIE, RCS RENNES 453 947 004. Traiteur.

2017J00240

GARAGE DE LA CHAPELLE, le Bourg, 35330 LA CHAPELLE-BOUËXIC, RCS RENNES 530 736 388. Garage automobile.

2015J00374

HORIZON LOISIRS 2, Boulevard Henri Rajot Numéro 22b, 35240 RETIERS, RCS RENNES 498 998 004. Marchand de biens immobiliers.

2013J00239

HYGIENE PROPETE SERVICE, Zone artisanale de l'Ecotay, 35410 NOUVOITOU, RCS RENNES 495 270 209. Services à la personne.

2017J00148

ABOURA Riad, 20 rue Vasco de Gama, 35760 SAINT-GREGOIRE, RM 509 938 544. Peinture.

2019J00301

HAPPY BAGEL, 18 Rue de Bertrand, 35000 RENNES, RCS RENNES 808 243 08. restauration.

2018J00370

INIZAN, 19 Boulevard de Cahours, 35150 JANZE, RCS RENNES 750 746 596. Menuiserie.

2017J00371

INTER-MED AMBULANCES, 8 Avenue de la Croix Verte, 35650 LE RHEU, RCS RENNES 503 990 129. Transport sanitaire.

2016J00462

L'ATELIER DU NANCON, 36 Rue de la Guillardière, 35133 LECOUSSE, RCS RENNES 521 627 968. Menuiserie.

2019J00073

L.D. TRANS., Zone Artisanale la Croix de la Barre, 35130 RANNÉE, RCS RENNES 442 117 081. Transport.

2018J00067

LA FOURNEE DU PONT, 7 Rue du Docteur Léon, 35740 PACE, RCS RENNES 492 316 278. Boulangerie.

2016J00020

LAURENT SORRES CONSTRUCTION, 22 Rue du Pont des Arches, 35130 MOUTIERS, RCS RENNES 803 623 727. Maçonnerie.

2019J00373

FROGER Patricia, 1E rue du Lycée, 35600 REDON, RM 511 856 445. Rénovation.

2019J00200

LE MYTHE URBAIN, 63 Rue de Chatillon, 35000 RENNES, RCS RENNES 490 593 167. Restaurant, bar, pub.

2013J00438

LOST, 11 Rue Saint-Michel, 35000 RENNES, RCS RENNES 803 316 249. Restauration.

2017J00136

MFR, 9 Rue des Charmilles, 35510 CESSON SÉVIGNE, RCS RENNES 810 478 156. Carrelage.

2019J00370

PARADOXE, 18q Rue de Gael, 35160 MONTFORT-SUR-MEU, RCS RENNES 800 656 829. Salle de sport.

2019J00213

PONSIN INVEST, la Griette, 35150 JANZÉ, RCS RENNES 499 129 708. Prise de participation.

2020J00017

SAINTE-ARMEL AUTO, Rue Bernard Pailly Zone Artisanale de la Mottais, 35230 SAINT-ARMEL, RCS RENNES 794 224 634. Véhicules accessoires et équipements.

2018J00224

SARCIAUX, 2 Rue de Montfort, 35000 RENNES, RCS RENNES 793 708 579. Négoce de chaussures.

2019J00333

WinWeb, 20 Rue d'Isly, 35000 RENNES, RCS RENNES 820 442 499. Création site internet.

2019J00304

DEBRAY, 17 Rue des Jonquilles, 35580 GUIGNEN, RCS RENNES 804 134 120. Alimentation.

2018J00084

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 21 Septembre 2020)

SCHF, 21 Rue Bignon Zone Industrielle Est Chantepeie, 35000 RENNES, RCS RENNES 323 253 559. Vente en gros de produits textiles.

2010J00074

TASKIN, 11 Rue du Noyer, 35000 RENNES, RCS RENNES 802 000 232. Maçonnerie.

2018J00332

TERRE AMENAGEMENT ET BATIMENT, 78 Rue Ginguéné, 35000 RENNES, RCS RENNES 825 297 690. Plaquiste.

2019J00374

TERRE ET NATURE, 1 Rue Jean Marie Tullou, 35740 PACÉ, RCS RENNES 519 664 866. Produits naturels.

2017J00029

LE PIQUE-NIQUE, 25 Place Charles de Gaulle, 35420 LOUVIGNE-DU-DESERT, RCS RENNES 823 562 814. Restauration rapide.

2019J00287

SARLU A2M TRANSPORT, le Moulin de Chantepeie, 35680 BAIS, RCS RENNES 533 532 826. Transport de marchandises.

2018J00131

BUREAU DE RENOVATION DE L'HABITAT, Rue de la Rabine la Bourdonnais Montgerval, 35520 LA MEZIERE, RCS RENNES 440 387 421. Isolation maisons.

2018J00348

AAES, la Russotais, 35160 LE VERGER, RCS RENNES 800 037 699. Bureaux d'études techniques.

2019J00249

AVENIR'ELEC, 10 C Allée de Larvaux, 35700 RENNES, RCS RENNES 533 003 844. électricité.

2015J00470

BREIZH DIGOR, 11 Ténihan, 35550 SIXT-SUR-AFF, RCS RENNES 825 124 704. Menuiserie.

2019J00153

BREIZH ECO CONFORT, 6 Rue de la Bé-gassière, 35760 MONTGERMONT, RCS RENNES 798 668 620. Rénovation habitat.

2019J00109

BREIZH TRANSFORMATION, 12 Rue d'Armorique Zone Artisanale de Chêdeville, 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, RCS RENNES 801 695 529. Plans de travail.

2019J00028

C.S.P DEVELOPPEMENT, 33 Rue Théodore Monod, 35235 THORIGNE-FOUIL-LARD, RCS RENNES 514 292 218. Fabrication et vente de pizza à emporter, petite restauration.

2015J00426

C2LV, 99 Rue Jean Guéhenno, 35700 RENNES, RCS RENNES 752 136 499. Vente et prestation de services en informatique.

2019J00263

CL créations, 56b Avenue de l'Hippodrome, 35330 VAL DANAST, RCS RENNES 821 074 952. Menuiseries.

2018J00232

CONSTRUCTIONS MERANDON, la Poul-tière, 35640 MARTIGNE FERCHAUD, RCS RENNES 813 733 938. Bâtiments.

2017J00047

Créole et Fêtes, 2 Rue de Rennes, 35850 IRODOUER, RCS RENNES 840 661 789. Restaurant.

2020J00031

ENTREPRISE DE PLATRERIE PHILIPPE NEVEUX, Zone Artisanale la Scotiène - 1 Rue Antoine Augustin Parmentier, 35690 ACIGNE, RCS RENNES 393 958 640. Plâ-trerie.

2018J00441

BREIZH PEINTURE, 50 Rue Ange Blaise, 35000 RENNES, RCS RENNES 827 912 098. Peinture.

2019J00036

NEO FERMETURES, 8 Allée de Guerlédan Zone Artisanale - Rocade Sud, 35135 CHANTEPIE, RCS RENNES 810 851 048. Menuiserie.

2016J00323

MECA METAL, le Chêne, 35500 MON-TREUIL-SOUS-PÉROUSE, RCS RENNES 517 913 554. Ferronnerie Métallerie.

2019J00143

GRIPAN, 101 a Avenue André Bonnin, 35135 CHANTEPIE, RCS RENNES 801 731 308. Gestion de fonds.

2019J00275

GTP, les Milles Fossés, 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT, RCS RENNES 823 155 692. Travaux publics.

2018J00368

HOLDING DARRAS GILDAS, 22 Rue des Récollets, 35300 FOUGERES, RCS RENNES 509 749 545. Holding.

2019J00236

HUET, 12 Rue Saint-Pierre, 35150 JANZE, RCS RENNES 807 953 088. Restauration.

2015J00555

KSWT BOULANGERIE, 18 Rue des Feute-ries, 35300 FOUGERES, RCS RENNES 797 459 906. Boulangerie.

2016J00237

L'HERMINE, 24 Rue de Montfort, 35132 VE-ZIN LE COQUET, RCS RENNES 823 901 491. Bar brasserie loto.

2017J00403

LA MAISON DE L'ACCORDEON, 143 Rue de Nantes, 35000 RENNES, RCS RENNES 378 717 243. Accordéons.

2016J00310

Simon Werquin Plombier-Chauffagiste, 14 le Deserseul, 35150 PIRE CHANCE, RCS RENNES 822 147 419. équipements sani-taires et thermiques.

2019J00192

Savourez Le Plat Idéal, 24 Rue Bas Village, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 813 691 169. Vente par correspondance de plats cuisinés.

2019J00196

LARDEUX PATRICK, la Vignière, 35130 AVAILLES-SUR-SEICHE, RCS RENNES 508 880 820. Prestations de peintures.

2017J00033

LES COMPTINES DE JUSTINE, 17 Avenue Charles de Gaulle, 35410 DOMLOUP, RCS RENNES 750 889 602. Garde d'enfants.

2016J00066

LILINEW, 45 la Martinière, 35135 CHANTE-PIE, RCS RENNES 801 123 332. Crèperie.

2018J00398

LNP35, 2 Place des Glénan, 35590 SAINT-GILLES, RCS RENNES 828 785 584. Montage et démontage de pneumatiques.

2019J00254

LORINES GREEN, Rue Didier Daurat Zone Artisanale Airlande, 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA LANDE, RCS RENNES 828 119 495. Revêtements de sols.

2019J00071

M.B. TRANSPORT, 33 la Jardière, 35250 MOUAZE, RCS RENNES 810 549 535. Transports.

2019J00439

MAX agencement, 33 le Genetay, 35480 GUIPRY MESSAC, RCS RENNES 793 145 996. Menuiserie.

2016J00495

MDR GAMING, 47 Rue Jean Guéhenno, 35000 RENNES, RCS RENNES 820 831 634. Bar.

2019J00327

MG SPORT, société en liquidation, 3 Rue du Manoir, 35550 LOHEAC, RCS RENNES 819 961 970. Véhicules automobiles.

2019J00335

GMH AUTOMOBILES, 5 Rue de la Longue-raie Zone Artisanale les Landelles, 35520 MELESSE, RCS RENNES 822 031 019. Entretien réparation véhicules.

2018J00416

MUEZ & TAPISSIER, Lieu-dit le Muez, 35133 LUITRE DOMPIERRE, RCS RENNES 832 332 670. Tapisserie.

2019J00269

AMENAGEMENT BETON ROUTIER, 51 Rue de Rennes le Chatelier en Plechá-tel, 35470 BAIN-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 417 645 215. Travaux publics.

2016J00176

BH HOLDINGS, Rue de Gerhoui Zone In-dustrielle le Chêne Vert Bp 65107, 35650 LE RHEU, RCS RENNES 509 488 169. Produits mécaniques électriques et électroniques.

2012J00030

NAT'BIO, 1 Rue Jean Marie Tullou, 35740 PACE, RCS RENNES 794 931 063. Achat vente produits bio ou non.

2018J00386

PMS DENTAIRE, 3 le Nid, 35890 LAILLE, RCS RENNES 834 208 472. Prothésiste dentaire.

2019J00451

ERIC CHEVREL, Z.a. le Chardonnet, 35680 BAIS, RCS RENNES 452 889 074. Couverture, Zinguerie.

2016J00367

STUDIO 8, 8b Rue d'Anjou, 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 752 516 484. Coiffure.

2019J00348

TLJ RENOVATION, 1 Allée de la Grande Egalonne, 35740 PACE, RCS RENNES 832 962 526. Travaux d'agencement et de réno-vation.

2019J00311

TRANSPORTS CONSTANCE, 31 Route de Nantes, 35131 PONT-PEAN, RCS RENNES 342 385 499. Transports routiers.

2018J00109

FRANCE RANDONNEE, 9 Rue des Portes Mordelaises, 35000 RENNES, RCS RENNES 414 627 992. Agence de voyages.

2019J00393

BESNARD HARDY MELESSE, Zone Arti-sanale les Olivettes, 35520 MELESSE, RCS RENNES 397 852 138. Mécanique, carro-serie.

2017J00321

DECISION PUBLIQUE, 4 B Allée du Bâti-ment, 35000 RENNES, RCS RENNES 503 516 882. Conseil en management.

2018J00210

ELECTRONIC INSTRUMENT SYSTEM ELISYS, Route de Saint-Malo les Balus, 35760 SAINT-GREGOIRE, RCS RENNES 533 489 464. Système vidéo surveillance.

2017J00133

EVOLUTIVE FORMATION, 11 Rue du Docteur Chesnais, 35580 BAULON, RCS RENNES 818 156 028. Formation.

2020J00021

NELDDY, 22 Rue de la Donelière, 35000 RENNES, RCS RENNES 825 059 660. net-toyage.

2019J00037

LBC, 3 Avenue des Peupliers Immeuble le Stagadon, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 813 547 551. Formation.

2019J00019

MCL Métha sèche, Lieu-dit le Bois Hermès, 35360 LANDUJAN, RCS RENNES 791 796 592. Production vente d'énergie renouve-lable.

2020J00012

PREDIRIA, 1 Route de Paris Immeuble Atalis, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 841 190 416. Programmation in-formatique.

2019J00278

SOCIETE BRETONNE DE BIEN-ETRE, 17 Rue du Général Leclerc, 35580 GUICHEN, RCS RENNES 488 792 235. Parfumerie.

2017J00036

STYLE ET TRADITION, 5 Rue Victor Hugo, 35230 SAINT-ARMELE, RCS RENNES 818 837 411. Maçonnerie.

2018J00362

VOTRE BUREAU, 26 Avenue d'Helmstedt, 35500 VITRE, RCS RENNES 418 517 355. Commerce de gros de Forunitures de bu-reau.

2012J00037

BSS, 34 Rue d'Antrain, 35000 RENNES, RCS RENNES 800 360 851. Restauration.

2018J00100

BNL RESEAUX, 20 Rue de la Quintaine, 35000 RENNES, RCS RENNES 830 473 302. Installation réseau électrique.

2020J00046

BOIZELEC, la Ville Gicquel, 35360 MON-TAUBAN-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 839 578 028. Câblage et raccordement.

2019J00101

CESSON RAVALEMENT, 1 Allée des Prunus, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 804 131 217. Ravalement.

2020J00062

CONFI-ADDICT, 5 Rue Charles Menar-dais, 35470 BAIN-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 814 008 553. Fabrication de com-potes.

2017J00386

FINANCE CREDIT OUEST.COM, Zone arti-sanale les Portes de Ker Lann Rue Charles Coudé, 35170 BRUZ, RCS RENNES 810 286 666. Distribution de crédit.

2016J00277

HARMONIE EXOTIQUE II, 5 Square Sarah Bernhardt, 35200 RENNES, RCS RENNES 820 719 813. épicerie.

2019J00371

HUIT FRANCE, 8 Impasse des Charmilles Ecopôle Sud Est, 35510 CESSON SE-VIGNE, RCS RENNES 821 455 755. Indus-trie de la lingerie.

2017J00173

BOURET-NOUHIN Stéphane, 24 Boule-vard Pablo Picasso Chez Madame Bourdin Caroline, 49000 ANGERS. Gérant - Associé Indéfiniment Responsable De La Snc Lbs Conseils, Rcs Rennes 797 422 342 Exerçant A Ce Titre L'Activité De Commerçant, 177 Avenue Génral Leclerc - 35700 Rennes.

2019J00238

LARCHER METAL, 31 Rue de la Mairie, 35320 CREVIN, RCS RENNES 831 818 463. Structures métalliques.

2018J00032

LES JARDINS DU WEB, 3 Boulevard Villebois Mareuil, 35000 RENNES, RCS RENNES 823 679 402. Formation.

2019J00227

M.G.O, 3 Parc des Balkans, 35200 RENNES, RCS RENNES 835 003 237. Maçonnerie.

2019J00369

MGM, la Pichonnais, 35680 BAIS, RCS RENNES 838 950 772. Boulangerie.

2019J00297

NEFYLINK, 9 Allée de Betton, 35520 LA ME-ZIERE, RCS RENNES 832 462 923. Audit.

2019J00295

RUE DU PRESSING, Centre Commercial Beausoleil, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 801 992 652. Pressing.

2018J00186

SOLUTIONS DIGITALES 360, 4 Rue Saint-Louis, 35690 ACIGNE, RCS RENNES 812 599 116. Services informatiques.

2019J00339

VU Thi Lon, 104 Rue Ange Blaise, 35000 RENNES, RCS RENNES 477 732 952. Coif-fure.

2020J00056

GUEDA Tony, 21 la Galinais, 35600 BAINS-SUR-OUST, RM 539 469 007. Electricité.

2019J00418

TIROGLU Yasin, 3 Parc des Balkans, 35200 RENNES, RM 445 224 389. Maçonnerie.

2019J00328

Y'S VILLUP, 95 rue de Flore, 72000 LE MANS, RCS LE MANS 812 133 312. Res-taurant.

2018J00293

ATDEPANNAGE, le Haut Breil Bernier, 35140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER, RCS RENNES 815 158 506. Vente de systèmes domotique.

2020J00081

ZETAPUSH, 1137a Avenue des Champs Blancs, 35510 CESSON SEVIGNE, RCS RENNES 809 463 912. Plateforme informa-tique.

2019J00047

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE STRASBOURG (TI)
Liquidation judiciaire - Jugement du 07 septembre 2020

SA MAXI TOYS FRANCE, 91 route de Guebwiller, 68260 KINGERSHEIM, RCS MULHOUSE (TI) 392 377 248. Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, désignant liquidateur La SELARL MJM, en les personnes de Maître Philippe FROEHLICH et de Maître Nicolas SAVARY, 36 Rue Paul Cézanne, le Trident, 68200 MULHOUSE en qualité de co-liquidateurs, la SCP NOEL-NODEE-LANZETTA, prise en la personne de Maître Nadège LANZETTA, 29 Rue Mangin 57000 METZ, en qualité de co-liquidateur. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>.

2004B00112

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Arrêt plan de cession – Jugement du 25 septembre 2020

SERARE, 101 Rue du Pelvoux, 91080 ÉVRY COURCOURONNES, RCS EVRY 305 836 033. Restauration traditionnelle arrête le plan de cession au profit de : la société ANTELOPE ACQUISITIONS 2, Société mère du groupe Buffalo Grill, Société par actions simplifiée au capital de 174.000.100,00 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 834 364 911, siègeant au 9, boulevard du Général de Gaulle 92120 MONTROUGE, dont le Président est Monsieur Jocelyn Olive, avec faculté de substitution au profit de trois sociétés à constituer.

1979B00081

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Clôture pour insuffisance d'actif – Jugement du 29 septembre 2020

SARL FRANCAISE DE GESTION DE L'ENERGIE, 41 rue de la Paix Z.a. sud Village, 38130 ÉCHIROLLES, RCS GRENOBLE 492 041 553. Ingénierie, études techniques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2011B00556

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

ASSOCIATION D'AVOCAT

Maîtres Jean-Maurice CHAUVIN et Mathieu DEBROISE
6, cours Raphaël Binet - BP 40620 - 35006 RENNES CEDEX

Tél : 02 99 67 88 84 - Fax : 02 99 67 68 58

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Article R322-31 du code des procédures civiles d'exécution.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire de RENNES.

A la requête de :

La Caisse de CREDIT MUTUEL DE SAINT GRÉGOIRE, société coopérative à capital variable, identifiée sous le numéro SIREN 777 761 719 et inscrite au RCS de RENNES, dont le siège social est situé Centre Commercial La Forge – 35761 SAINT GRÉGOIRE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat, Maître Mathieu DEBROISE, SELARL d'Avocats inscrit au RCS de RENNES sous le n°519 082 747, prise en la personne de Maître Mathieu DEBROISE, Avocat au Barreau de RENNES – y demeurant 6, Cours Raphaël Binet - BP 40620 - 35006 RENNES CEDEX,

Il sera procédé à la mise en vente forcée par adjudication aux enchères publiques devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES au lieu ordinaire des dites audiences, siègeant Cité Judiciaire 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES, d'un immeuble situé :

COMMUNE DE GEVEZE (Ille et Vilaine)

LOTISSEMENT « DOMAINE DU CHEVAL BLANC 2 »

UNE MAISON À USAGE D'HABITATION

Une maison à usage d'habitation constituant le numéro M31 du programme de type HOUAT, d'une superficie habitable d'environ 93, 76 m² composée de :

- Au rez-de-chaussée : une entrée, une chambre avec salle d'eau, un WC, une penderie, un salon/séjour, une cuisine et une buanderie ;
 - A l'étage : un palier, trois chambres dont deux avec penderie, une salle de bains et un WC ;
- Et les annexes suivantes
- Garage attenant,
 - Jardin situé à l'arrière et à l'avant.

Figurant au cadastre rénové :

Section	Numéro	Lieu dit	Surface
AM	0397	14, rue Simone de Beauvoir	00ha 02 a 63 ca

Ainsi qu'il résulte d'un extrait cadastral délivré par le Centre des Impôts Fonciers de RENNES le 5 juillet 2019 qui a été joint au cahier des conditions de vente.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attachées, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Un procès verbal de description des lieux a été établi par la SCP NEDELLEC LE BOURHIS LETEXIER VETIER, Huissiers de Justice à RENNES, le 12 novembre 2019.

Ce procès-verbal de description des lieux est annexé au cahier des charges et conditions de la vente.

L'ensemble immobilier sus désigné sera adjugé le :

JEUDI TROIS DECEMBRE DEUX MILLE VINGT A DIX HEURES
(Jeudi 03/12/2020 à 10h00)

à l'audience de Madame le Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES
Cité judiciaire – 3^e étage 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES

SUR LA MISE À PRIX DE 140 000,00 € (CENT QUARANTE MILLE EUROS)

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente, déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté :

* au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES - Cité judiciaire 3^eme étage 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES

*et au cabinet de Maître Mathieu DEBROISE, SELARL, Avocat au Barreau de RENNES demeurant 6, Cours Raphaël Binet - BP 40620 - 35006 RENNES CEDEX,

Une visite sera organisée
par la SCP NEDELLEC LE BOURHIS LETEXIER VETIER,
Huissiers de Justice à RENNES, le 06 Novembre 2020 de 14h00 à 15h00
sur place et sans rendez-vous.

20101587

ENQUETES PUBLIQUES

1^{er} AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE RENNES MÉTROPOLE

RENNES MÉTROPOLE

Par arrêté de la Présidente de Rennes Métropole n° A.20.1257 du 30 septembre 2020, une enquête publique est prescrite sur le projet de zonage d'assainissement des 43 communes de Rennes Métropole. Cette enquête sera ouverte du lundi 26 octobre 2020 à 9h00 au vendredi 27 novembre 2020 à 17h00 inclus

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné une commission d'enquête, composée de 3 membres :

- Monsieur Raymond Le Goff, directeur général d'une communauté de communes, en retraite, en qualité de Président de la commission d'enquête ;
- Monsieur Jean-Luc Demont, chef de service territorial à la DDTM en retraite, membre de la commission d'enquête ;
- Monsieur Jean-Pierre Macé, conseiller en restructuration du bâtiment en retraite, membre de la commission d'enquête.

Les pièces du dossier soumis à enquête publique sont accessibles au public sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/2151> ou depuis le site internet de Rennes Métropole <http://metropole.rennes.fr> ; en version papier dans 5 lieux d'enquête et sur poste informatique à Rennes, aux jours et horaires suivants :

Commune, Lieux (nom et adresse), Horaires d'ouverture, Jours et horaires des permanences de la commission d'enquête : Rennes (siège de l'enquête)

Rennes Métropole - Direction de l'Assainissement 73 rue Dupont des Loges
Lundi, mardi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 9h00-12h00
Jeudi, vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Permanences : Lundi 26/10/2020 de 9h00 à 12h00, Mercredi 4/11/2020 de 9h00 à 12h00, Vendredi 27/11/2020 de 14h00 à 17h00
Betton Mairie - Place Charles de Gaulle : Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-17h00

Le Samedi de 9h00 à 12h00
Permanences : Lundi 26/10/2020 de 9h00 à 12h00, Samedi 14/11/2020 de 9h00 à 12h00, Jeudi 26/11/2020 de 9h00 à 12h00
Cintré Mairie - 7 Place du Chêne Vert
Lundi, mercredi : de 13h30 à 18h00
Mardi, jeudi, vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Samedi : de 10h à 12h
Permanences (salle Grange, 4 rue des Ifs à Cintré) : Mardi 27/10/2020 de 14h00 à 17h00, Mardi 17/11/2020 de 9h00 à 12h00, Jeudi 26/11/2020 de 14h00 à 17h00
Gévezé Mairie - Espace des Droits de l'Homme

Lundi : 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Mardi, mercredi : 9h-12h00 et 14h- 17h00
Jeudi de 9h00 à 12h00
Vendredi de 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi : de 9h00 à 12h00

Permanences : Mercredi 28/10/2020 : 9h00 à 12h00, Lundi 16/11/2020 : 9h00 à 12h00, Vendredi 27/11/2020 : 9h00 à 12h00
Saint-Erblon Mairie - Place des Droits de l'Homme

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h30-17h00
Mardi et mercredi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 14h30 à 18h30
Vendredi de 9h00-12h00 et 14h30-17h00

Samedi : de 9h00 à 12h00
Permanences : Lundi 26/10/2020 de 14h30 à 17h00, Mardi 10/11/2020 de 9h00 à 12h00, Vendredi 27/11/2020 de 14h30 à 17h00

Le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- Par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à Monsieur le Président de la commission d'enquête publique du projet de zonage d'assainissement de Rennes Métropole, Rennes Métropole, 4 Avenue Henri Fréville, CS 93111, 35031 RENNES Cedex.

- Par voie électronique, les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante <https://www.registre-dematerialise.fr/2151> ou par courriel à l'adresse suivante : enquete-publique-2151@registre-dematerialise.fr

- Par écrit, aux horaires d'ouverture au public de chacun des lieux d'enquête mentionnés ci-dessus, les observations et propositions pourront être consignées directement dans

les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par un membre de la commission d'enquête.

- Par écrit et par oral, auprès des membres de la commission d'enquête lors de leurs permanences dans chacun des lieux d'enquête publique, telles que précisées ci-dessus.

L'ensemble des observations sera tenu à la disposition du public à la Direction de l'Assainissement de Rennes Métropole, 73 rue Dupont des Loges, siège de l'enquête, dans les meilleurs délais.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante : Hôtel de Rennes Métropole — Direction de l'Assainissement - 4 avenue Henri Fréville - CS 93111 - 35031 Rennes Cedex.

Des informations complémentaires sur le projet soumis à enquête pourront également être obtenues auprès de la Direction de l'Assainissement (tél : 02.99.62.24.10 ; courriel : assainissement@rennesmetropole.fr).

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée à l'Hôtel de Rennes Métropole, dans les 5 lieux d'enquête, ainsi qu'à la Préfecture d'Ille-et-Vilaine, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant un an à dater de la clôture de l'enquête. Ces documents seront également publiés pendant un an à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2151>

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure d'enquête est l'approbation du zonage d'assainissement de Rennes Métropole ou son refus. Cette décision sera formalisée par une délibération du Conseil métropolitain.

20101576



DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Commune de Saint-Gondran

2^e AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ACTUALISATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il est rappelé que par arrêté N° 32/2020 en date du 14 septembre 2020, il est procédé actuellement sur le territoire de la Commune de SAINT-GONDRAN (35630) une enquête publique relative à l'actualisation du zonage d'assainissement collectif de la commune de SAINT GONDRAN.

Mr Gérard BESRET en qualité de Commissaire Enquêteur a été désigné par Mr le Président du Tribunal Administratif de Rennes. Les pièces du dossier d'enquête sont consultables, dans le respect des gestes barrières, et accessible à la mairie de Saint Gondran — 3, Rue de la Touche Mulon 35630 ST GONDRAN — aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit le lundi de 9h30 à 12h30, les mardis et vendredis de 14h00 à 18h00 et le 3ème mercredi du mois de 14h00 à 16h00.

Chacun peut prendre connaissance du dossier administratif et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, ou les adresser par voie postale à l'adresse suivante Mairie de St Gondran 3, Rue de la Touche Mulon 35630 SAINT GONDRAN — à l'attention de Mr Gérard BESRET, Commissaire Enquêteur — ou les adresser par écrit sur la boîte email de la mairie suivante : mairiestgondran@orange.fr

Le Commissaire Enquêteur recevra en mairie de ST GONDRAN aux jours et heures suivants : le lundi 26 octobre 2020 de 9h30 à 12h30 (permanence intermédiaire) et le vendredi 06 novembre 2020 de 15h00 à 18h00 (permanence de clôture).

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune de ST GONDRAN www.saintgondran.fr

Le Maire, Yannick LARIVIERE-GILLET.

20101549

Abonnez-vous !

www.7jours.fr

AVIS APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



MAIRIE de MONTAUBAN DE BRETAGNE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Ville de MONTAUBAN-DE-BRETAGNE,
7 rue Saint-Eloi 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Objet : Marché de travaux pour la reconstruction du complexe sportif A. Robert
Procédure de passation : Nouvelle procédure faisant suite à la déclaration sans suite de la précédente consultation pour motif d'intérêt général - Marché passé selon la procédure adaptée conforme à l'article L.2123-1 du code de la commande publique

Désignation des lots :

LOT 1 - VRD
LOT 2 - MACONNERIE
LOT 3 - CHARPENTE BOIS
LOT 4 - BARDAGE
LOT 5 - ÉTANCHÉITÉ
LOT 6 - MENUISERIES EXTÉRIEURES
LOT 7 - ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR
LOT 8 - MENUISERIES INTÉRIEURES
LOT 9 - PLÂTRERIE - PLAFONDS SUSPENDUS
LOT 10 - REVÊTEMENTS DE SOLS - FAIENCE
LOT 11 - PEINTURE
LOT 12 - PLOMBERIE - SANITAIRES - CHAUFFAGE - VENTILATION
LOT 13 - ÉLECTRICITÉ - COURANTS FAIBLES
LOT 14 - SURFACE ARTIFICIELLE D'ESCALADE

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse selon les critères énoncés dans le règlement de consultation.

Retrait du DCE et remise des plis : Forme dématérialisée : sur le site de <https://www.megalis-bretagne.org> sous la référence 2020_Travaux.complexe.sportif

Renseignements : Techniques : M. Franck RONDACHE

Date limite de réception des offres :

Les offres seront remises au plus tard pour le 03/11/2020 à 12h00

Délai de validité des offres : 120 jours

Date d'envoi à la publication : 06/10/2020

20101586

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

neo not
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS

1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr



VENTE NOTARIALE INTERACTIVE



**PÉRIODE DES ENCHÈRES : DU 4/11/2020 À 19H
AU 5/11/2020 19H**

HEDE BAZOUGES - 23 RUE DE L'ILLE

MAISON D'HABITATION

Maison de plain pied à vendre sur terrain de 1136 m².
A rénover entièrement comprenant une cuisine, un séjour, 2 chambres, un bureau.
Un garage et un appentis.

MISE A PRIX : 187 520 € NÉGOCIATION INCLUSE

À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR.

MINIMUM DU PAS DES OFFRES : 2000 EUROS

Créneau de visite :

- mardi 13/10/2020 de 16h30 à 18h30
- vendredi 16/10/2020 de 12h00 à 14h00
- mercredi 21/10/2020 de 16h30 à 18h30.

Pour tous participants ayant visités, inscription préalable et sécurisée sur le site immobilier.notaires.fr

Renseignements : Service Négociation de l'étude NEONOT

20101595

www.7jours.fr



ESPRIT CASA
Univers de carrelage

Découvrez nos
**gammes de carrelages
et parquets**
pour toute la maison

**REDÉCOUVREZ
LE CARRELAGE**

RENNES

17, rue du Manoir
de Servigné
Z.I. de Lorient

02 99 54 01 50

SALLE EXPO 1000m²

SAINT-MALO

Av. du Général
Ferrié
ZA Sud

02 23 15 20 00

SALLE EXPO 650m²

REDON

60, rue
de Vannes

02 99 71 75 80

SALLE EXPO 300m²

PLOËRMEL

Rue Ferdinand
Forest
PA du Bois Vert

02 97 75 45 85

SALLE EXPO 450m²

VANNES

41, rue Alain
Gerbault
Zone du Prat

02 90 79 20 20

SALLE EXPO 600m²

www.espritscasa.fr / Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

NCJ AVOCATS



Société Civile Professionnelle

Michel NOUVEL - Henri CHESNAIS - Catherine JEANNESSON
10 Avenue Anita CONTI BP 40919 - 35409 SAINT-MALO CEDEX
Tél : 02 99 40 73 21 - Fax : 02 99 40 45 46 - <http://ncj-avocats.com>

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE MERCREDI 18 NOVEMBRE 2020 À 14 HEURES

A la Barre du Tribunal Judiciaire, au Palais de Justice,
49 avenue Aristide Briand - 35400 SAINT-MALO



COMMUNE DE LE VIVIER SUR MER (35960)
25 Place de l'Église

Une maison d'habitation de plain-pied construite en pierre, sous couverture bacs acier comprenant :
- Entrée, WC, séjour-cuisine, une chambre, salle d'eau, cellier, combles perdus.
Terrasse jardin, petit abris.

Le tout figurant au cadastre de la Commune :
Section B numéro 123, 25 Place de l'Église pour : 3a 86ca

Occupée par sa propriétaire.

MISE A PRIX : 25 000 €

Le Cahier des Conditions de la Vente a été déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-MALO où il peut être consulté ainsi qu'au Cabinet de la SCP NOUVEL-CHESNAIS-JEANNESSON, Avocat poursuivant la vente.

Enchères exclusivement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de SAINT-MALO DINAN.

Chèque de Banque de consignation de 3.000 € à l'ordre de ORDRE DES AVOCATS - COMPTE SÉQUESTRE.

Visite sur place le MERCREDI 28 OCTOBRE 2020 À 11 HEURES

<http://ncj-avocats.com>
<http://www.avocats-st-malo-dinan.fr>

20101551

Vos annonces par mail sur
annoncelegale@7jours.fr

ENQUETES PUBLIQUES



COMMUNE DE SAINT SYMPHORIEN
RÉVISION DU ZONAGE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé que par arrêté n° 2020/01 du 10 septembre 2020, Monsieur le Maire de SAINT SYMPHORIEN a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique relative à la révision du zonage d'assainissement collectif.

Afin de tenir compte de l'évolution démographique de la commune et compte tenu des nouveaux secteurs à urbaniser, il convient de réviser le zonage d'assainissement collectif des eaux usées afin de le mettre en concordance avec les projets de développement de la commune.

L'enquête se déroulera à la mairie de SAINT SYMPHORIEN du :
Mardi 6 octobre 2020 au
vendredi 6 novembre 2020 inclus

Monsieur Gérard BESRET, ingénieur territorial en retraite, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de RENNES comme Commissaire-enquêteur. Le Commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

- **Mardi 6 octobre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00**
- **Lundi 26 octobre 2020 de 13 h 30 à 16 h 30**
- **Vendredi 6 novembre 2020 de 9 h 00 à 12 h 00**

Monsieur Yves DESMIDT, Maire de la commune est la personne responsable du projet auprès de qui des informations peuvent être demandées (en mairie, tél : 02.99.45.52.41). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dossiers aux horaires d'ouverture de la mairie de SAINT SYMPHORIEN :

	Matin	Après-midi
Lundi	De 9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Mardi	De 9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Mercredi	De 9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Jeudi	De 9 h 00 à 12 h 30	Fermé
Vendredi	De 9 h 00 à 12 h 30	De 15 h 30 à 18 h 30

consigner ses observations et propositions, sur le registre ouvert à cet effet, les adresser par correspondance au Commissaire-enquêteur en Mairie – 6 Rue d'Armorique – 35630 SAINT SYMPHORIEN, les formuler par courrier électronique envoyé à : mairie.saintsymphorien@orange.fr avec objet "Enquête publique zonage assainissement" (les documents seront annexés au registre d'enquête), consulter le dossier sur d'enquête dématérialisé sur le site internet suivant, pendant toute la durée de l'enquête : <https://saint-symphorien35.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos et signé par le Commissaire-enquêteur remetra dans un délai d'un mois, son rapport et ses conclusions motivées sur le projet. Toute personne pourra en demander communication au Maire de SAINT SYMPHORIEN durant un an.

A l'issue de l'instruction, le Maire de SAINT SYMPHORIEN proposera au Conseil Municipal de se prononcer par délibération sur l'approbation du projet de révision du zonage d'assainissement des eaux usées et éventuellement modifié pour tenir compte des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique et des conclusions du Commissaire-enquêteur.

Le Maire,
Y. DESMIDT.
20101550

MODIFICATIONS

KURMI SOFTWARE

Société par actions simplifiée
au capital de 49 433€
Siège : Identity 1
35000 RENNES
529 230 773 RCS de RENNES

Par décision de l'AGO du 15/09/2020, il a été décidé d'augmenter le capital social de 27 056€ par apport en numéraire, le portant ainsi à 76 539€. Mention au RCS de RENNES

207J06538

COUR D'APPEL DE RENNES

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 29 septembre 2020 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de Monsieur BERTHOIS Stéphane, 5 rue des Foulons 35620 TEILLAY, non immatriculée au registre du commerce et des sociétés. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite individuelle à l'encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

20101561

Par jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 29 Septembre 2020 a été prononcée la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de la SCI LA VAIRIE, "La Vairie" 35460 SAINT MARC LE BLANC, immatriculée au registre du Commerce et des sociétés sous le numéro 477 761 902. Le tribunal autorise les créanciers à recouvrer leur droit de poursuite-individuelle à l'encontre du débiteur, mais uniquement dans les conditions prévues par l'article L 643-11 du code de commerce.

20101563

CONSTITUTIONS



NESJO

Société civile Immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 Les Cèdres
35410 CHATEAUGIRON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAUGIRON du 6 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile Immobilière. Dénomination sociale : NESJO. Siège social : 12 Les Cèdres, 35410 CHATEAUGIRON. Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Madame Juliette JOSEPH, née le 15/07/1984 à BREST, et Monsieur Mickaël NESSI, né le 22/02/1984 à LANION demeurant ensemble 12 Les Cèdres 35410 CHATEAUGIRON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis La Gérance

207J06611

Suivant acte sous seing privé en date du 01/10/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée à associé unique. DENOMINATION : Docteur FOUCHE & Associés. CAPITAL : 10.000 Euros. SIEGE SOCIAL : 3, allée de la Bavière - 35160 MONTFORT-SUR-MEU. OBJET : Exercice libéral de la profession de Chirurgien-Dentiste. DUREE : 50 ans. GERANT : Monsieur FOUCHE Gildas, demeurant 12, rue Villiers de l'Isle Adam - 35000 RENNES. Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. POUR AVIS LA GERANCE

207J06534

CONSTITUTIONS



MALINO

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 8 rue Leprestre de Lezonnet
35410 CHATEAUGIRON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAUGIRON du 6 octobre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée. Dénomination sociale : MALINO. Siège social : 8 rue Leprestre de Lezonnet, 35410 CHATEAUGIRON. Objet social : L'assistance administrative et commerciale auprès des professionnels et des particuliers, location de matériel. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 2 000 euros. Gérance : Madame Marianne BEDUZ, demeurant 8 rue Leprestre de Lezonnet 35410 CHATEAUGIRON, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis La Gérance

207J06533



Par acte SSP du 04/06/2020, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : NEXUS. Objet social : Toutes opérations liées à l'hébergement de services numériques, Toutes opérations liées à la location de serveurs. Siège social : 7 rue du Vieux Cours, 35000 Rennes. Capital : 100 €. Durée : 99 ans. Président : M. MARCASSIN Gaylord, Nicolas Christophe, demeurant 7 rue du Vieux Cours, 35000 Rennes. Directeur Général : M. DAYAN Benjamin, Ethan, Mike, demeurant 2 avenue du Stade de Coubertin, 92100 Boulogne-Billancourt. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Toutes les cessions même entre associés sont soumises à agrément. Immatriculation au RCS de Rennes

207J06537

FIDAL - Société d'avocats

52 Rue Jacques-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : S.B.V.S. TRIEL SUR SEINE. Forme : Société par Actions Simplifiée. Capital : 10.000 Euros. Siège social : 20 Boulevard de Laval - 35500 VITRE. Objet : Toutes opérations industrielles et commerciales de fabrication et négoce de béton prêt à l'emploi - Toutes opérations de fabrication, stockage et négoce de tous produits, articles, éléments, moulages en béton préfabriqués, en ciment armé et vibré et toutes autres matières agglomérées - Durée : 99 années. Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Transmission d'actions : Toute cession ou transmission d'actions de l'associé unique s'effectue librement. Président : La Société BAGLIONE - SAS au capital de 179.200 Euros ayant son siège social à VITRE (Ile et Vilaine) - 20 Boulevard de Laval et immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 679.200.170. La Société sera immatriculée au RCS de RENNES. Pour avis.

207J06567

In Extenso

Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à LE RHEU du 5 Octobre 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5.000 euros dont la dénomination est MONVOISIN EVENTS ; siège social : Monvoisin - 35650 LE RHEU ; Objet social : L'organisation, la promotion, la production de spectacles, d'événements publics ou privés ; Les prestations d'hébergement et de restauration ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : Monsieur Shivedutt RUGHOOBUR demeurant Monvoisin - 35650 LE RHEU ; Immatriculation au RCS de RENNES.

207J06542

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 6 octobre 2020, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes : DENOMINATION : WINSIDE FINANCE CAPITAL : 10 000 euros SIEGE SOCIAL : RENNES (35000) - 28 Boulevard du Colombier

OBJET :
- le conseil, l'assistance, les services en matière de direction administrative et financière - la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
DUREE : 99 ans

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque associé dispose d'un nombre de voix équivalent au nombre d'actions qu'il détient.
TRANSMISSION D' ACTIONS : Les transmissions d'actions sont libres si la société est unipersonnelle, ainsi qu'entre associés si la société comporte au plus deux associés. Toutes les autres transmissions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENTE : La société "JOSMARCHA", société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, dont le siège social est situé à GUICHEN (35580) - 1T rue des Rochettes et qui est immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 889 234 621, a été nommée Présidente de la société pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.

Pour avis.

207J06556

FIDAL - Société d'avocats

52 Rue Jacques Yves Cousteau
85000 LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : S.B.V.S. BEUZEVILLE. Forme : Société par Actions Simplifiée. Capital : 10.000 Euros. Siège social : 20 Boulevard de Laval - 35500 VITRE. Objet : Toutes opérations industrielles et commerciales de fabrication et négoce de béton prêt à l'emploi - Toutes opérations de fabrication, stockage et négoce de tous produits, articles, éléments, moulages en béton préfabriqués, en ciment armé et vibré et toutes autres matières agglomérées - Durée : 99 années. Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Transmission d'actions : Toute cession ou transmission d'actions de l'associé unique s'effectue librement. Président : La Société BAGLIONE - SAS au capital de 179.200 Euros ayant son siège social à VITRE (Ile et Vilaine) - 20 Boulevard de Laval et immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 679.200.170. La Société sera immatriculée au RCS de RENNES. Pour avis.

207J06571

CONSTITUTIONS**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à IFFENDIC du 22/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : FOXY
Siège social : 15 rue des Samares, 35750 IFFENDIC

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jérôme CHEREL, demeurant 15 rue des Samares, 35750 IFFENDIC,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis, La Gérance

207J06155

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à IFFENDIC du 22/09/2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : PILETTE
Siège social : 15 rue des Samares, 35750 IFFENDIC

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Jérôme CHEREL, demeurant 15 rue des Samares, 35750 IFFENDIC,

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis, La Gérance

207J06156

MUSSELLA BRETAGNE NORD

Société par actions simplifiée
au capital de 190.000 euros
Siège social : Chez Delaunay et Fils
6 Chemin des Cancales
35960 LE VIVIER SUR MER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/07/2020, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MUSSELLA BRETAGNE NORD
Forme sociale : SAS

Au capital de : 190.000 €.
Siège social : Chez Delaunay et Fils - 6 Chemin des Cancales - 35960 LE VIVIER SUR MER.

Objet : Participation directe ou indirecte et la prise de participations par achat, souscription, apport, fusion ou autre, entité juridique avec ou sans personnalité morale ; Gestion de participations

Président : M. Stéphane HESRY demeurant 7, place de la Cathédrale - 35120 DOL-DE-BRETAGNE

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ST MALO.

207J06480

Acte : SSP du 1er septembre 2020. Forme : SAS. Dénomination : **NATURAL DISPLAY**. Siège social : 15, impasse des Aromes, P. A. Le Hindré 3, 35310 BREAL SOUS MONTFORT. Capital : 5.000 €. Objet social : vente et fabrication de supports événementiels, vente d'objets promotionnels. Durée : 99 ans. Président : M. Bernard LLASER, demeurant 460, Launay La Porte à BREAL SOUS MONTFORT (35310). Directeur général : M. Christophe JOLLAND, demeurant 3047, avenue des Moulins à MONTPELLIER (34080). Admission aux assemblées : tout associé a le droit de participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation : au RCS de RENNES.

207J06409

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **PATRIMINVEST 21 CAEN**. Forme : SCL. Siège social : 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES. Objet : L'acquisition d'un ensemble immobilier situé Zac Eole, Hubert-Folie, 14540 CASTINE-EN-PLAINE, la gestion et l'exploitation par location ou autrement du bien immobilier ci-dessus désigné et, le cas échéant, l'aliénation dudit bien immobilier. Durée de la société : 20 années(s). Capital social fixe : 100 euros. Cession de parts et agrément : Soumise au respect du droit préférentiel d'acquisition personnel à chaque associé et proportionnel au nombre de parts qu'il possède et au respect de la procédure d'agrément prévue dans les statuts. Gérant : SB2F GESTION PRIVEE représentée par M. Stéphane LE VAILLANT DE FOLLEVILLE, SARL, sise 34 rue Saint Georges, 35000 RENNES. La société sera immatriculée au RCS RENNES.

207J06412

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorant
Parc Monier - Le Cassiopee
35000 RENNES

**AVIS DE CONSTITUTION**

Société constituée SSP le 01/10/2020 à ROMILLE - Dénomination : HC FINANCE - Forme : SARL - Siège : ROMILLE (Ille et Vilaine) - 14 rue de la Vaunoise - BP 12 - Capital : 1 500 Euros - Objet : L'activité de prestations de services techniques, administratifs, commerciaux et de gestion ; l'activité de consultant ; L'activité de société animatrice de groupe, la présidence de toutes sociétés ou groupement ; L'activité de société de portefeuille, l'acquisition et la gestion des participations de la société, l'activité de holding financière - Durée : 99 années - Gérant : Monsieur Hervé CHILOU demeurant à ROMILLE (Ille et Vilaine) - 14 rue de la Vaunoise - BP 12 - Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

207J06413

Par acte sous seings privés en date du 29/09/2020, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **TINO**. FORME : Société par actions simplifiée. CAPITAL : 1.000 euros. SIEGE : 4 bis, rue de la Noë 35170 BRUZ. OBJET : L'acquisition, la vente, la gestion, l'exploitation par location ou autrement d'immeubles, de biens mobiliers et immobiliers, de droits immobiliers et notamment de péniches ; DUREE : 99 ans. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions, et dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : agrément pour toutes cessions, y compris entre associés. PRESIDENT : Philippe LOYER, sis 44, Mons 35170 BRUZ sans limitation de durée. DIRECTRICE GENERALE : Noémie LOYER sise 11, rue Nantaise 35000 RENNES sans limitation de durée. DIRECTEUR GENERAL DELEGUE : Timothée LOYER sis 5, rue Lenée 35000 RENNES sans limitation de durée. IMMATRICULATION au RCS de RENNES. Pour avis.

207J06419

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **TD ENTREPRISE** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 16 Rue Joseph PONTALLIE - 35000 RENNES ; Objet social : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation ; Durée de la société : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros ; Gérance : Mme Caroline THIPTHIPHAKONE épouse DHELLIN et M. Antony DHELLIN demeurant ensemble 16 Rue Joseph PONTALLIE - 35000 RENNES nommés tous deux pour une durée indéterminée. RCS : RENNES. Pour avis, La Gérance.

207J06423



Par acte SSP du 02/10/2020, il a été constitué une SAS à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **KIRAE**
Objet social : la dispense de formations continue pour adultes en vue de favoriser l'insertion, la réinsertion professionnelle, le maintien de l'emploi, ou le développement des compétences professionnelles des personnes ayant suivi la formation, tout en ayant un impact sociétal et environnemental positif et significatif ; la création, conception, développement, réalisation, exploitation, gestion et commercialisation de logiciels, jeux, plateformes digitales utilisant le jeu vidéo pour identifier, développer et certifier les soft skills (compétences dites comportementales, cognitives, transversales ou savoir-être) ; l'extension physique de ces contenus digitaux sous toutes formes et tous supports ; l'organisation d'événements et toutes prestations de services et de conseil en lien avec ces activités.

Siège social : 2 rue de la Mabilais, 35000 Rennes.

Capital minimum : 25000 € - Capital initial : 26316 € - Capital maximum : 33000 €

Durée : 99 ans
Président : Mme FERRER Lisa, demeurant 22 rue du Plessix, 35580 Goven
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Clause d'agrément : Les cessions sont soumises à des clauses de préemption et d'agrément.

Immatriculation au RCS de Rennes

207J06428

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **JANIE**. Forme : Société civile. Objet : La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières, ainsi que toutes activités connexes et accessoires tendant à la gestion de ses participations ; L'acquisition, la construction, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction, location ou autrement, de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 1000 euros. Cession de parts et agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs qu'avec le consentement des associés donné à un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales, les parts du cédant étant prises en compte pour le calcul de la majorité. Siège social : 1 impasse du Vieux Bourg, 35760 SAINT-GREGOIRE. La société sera immatriculée au RCS RENNES. Gérant : Ronan KERVAREC domicilié 1 impasse du Vieux Bourg - 35760 SAINT-GREGOIRE

Pour avis.

Le Gérant

207J06456



Suivant acte reçu le 2 octobre 2020 par Maître Laurence SOURDAINE, Notaire à RENNES(35), il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Forme : Société civile. Dénomination : **CHK**. Siège : 21 boulevard des Rochers 35500 VITRE. Objet : l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières. Capital : 1 000 €, représentatif d'apports en numéraire. Gérants : Monsieur Bruno HEISE et Madame Sabrina HEISE, demeurant ensemble à VITRE(35500), 19 boulevard des Rochers. Durée - RCS : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au RCS de RENNES.

207J06429

Par acte SSP du 11/09/2020 il a été constituée une **SAS** dénommée :

FCB
- Siège social : immeuble alizes, 22 rue de la rigourdière 35510 CESSON SEVIGNE
- Capital : 1 000€

- Objet : Prise de participation, gestion des participations, assistance et prestation de services
- Président : M. BESOMBES Franck 28 rue branda 29200 BREST

- Transmission des actions : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des actionnaires

- Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales

- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

207J06445

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/10/2020 à RENNES, il a été constituée une société civile de construction vente :

- Dénomination sociale : **SCCV IKONE**
- Siège social : 7 Rue d'Orléans - 35000 RENNES - Durée : 15 ans à compter de son immatriculation au RCS - La société a pour objet : L'acquisition d'un ensemble de parcelles situées dans le périmètre de la ZAC dénommée BAUD-CHARDONNET située à Rennes (35000), provisoirement cadastrées Section CK n° 305p, 307p, et 309p pour une superficie de 1 893 m2 ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain ; la construction, sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages ; la vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ; l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ; accessoirement, la location desdits immeubles ; et d'une façon générale, toutes opérations mobilières ou immobilières ou financières susceptibles de faciliter la réalisation des objets ci-dessus définis, à l'exclusion de toute opération susceptible de faire perdre à la société son caractère civil. - Capital : 1000 euros divisés en 100 parts de 10 euros chacune - Associés : ARCH'IMMOBILIER PROMOTION CONSTRUCTION (RCS Rennes 532 653 235) ; IDEAL Groupe (RCS BORDEAUX n°532 657 491) - Gérance : SAS ARCH'IMMOBILIER PROMOTION CONSTRUCTION, représentée par M. Jean-Paul GUILLOTIN (7 Rue d'Orléans - 35000 Rennes), et IDEAL Groupe, représentée par VP PATRIMOINE, Directeur Général, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Pierre VITAL, pour une durée indéterminée (7 Rue Crozilbac - 33000 Bordeaux).

La société sera immatriculée au RCS de la ville de RENNES. Pour avis et mention

207J06447

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **NET TOYER PRO / FORME** : Société à responsabilité limitée / SIEGE SOCIAL : 29 RUE DES SAULES - 35111 LA FRESNAIS / OBJET : Le nettoyage de tous bâtiments et logements / DUREE : 50 ans / CAPITAL : 1 000 euros / GERANCE : Mme TOYER née DOBE Cécile demeurant 29 rue des Saules - 35111 LA FRESNAIS / IMMATRICULATION : au RCS de SAINT MALO. Pour avis, la gérante.

207J06441

CONSTITUTIONS



JB CONSEILS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 5, rue du Château
35450 VAL D'IZE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VAL D'IZE (35450) du 25.09.2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **JB CONSEILS**
Siège : 5, rue du Château 35450 VAL D'IZE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Objet : Conseil en investissement immobilier, ainsi que les activités suivantes : intégration en opération bancaire, assurance, emprunt et toutes activités de courtage, prestations administratives, formation dans le domaine du financement/investissement, agent commercial

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Julien BEUNEL, demeurant 5, rue du Château 35450 VAL D'IZE
La Société sera immatriculée au RCS de RENNES

POUR AVIS
Le Président

207.06468



Par acte authentique du 01/10/2020 reçu par Maître Matar Charpentier, Notaire à RENNES (35000), 14 avenue Janvier, est constituée la **SCI LOUISIANA**. Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers. Durée : 99 ans. Capital : 10 000 €. Cession de parts sociales : par décision des associés à la majorité des ¾ du capital social, sauf pour les cessions entre associés qui sont libres. Siège : 4 rue de la Noé 35170 BRUZ. Gérants : M. Laurent ROISNEL, demeurant 4 rue de la Noé 35170 BRUZ, et M. Nicolas STURM, demeurant 39 bis rue Le Coz 35000 RENNES. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

207.06484

Par ASSP en date du 23/09/2020, il a été constitué une **SASU** dénommée :

WANON NIVAT

SIÈGE SOCIAL : 68 rue du Révérend Père Lebrez 35400 SAINT-MALO CAPITAL : 1000 € OBJET SOCIAL : Gestion de participation et d'immobilier PRÉSIDENT : Mme PROMTHANJAI SUMALEE demeurant 68 rue du Révérend Père Lebrez 35400 SAINT-MALO élu pour une durée de 11 années ans. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGRÈMENT : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

207.06450

Suivant un acte ssp en date du 24/09/2020, il a été constitué une SCIC SAS

Dénomination : L'ATYPIK

Siège social : 31 Rue Guehenno 35700 RENNES. **Capital** : souscrit 7500. variable min 1875 €. **Activités principales** : gestion, l'administration, l'animation et l'exploitation d'un fonds de commerce tout bistrot culturel ou autre, bar, brasserie avec vente de toute boisson alcoolisée et/ou non alcoolisée, petite restauration sur place, organisation de tout évènement culturel // cession libre // exercice droit de vote : une personne égale une voix // condition d'admission aux assemblées : une personne égale une voix. **Durée** : 99 ans. **Présidence** : M. BIZIERE David 31 Rue Guehenno 35700 RENNES. Immatriculation au RCS de RENNES

207.06452

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/10/2020, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : LA GRANGE DE L'ÉPINE

Forme : SARL

Capital social : 8 000 €

Siège social : L'ÉPINE, 35640 FORGES LA FORET

Objet social : CHAMBRES D'HOTES GITES ET SALLE DE RECEPTION

Gérance : M. Nicolas MONTAGNE demeurant 172 RUE DE FOUGERES, 35000 RENNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

207.06515

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PJ CARROSSERIE

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : ZA de la croix rouge, 11 rue du Fresne 35460 MAEN ROCH

OBJET : travaux de carrosserie

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 10000 euros

GERANCE : Géraldine JEAN demeurant 39, rue des Tonneliers 35340 LA BOUÉRIÈRE et Mr Stéphane PIERRE demeurant 7, allée des Morgans 35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE

IMMATRICULATION au RCS de Rennes

207.06497

**JBLNTP**

Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 5 000 euros

Siège social : 8, rue de Sabin

35470 BAIN-DE-BRETAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAIN DE BRETAGNE du 1.10.2020 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **JBLNTP**

Siège social : 8, rue de Sabin, 35470 BAIN-DE-BRETAGNE

Objet social : tous travaux de terrassement courants et travaux préparatoires, travaux publics, d'assainissement et urbains de voirie ; toutes activités de travaux agricoles sous forme de prestations

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Jérémy BLOUIN, demeurant 8, rue de Sabin 35470 BAIN-DE-BRETAGNE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de RENNES

Pour avis
La Gérance

207.06514



Maxime PAVIOT
Notaire salarié
Etude de Me Antoine TRIAU
Notaire
276, rue de Nantes
35136 ST-JACQUES-DE-LA-LANDE
Tel : 02.99.65.81.31 Fax : 02.99.03.99.40



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Antoine TRIAU, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (Ille-et-Vilaine), 276, rue de Nantes, le 30 septembre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, ou le complément des biens et droits immobiliers en question. La dénomination sociale est : **L2NR IMMO**. Le siège social est fixé à : SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35136), 7, rue René Cassin. La société est constituée pour une durée de 99 années. Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR) constitué par apports en numéraire. Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Loïc RAVAUDET demeurant à SAINT JACQUES DE LA LANDE (35136), 7, rue René Cassin et Monsieur Romain RAVAUDET demeurant à PARIS (75019), 14, rue Curial. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis Le notaire.

207.06525



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date, à SAINT GILLES, du 5 octobre 2020, il a été constitué une société civile immobilière :

Dénomination : SCI MM CHEVESSÉ

Siège social : 4 rue de la Perrière, ZA du Griपाल (35590) SAINT GILLES

Objet : propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ;

vente de ces immeubles.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 €uros divisés en 100 parts de 10 €uros nominal

Gérance : M. Serge MARRANT, demeurant à PIRE CHANCE (35150) - Le Moulin d'Atillé, et M. Maxence DIMEET demeurant à CESSON SEVIGNE (35510) - 40 B Cours de la Vilaine, ont été nommés cogérants pour une durée indéterminée.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis, la Gérance

207.06516

Par acte SSP du 29/09/2020 il a été constituée une **SARL** dénommée :

MAISON LE FEVRE

- Nom commercial : MAISON LE FEVRE

- Siège social : 13 rue paul bert 35000 RENNES

- Capital : 1 000€

- Objet : Prestations, conseils, formations bien être, détente, soins du corps, massages faciaux, vente produits, évènements, séjours, cures, liés au bien-être.

- Gérant : Mme CHANU Marie-Claire 13 Rue Paul Bert 35000 RENNES.

- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

207.06407

Par ASSP en date du 10/09/2020 il a été constitué une EARL dénommée : **ECOSSE**.

Siège social : Ecosse 35400 SAINT-MALO.

Capital : 10000 €. Objet social : Exploitation et gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société, ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Gérance : M MOULIN Jean-Luc demeurant Ecosse 35400 SAINT-MALO. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-MALO.

207.06483

SLF

Société civile immobilière

au capital de 100 euros

Siège social : 1 rue des Cyclades

35310 BREAL SOUS MONTFORT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BREAL SOUS MONTFORT du 28 septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SLF

Siège social : 1 rue des Cyclades, 35310 BREAL SOUS MONTFORT

Objet social : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mr François LEFEBVRE et Mme Laura SOARES demeurant 49 avenue de l'Europe, 35170 BRUZ

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.

Pour avis

La Gérance

207.06523



AVIS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 septembre 2020 à Bruz il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société Civile Immobilière. DENOMINATION : ASTERY. SIÈGE SOCIAL : 28 cours de la Vilaine - CESSON-SEVIGNE (35510). CAPITAL SOCIAL : 1.000 € d'apport en numéraire. OBJET : L'acquisition, la réception comme apports, la construction, la réparation, l'entretien, la gestion, l'administration, la prise à bail et la location avec ou sans promesse de vente de tous biens ou droits immobiliers bâtis ou non bâtis. DURÉE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. GERANTES : Mme Sandrine ETIENNE demeurant 22 rue de la Gressaudière à Bruz (35170) et Mme Corinne FLOCHÉ demeurant 67 rue de la Timonière à ACIGNE (35690). CESSION DE PARTS : Les parts sociales se transmettent librement entre associés. Toutes autres cessions doivent être préalablement autorisées par décision collective extraordinaire des associés. IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de Rennes. Pour avis, les Gérants

207.06512

CONSTITUTIONS

NOTA BENE
Office notarial



3, rue de Rennes BP16, 35470 Bain-de-Bretagne

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Marie GAUTIER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « NOTA BENE », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à BAIN DE BRETAGNE (Ille et Vilaine), 3, rue de Rennes, le 3 octobre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **METEX**. Le siège social est fixé à : BAIN-DE-BRETAGNE (35470), 3 La Garçonnes.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Apport en numéraire

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Jean-Marc TEXIER et Madame Ginette TEXIER née METTIER demeurant à BAIN DE BRETAGNE, 3, La Garçonnes. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis
Le notaire

207J06559

NOTA BENE
Office notarial



3, rue de Rennes BP16, 35470 Bain-de-Bretagne

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Marie GAUTIER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « NOTA BENE », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à BAIN DE BRETAGNE (Ille et Vilaine), 3, rue de Rennes, le 3 octobre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **MILON**. Le siège social est fixé à : BAIN-DE-BRETAGNE (35470), 3 La Garçonnes.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Apport en numéraire

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Jean-Marc TEXIER et Madame Ginette TEXIER née METTIER demeurant à BAIN DE BRETAGNE, 3, La Garçonnes. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis
Le notaire.

207J06559

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société « **EWELYS** », EURL au capital de 2.000,00 €, siège social : Le Coudray 35630 VIGNOC. Objet social : Le conseil et l'expertise dans le domaine des systèmes de l'information. Gérant : Jean-Philippe TESSIER, demeurant Le Coudray 35630 VIGNOC. La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

207J06495

Par acte SSP du 08/09/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SCI CESINE**. Objet social : L'acquisition, La prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment un appartement SIS à RENNES (35000) - 71, avenue Aristide Briand ; La construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; L'emprunt de tous fonds nécessaire à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires. Siège social : 71, avenue Aristide Briand, 35000 Rennes. Capital : 33000 €. Durée : 99 ans. Gérance : M. POBLA Frédéric, demeurant 24, rue Sergent Maginot, 35000 Rennes. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Rennes

207J06559

NOTA BENE
Office notarial



3, rue de Rennes BP16, 35470 Bain-de-Bretagne

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Marie GAUTIER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « NOTA BENE », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à BAIN DE BRETAGNE (Ille et Vilaine), 3, rue de Rennes, le 3 octobre 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **GENEMARC**. Le siège social est fixé à : BAIN-DE-BRETAGNE (35470), 3 La Garçonnes.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Apport en numéraire.

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur Jean-Marc TEXIER et Madame Ginette TEXIER née METTIER demeurant à BAIN DE BRETAGNE, 3, La Garçonnes. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES

Pour avis
Le notaire.

207J06557

BIOCELIANDE

SARL au capital variable de 27 000 €
54 rue de Montfort
35310 BREAL SOUS MONTFORT
En formation RCS Rennes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8/10/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BIOCELIANDE**.
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à capital variable.

Au capital de : 27 000 € avec un capital de minimum de 2 700 €.

Siège social : 54 rue de Montfort 35310 BREAL SOUS MONTFORT.

La société adhère aux principes de l'Économie Sociale et Solidaire.

Objet : la vente de tous produits alimentaires issus de l'Agriculture Biologique, compléments alimentaires, écoproduits, cosmétiques, livres, produits d'équipements de la maison et de la personne respectueux de l'environnement ainsi que la fourniture de toutes prestations de services y afférents. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes. Gérants : M. Jérémie CHEDEMAL, demeurant 5 square Maryse Bastié 35310 BREAL SOUS MONTFORT

Pour avis
207J06564

GENEOS1

Société par actions simplifiée
Au capital social de 100 000 €
Siège social : 4 rue Jean Jaurès
35 000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06/10/2020, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée

- Dénomination : **Geneos1**

- Siège : 4 rue Jean Jaurès – 35000 RENNES

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

- Capital : 100 000 euros par apport en numéraire

- Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- L'acquisition, l'administration, la gestion, la disposition et la cession de tous droits sociaux dans toute entreprise et société.

- L'acquisition, la gestion en commun de valeurs mobilières, parts d'intérêts dans toute société civile ou commerciale.

- Le conseil en stratégie et développement.

- L'assistance financière, administrative et comptable et plus généralement le soutien en matière de gestion à toutes sociétés par tous moyens techniques existants et à venir et notamment par ceux suivants :

* mise à disposition de tout personnel administratif et comptable.

* mise à disposition de tout matériel.

* gestion et location de tous immeubles,

* formation et information de tout personnel,

* négociation de tous contrats.

- La mise en œuvre de la politique générale du groupe et l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique.

- L'exercice de mandats sociaux.

- L'activité de société holding animatrice.

- Et d'une façon générale, toutes opérations de quelque nature que ce soit, économiques ou juridiques, financières ou commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ainsi défini.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Transmission des actions : Les cessions d'actions, même entre associés, sont soumises à l'agrément du Président.

- Président : Société ENTHEOS, 4 rue Jean Jaurès – 35000 RENNES, RCS RENNES n° 501 582 258

La Société sera immatriculée au RCS de RENNES

Pour avis

Le Président

207J06558

FIDAL - Société d'avocats
52 Rue Jacques Yves Cousteau
85000 LA ROCHE SUR YON

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

MEHAT ASSAINISSEMENT

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital : 10.000 Euros

Siège social : 20 Boulevard de Laval – 35500 VITRE

Objet : Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- L'activité de fabrication, de développement et de conception de systèmes de traitement, de gestion, et de récupération des eaux ;

- La création, l'achat, la vente, la cession, l'échange, la location ou la mise en gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce appartenant à la société ou de tous autres qui pourront être créés, loués, achetés ou pris en gérance par elle ;

- La prise de participation directe ou indirecte, majoritaire ou non, l'acquisition, la gestion et la vente de valeurs mobilières et parts d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, opérations et fonds de commerce dans le domaine des activités précitées

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer au droit de vote, une action donne droit à une voix.

Transmission d'actions : Les cessions ou transmissions d'actions de l'associé unique sont libres. Les autres transmissions quelle qu'en soit la forme, sont soumises à agrément.

Président : la société BAGLIONE – SAS au capital de 179.200 euros – ayant son siège social à VITRE (35500) 20 Boulevard de Laval, et immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 679.200.170 nommé pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis.

207J06561

MODIFICATIONS

CRESTENDO CONSEIL

Société par actions simplifiée
(A associé unique)

Capital social de 40.000 €

Siège social : 6, Square du Grand Islet
35170 BRUZ

R.C.S. RENNES 834 833 865

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale en date du 05 JUIN 2020, enregistrée au SIE de RENNES, le 22 SEPTEMBRE 2020, il a été décidé :

1/ d'augmenter le capital social, d'une somme de 61.045 €, pour le porter de la somme de 10.000 € à la somme de 71.045 €, par compensation avec une créance certaine, liquide et exigible sur la société. Cette augmentation de capital a été réalisée par élévation de la valeur nominale des actions qui passerait ainsi de 1 euro à la somme de 7,1045 euros par action.

2/ de réduire le capital social, précédemment ramené à la somme de 71 045 €, d'une somme de 31.045 €, par absorption de la perte enregistrée pour un même montant. Cette réduction de capital a été réalisée par voie de réduction de la valeur nominale des actions qui passe ainsi de 7,1045 euros l'action à 4 euros l'action.

En conséquence de ces modifications, l'article 7 des statuts est modifié ainsi qu'il suit : le capital social est fixé à la somme de 40.000 €, divisé en 10 000 actions, chacune de même valeur nominale, libérées intégralement.

POUR AVIS

207J06442

SAMCIC EMPLOI OCCITANIE SAINT SULPICE LA POINTE

SAS au capital de 75 000€
4 Rue de Châtillon La Rigouidière
35510 CESSON-SEVIGNE

879 558 484 R.C.S RENNES

Le 17/08/2020, l'associé unique a nommé au 01/07/2020, président, Gilles CAVAL-LARI, 4 Rue de Châtillon, La Rigouidière 35510 CESSON-SEVIGNE, en remplacement de SAMCIC RH, SAS, 4 Rue de Châtillon La Rigouidière 35510 CESSON-SEVIGNE, 385 052 618 RCS RENNES qui vient de DG.

207J06615

MODIFICATIONS

AU BON COIN DE TREGAIN, SARL au capital de 10000 euros, 32 Rue de Trégain, 35700 RENNES. RCS: RENNES 815 408 372. A compter A.G.E du 23-09-2020 : Ajout à l'objet actuel : Restauration rapide. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de RENNES.

207J06174

LEGAULT SEBASTIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 10 rue Barenton
35160 BRETEIL
820 208 064 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de décisions en date du 21.11.2019, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 10 rue Barenton, 35160 BRETEIL au 11 Beausoleil - 35160 BRETEIL à compter du de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Et a décidé une augmentation du capital social de 45 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social : 5 000 euros
Nouvelle mention : Capital social : 50 000 euros
Pour avis, La Gérance

207J06313

DOMELIA

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : Confortland 6 - Route du Meuble - 35520 MELESSE
379 272 263 RCS RENNES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 30 septembre 2020, la société ESPACE D, société par actions simplifiée au capital de 225 000 euros dont le siège social est situé 4 rue du Doucet - ZA Confortland 6 - Route du Meuble - 35520 MELESSE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 888 776 572 a été nommée en qualité de Présidente à compter du 30 septembre 2020 sans limitation de durée en remplacement de Monsieur Ewen FRIN démissionnaire.

POUR AVIS
Le Président

207J06403

QUEST LOC CAMPERVAN

SAS au capital de 5000 €
Siège social : La Roche Blanche
35520 LA MEZIERE
RCS RENNES 829 439 074

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 01/10/2020, il a été décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée sans la création d'un être moral nouveau à compter du 01/10/2020. La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Gérance : M labasque guillaume demeurant la roche blanche 35520 LA MEZIERE .Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de RENNES

207J06411

B.G.R

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 36-38 rue Saint-Georges
35000 RENNES
Nouveau siège social : 2, Place Saint-Michel
35000 RENNES
833 428 915 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/10/2020, les associés ont constaté la démission de Bertrand SAINT-YVES sis 6 rue de Corbin 35000 RENNES de ses fonctions de gérant à compter du 01/10/2020, 2) nommé Norbert MILLIN sis 6, Mail Camille Claudel 35135 CHANTEPIE en qualité de gérant, sans limitation de durée à compter du 01/10/2020, 3) transféré le siège social du 36-38 rue Saint-Georges 35000 RENNES au 2 Place Saint-Michel 35000 RENNES à compter du 01/10/2020. RCS RENNES. Pour avis.

207J06461

RAGING BARBELL COMPANY

SARL au capital de 8.000 euros
Siège social : 44 Rue Louis Kéroul Botmel
35000 RENNES
RCS RENNES 751 151 887

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée générale en date du 27/08/2020, les associés ont :
- pris acte de la démission en qualité de co-gérant de M. Elie CHEVALLIER, en date du 27/08/2020 ;
- nommé en qualité de co-gérant M. Benjamin GOBIN demeurant 80 C rue de la Pilate, 35136 ST JACQUES DE LA LANDE, à compter du 27/08/2020, pour une durée indéterminée.
Florian AUBRY est maintenu dans ses fonctions de co-gérant.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis, la gérance.

207J06425

CIE RENNAISE DE LINOLEUM ET CAOUTCHOUC

Siège : CRLC
Société anonyme
au capital de 500.000 €
Siège social : 2 Rue de la Donelière
35000 RENNES
777 725 730 R.C.S. Rennes

Lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2020, la société, précédemment sous forme de société anonyme, a été transformée en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, et les statuts régissant la société sous sa nouvelle forme ont été adoptés.

Aucune modification n'a été apportée à son siège et à sa durée. Le capital social a été maintenu à 500 000 €. M. Stéphane LEFEVRE 19 rue de la Perrière 35510 CESSON SEVIGNE a été nommé président. Il a été mis fin aux fonctions de commissaires aux comptes de la société AFIGEC AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE, commissaire aux comptes suppléant. Chaque associé dispose d'une voix au moins. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Toute cession d'actions à un tiers non associé, hormis les cessions et transmissions d'actions au profit des conjoints, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la cession aurait lieu par voie d'adjudication publique en vertu d'une décision de justice, est soumise à agrément. Pour avis

207J06431



expertise comptable
audit-transmission

Nantes – Châteaubriant – Rennes
www.bacauditconseil.fr

BROCELIANDE NATURE S.A.R.L. au capital de 20 000 Euros Siège Social : 61, rue de Saint-Malo 35000 RENNES 533 813 937 R.C.S. RENNES Aux termes de ses délibérations en date du 30/09/2020, l'AGM a décidé : - de nommer en qualité de co-gérante, Mme Julie COLLIAUX, dt 14, rue de Brest 35000 RENNES, sans limitation de durée à compter du 30/09/2020 ; Mme Julie COLLIAUX devenant de ce fait co-gérante de la société, - à compter du 30/09/2020, d'étendre l'objet social à : la vente à emporter de vins et spiritueux relevant de la 3ème catégorie ; épicerie fine. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

207J06463

LPBR

SARL au capital de 5.000 €
Siège Social : 10 Boulevard Sébastopol
35000 RENNES
RCS RENNES 850 144 122

EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 14 août 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de buvette et de petite restauration à consommer sur place ou à emporter, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance

207J06455

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TROISINE

Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 24 rue de la Madeleine
35410 CHATEAUGIRON
407 835 073 RCS RENNES

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

Aux termes d'une décision en date du 4 mai 2018, l'associé unique a nommé : Madame Rachel DUCRET, demeurant 24 rue de la Madeleine 35410 CHATEAUGIRON, en qualité de gérante pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Richard DUCRET, décédé le 1er décembre 2015.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Richard DUCRET sans qu'il soit procédé à son remplacement. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.

Pour avis
La Gérance

207J06454

**LABEL SEANCE**

SAS au capital de 98 600 €
Siège social : 12 quai Jean Bart - 35600 REDON
517 844 130 RCS RENNES

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 juillet 2020, il résulte que l'Association MANIVEL/CINEMA, dont le siège social est 2 quai Jean Bart - 35600 REDON, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Philippe ROUXEL, démissionnaire, à compter du 1er octobre 2020. Pour avis, le Président

207J06432

SAINT-MALO AUTOMOBILES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 304 000,00 €
Siège social :
61 À 71, BOULEVARD GAMBETTA
35400 SAINT-MALO
895 780 419 R.C.S. Saint Malo

Aux termes du PV du 15 juin 2020, l'associé unique a décidé de : - Renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de KPMG S.A., représent par M. Vincent de BEQUEVORT 2 avenue Gambetta, CS 60055, 92066 LA DEFENSE CEDEX. Ne pas renouveler le mandat de Commissaires aux comptes suppléant de M. Yann DUQUET, 30 rue des Archives, 75004 PARIS. Mention au RCS de Saint-Malo

207J06421

AIRPORT SHUTTLE ONE

SARL au capital de 25 500€
6 Rue de Châtillon La Rigourdière
35510 Cesson-Sévigné
523 994 457 RCS RENNES

Le 29/09/2020, l'AGM a pris acte de la démission de ses fonctions de gérante au 01/04/2020 de Valérie BABEF.

207J06444

SUEZ RV NORMANDIE

SAS au capital de 2.088.378,75 €
Siège social : Rue de la Terre Adélie Parc
Edonia Bâtiment T - CS 86820
35769 SAINT-GREGOIRE CEDEX
788 261 626 RCS RENNES

Suivant Décisions du 30/09/2020, l'Associée Unique a pris acte de la démission de Mme Christine BAYARD de ses fonctions de Directeur Général Délégué à effet du 01/06/2018, nommé pour le remplacer M. Guillaume LE GOFF demeurant 9 rue des Sablons 14000 CAEN à compter de ce jour. Mentions seront faites au RCS de RENNES.

207J06476

STEF TRANSPORT CHATEAUBOURG, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 350 000 €, Siège social : Parc d'Activités de la Gaultière - 35113 DOMAGNE, 505 363 721 RCS RENNES. Suivant décision de l'associé unique du 25.06.2020, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat d'Hervé HELIAS en qualité de commissaire aux comptes suppléant, ni pourvoir à son remplacement. Pour avis. Le Président.

207J06457

LA SENTINELLE RESTAURATION

Sarl au capital de 10 000 €
Siège social : 12, Rue des Vieux Gréements
35720 - LANHELIN
RCS SAINT MALO 804 394 633

L'AGE du 12/09/2020 a nommé au 12/09/2020 cogérant Antoine SCHRYVE, demeurant au 4 place Henri Perriere, à Rennes (35200) pour une durée illimitée. Pour avis, la gérance

207J06475

CARCREFF SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Société d'Avocats
19 A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« UNE AIDE CHEZ SOI »

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 31, Rue de Rennes
35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE
R.C.S. RENNES 534 387 683

GERANCE

Par décisions de l'associée unique en date du 29 septembre 2020, Monsieur David MOUREAUD, demeurant 13, Rue de la Haie à la Dame - 35230 SAINT-ERBLON a été nommé en qualité de nouveau gérant de la société à compter du 1er octobre 2020, en remplacement de Madame Roselyne NOBLET gérante démissionnaire avec effet au 30 septembre, minuit. Mention est faite au RCS de RENNES. Pour avis Le Gérant

207J06488

**S.C.M. DES MEDECINS ANESTHESISTES REANIMATEURS DE L'HOPITAL PRIVE SEVIGNE**

SCM au capital de 42 682,78 Euros
Siège social : 8, Rue du Chêne Germain
35510 CESSON-SEVIGNE
RCS RENNES 392 453 585

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 01/10/2020, les associés ont décidé d'augmenter le capital d'une somme de 3 048 € pour le porter de 42 682,78 € à 45 730,78 € par souscription en numéraire et création de 200 parts nouvelles de 15,24 €, qui ont été entièrement souscrites et intégralement libérées.

Il a également été décidé de nommer en qualité de co-gérante à compter du 1er octobre 2020, Madame Marie CAPON demeurant 34 Rue de la Garenne - 35510 CESSON-SEVIGNE, pour une durée déterminée, soit jusqu'au 31 MARS 2020. Les articles 7 et 14 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis, la gérance

207J06486

SCI LECHAUX SJJ

Société civile au capital de 1.000 euros
Siège social : Espace Quartier Libre Zone
Artisanale de la Métairie 35520 MELESSE
441 915 899 RCS RENNES

Aux termes d'une décision collective en date du 17 juin 2020, les associés ont décidé de transférer, à compter du 17 juin 2020, le siège de la société à LA CHAPELLE-CHAUSSEÉ - 35630 - 56, rue de Montmuran. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis et mention La Gérance

207J06492

MODIFICATIONS



NOZRA

Société à Responsabilité Limitée
au capital social de 591.300 €
Siège social : 18 La Guibonais
à (35850) ROMILLE
RCS RENNES 483 202 826

TRANSFORMATION EN SAS

Par décisions de l'Assemblée du 28 septembre 2020, il a décidé de transformer la société de Société A Responsabilité Limitée (SARL) en Société par Actions Simplifiée (SAS). A cette fin, les associés ont adopté article par article, puis dans leur intégralité les nouveaux statuts, étant précisé que la transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Forme : la société, précédemment sous forme de SARL a adopté celle de SAS ; Dénomination sociale : la dénomination demeure « NOZRA ». Administration et Direction : Avant sa transformation en SAS, la société était gérée par Madame Jocelyne HARDY et Monsieur Jean-Pierre HARDY, Gérants. Consécutivement à la transformation en SAS, la société est administrée par un Président, Monsieur Jean-Pierre HARDY né le 15 mai 1958 à GUICHEN (35) domicilié 18 La Guibonais à (35850) ROMILLE et un Directeur Général, Madame Jocelyne HARDY née le 7 octobre 1959 à GUIPEL (35) domiciliée 18 La Guibonais à (35850) ROMILLE. Commissaire aux Comptes : La société ne remplit pas les conditions de désignation obligatoire de Commissaires aux Comptes, il n'en a pas été nommé. Admission aux Assemblées Générales - Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit d'assister aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Un associé ne peut se faire représenter que par un autre associé justifiant d'un mandat. Chaque action donne droit à une voix. Cession et transmission des actions : La mutation des actions s'opère à l'égard de la société et des tiers, par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire, sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur un registre coté et paraphé, tenu chronologiquement dénommé "Registre des mouvements". Toute cession d'actions y compris entre associés, sera soumise à l'agrément préalable donné par décision collective extraordinaire adoptée à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les associés présents ou représentés. Pour avis Le Président

207J06570

EVB

SARL au capital de 10000 €
Siège social : 18 Rue d'Isly
Centre Commercial 3 soleils
35000 RENNES
852 229 293 RCS de RENNES

L'AGE du 01/10/2020 a nommé en qualité de gérant Mme GAO Yan, demeurant 3 Avenue Germaine Dulac, 35000 RENNES en remplacement de M. WU Haiwu, à compter du 01/10/2020. Modification au RCS de RENNES

207J06519

LACTALIS BEURRES & CREMES

Siège : LB&C

Société en nom collectif
au capital de 186.784 €
Siège social : Les Placis
35230 BOURGARRÉ
402 776 322 R.C.S. Rennes

Suivant procès-verbal en date du 26 juin 2020, l'assemblée générale a pris acte que le mandat de M. Jean-Michel GRIMON-PREZ, commissaire aux comptes suppléant, est arrivé à expiration et a décidé de ne pas le renouveler ni de procéder à son remplacement.

Mention sera portée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes.
Pour avis.

207J06539

KEROSE

2, rue Pierre Joseph Colin
35000 RENNES

POYAC

SARL unipersonnelle a
u capital de 10.000 €
2, rue Pierre Joseph Colin 35000 Rennes
504 758 947 RCS Rennes

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

L'associé unique a décidé le 17 juin 2020 de modifier la dénomination sociale de la société et d'adopter la dénomination KEROSE PP à compter du 1er octobre 2020.
Les statuts ont été modifiés en conséquence
Le gérant

20101584

SARL MENUISERIE LOUVEL BERNARD

devenue MENUISERIE LOUVEL
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 1 rue des Sablonnières
35500 SAINT M'HERVE
Nouveau siège social : 16 rue du Val d'Izé
35500 VITRE
443 772 306 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 01/10/2020, il a été constaté : 1/ la démission de M. Bernard LOUVEL de ses fonctions de gérant à compter du même jour. 2/ la nomination de M. Florent HAIE sis 6 rue de l'Ecole 53410 L'OLIVET en qualité de gérant de la Société. 3/ la modification de la dénomination sociale de la société devenue MENUISERIE LOUVEL. 4/ le transfert du siège social du 1 rue des Sablonnières 35500 SAINT M'HERVE au 16 rue du Val d'Izé 35500 VITRE. Pour avis. La Gérance.

207J06503

CARCREFF

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Société d'Avocats
19 A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

« SARL TECNI'LOGIS »

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 Euros
Transformée en société par actions simplifiée
Siège social : Bellevue - BP 70246
35133 BEAUCE
RCS RENNES 384 569 398

AVIS

Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas renouveler les mandats de la société « MC AUDIT » et de la société « SOCIETE RENN EX.CO », Commissaires aux comptes respectivement titulaire et suppléant et ce en conformité avec les dispositions légales.
Aux termes d'un procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er octobre 2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 02 octobre 2020, Dossier 2020 00025141, référence 3504P61 2020 A 08033, il a été décidé, à compter du même jour :

- d'adopter comme nouvelle dénomination sociale « TECNI'LOGIS ». L'article 3 a été modifié en conséquence- la transformation de la Société en Société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et l'adoption des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination sociale de la société, son objet social, son siège social, sa durée demeurent inchangés. Le capital reste fixé à la somme de 50 000 €. M. Jean-François HELLEUX demeurant Passillé - 35133 PARIGNE et M. Alain GIBET demeurant La Magdelaine - 35360 BAZOUGES SOUS HEDÉ ont été nommés, respectivement, Président et Directeur Général de la société sous sa nouvelle forme. Les mandats de Cogérant ont pris fin à compter du même jour. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par un mandataire. Chaque action donne droit à une voix. Les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec l'agrément préalable d'une décision collective des associés.
Mention au RCS de RENNES.
Pour avis.

207J06530



RGSL,

SAS au capital de 130.000 €
Parc d'Affaires Edonia B
Rue de la Terre Victoria - Bât. P
35760 SAINT-GREGOIRE
484 893 649 RCS RENNES

AVIS

En date du 25 septembre 2020, les associés ont décidé de nommer la société BLV ASSOCIES RENNES située à RENNES (35) - 1 Quai Lamennais, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et ce à compter du même jour. Pour avis

207J06606

PARM'

SASU AU CAPITAL DE 100.080 € euros
SIEGE SOCIAL : Parc activités Rennes Ouest
ZA des 3 Marches 35132 VEZIN LE COQUET
R.C.S. : RENNES 349 294 413

AVIS DE MODIFICATIONS

L'Associée unique a :
- aux termes d'une décision en date du 15 juillet 2020 pris acte de la démission de Monsieur Michel JOUANNY de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement
- aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2020 pris acte de la démission de Monsieur Maxime JOUANNY de ses fonctions de Président et nommé en qualité de nouveau Président, la Société MMJ, SARL au capital de 610.000 € dont le siège social est fixé 17 rue des Maréchaux Parc d'activités Rennes Ouest ZA des 3 Marches/sud, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 839 192 812
Modification sera faite au rcs de RENNES
Pour avis

207J06552



LES PRESTATAIRES DE SERVICES EN AGRO-ALIMENTAIRE

Par abréviation « L.P.S.A. »
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 000 € euros
Siège Social : Parc Edonia - Bâtiment E - rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT-GREGOIRE
RCS RENNES 399 580 273

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes de décisions de l'associé unique en date du 30 Septembre 2020 il a été décidé de ne pas procéder au renouvellement du mandat de Monsieur Patrice LUCE, commissaire aux comptes suppléant.
Mention sera faite au RCS de RENNES
Pour avis,

207J06493

2A DESIGN

SARL au capital de 5.000 €
Siège Social : 25 Avenue du Général de Gaulle
35131 CHARTRES DE BRETAGNE
RCS RENNES 790 529 911

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 31 août 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé M. Olivier LUCAS demeurant à RENNES (35000), 14 Place Lucien Daniel, aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée, à compter du 1er septembre 2020, en remplacement de M. Clément GILLET, gérant démissionnaire.
Pour avis, La Gérance

207J06506

VOTRE JOURNAL PAPIER ET SUR SUPPORTS NUMERIQUES

59€ TTC PAR AN

4 BONNES RAISONS DE VOUS ABONNER !

Recevez le journal 7 Jours, les petites affiches de Bretagne, chez vous, sans frais supplémentaires.

Accédez à l'intégralité de nos articles, annonces légales, appels d'offres et plus encore !

Soyez au courant de toute l'actualité dans chacun de vos déplacements grâce à notre site internet.

Adaptez votre abonnement à vos besoins en vous connectant sur votre compte en ligne.

BULLETIN D'ABONNEMENT 2020

A compléter et envoyer accompagné de votre règlement à : 7 Jours - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex
Tél. 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr

6 MOIS = 30 €
 1 AN = 59 €
 2 ANS = 99 €

NOM, PRÉNOM _____

SOCIÉTÉ _____

PROFESSION _____

ADRESSE _____

TÉL. _____

MAIL _____

MODIFICATIONS



DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES

Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

SITE A WATTS

S.A.R.L. à capital variable actuellement de
30.189,51 €
Siège social : 9, Chemin du Lavoir
35600 REDON
RCS RENNES 494.257.744

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal en date du 25 septembre 2020, l'assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire des associés a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, sa durée, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
FORME : La société, précédemment sous forme de SARL, a adopté celle de Société par Actions Simplifiée.

ADMINISTRATION : Avant sa transformation en SAS, la société était dirigée par :
- Monsieur Alain GOLFIER demeurant à REDON (35600) au 9, Chemin du Lavoir,
- Monsieur Jean-Paul GARRIC demeurant à REDON (35600) au 17, Chemin de la Renauderie,

- Madame Françoise GRAFFE demeurant à SAINT-VINCENT-SUR-OUST (56350), 14 La Née,
- Leurs fonctions de cogérants ont pris fin le 25 septembre 2020.

Sous sa nouvelle forme, la société est administrée, à compter du 25 septembre 2020, par Monsieur Alain GOLFIER, ci-dessus désigné, nommé Président pour une durée indéterminée, Monsieur Jean-Paul GARRIC et Madame Françoise GRAFFE, ci-dessus désignés, étant nommés Directeurs Généraux.

Pour avis, le Président.

207J06531



EVOLIS AVOCATS

40 Bd de la Tour d' Auvergne
35065 RENNES CEDEX

LS FINANCE

S.A.R.L. au capital de 1.955.000 €
8 rue de la Crespière
35740 PACE
500 198 007 RCS RENNES

AVIS

En date du 25 septembre 2020, les associés ont décidé de nommer la société BLV ASSOCIES RENNES située à RENNES (35) - 1 Quai Lamennais, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et ce à compter du même jour. Pour avis

207J06608

LEGENDRE MATERIEL

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : Parc d'Activités "Les Placis"
35230 BOURGARRE
399 938 933 RCS RENNES

Par décisions en date du 26/06/2020, l'associée unique, prenant acte de l'expiration du mandat de commissaire aux comptes suppléant de Mme Emmanuelle LINTANFF, décide de ne pas le renouveler et ce en application des dispositions de l'article L. 823-1 du Code de commerce.

POUR AVIS
Le Gérant

207J06593

COME IMMOBILIER

SAS au capital de 150 000€
75 Rue de l'Alma
35000 RENNES
887 938 868 R.C.S RENNES

Le 28/09/2020, l'AGO a nommé DG, Ahmed HADDOU, 1 rue Renée Dumont 35235 THORIGNE FOUILLARD.

207J06610

CABINET

BRIAND-WELLHOFF

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée au capital de 20.000 euros
Siège social situé au 2 rue Pierre Joseph Colin 35000 Rennes
RCS Rennes 821 486 602

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Les associés ont décidé le 17 juin 2020 de modifier la dénomination sociale de la société et d'adopter la dénomination KEROSÉ BW à compter du 1er octobre 2020. Les statuts ont été modifiés en conséquence. La gérance

20101593

SAMSI EMPLOI NOUVELLE AQUITAINE LANGON

SAS au capital de 75 000€
4 rue de Châtillon La Rigourdière
35510 CESSON-SEVIGNE
879 317 303 R.C.S RENNES

Le 17/08/2020, l'associé unique a nommé au 01/07/2020, président, Gilles CAVAL-LARI, 4 Rue de Châtillon La Rigourdière 35510 CESSON-SEVIGNE, en remplacement de SAMSI RH, SAS, 4 Rue de Châtillon La Rigourdière 35510 CESSON-SEVIGNE, 385 052 618 RCS RENNES qui devient DG.

207J06621

SCI SIST

Société civile immobilière
Au capital de 10 000 €
Siège social : 1 rue du Général de Gaulle
35760 SAINT GREGOIRE
449 455 062 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal du 25/09/2020, l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer en qualité de gérant, Monsieur Pierre-Yves BOULET demeurant 19 RUE Asseline 75014 Paris en remplacement de Madame Anne-Lise AVRIL, démissionnaire, et ce, à compter de ce jour.
Mention sera portée au R.C.S. de RENNES

207J06502

MP HABITAT CONSTRUCTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Gohil
35250 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE
838 614 931 RCS RENNES

AVIS

Par procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31/03/2020, il a été pris acte de la démission de Monsieur Pascal LENORMAND de ses fonctions de cogérant à compter du 31/03/2020, et il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis La Gérance

207J06591

OKMONT

EUURL au capital de 30000 €
Siège social : 1 Rue Jean Marie Tullou
35740 PACE
800 563 181 RCS de RENNES

En date du 01/07/2020, le président a décidé de transférer le siège social de la société 2, rue de la Perrière, 35520 MELESSE, à compter du 01/07/2020. Mention au RCS de RENNES

207J06609

SMIL'ART

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 Place de la Fontaine
35230 SAINT-ERBLON
824 148 233 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant décision de l'associé unique en date du 10/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social du 4 Place de la Fontaine 35230 SAINT-ERBLON au 61 la Roche martin à (35580) Goven à compter de ce jour. L'article 4 des statuts été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis.

207J06527

CNMA IMMOBILIER

SARL
au capital de 7 650€
Siège : 16 RUE DU PARC
35830 BETTON
450 288 105 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 21/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 20/10/2020 au 4 RUE JEAN JAURES 35000 RENNES. Mention au RCS de RENNES.

207J06587

LMSYS IMMO

SCI Au capital de 1 000 €
SIEGE SOCIAL : 16, Rue de la Bouessière
35470 PLECHATEL
RCS RENNES 853 505 824

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision des associés en date du 29 Septembre 2020, le siège social de la société est transféré à effet du 15 septembre 2020, de 16, Rue de la Bouessière - 35470 PLECHATEL, à 15, Rue de Bray, cellule A10 - 35510 CESSON-SEVIGNE. La modification sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de RENNES

207J06583

CABINET MARTINE VAZEL

Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



O'MALEY

Société Civile Immobilière
au Capital de 1 000 Euros
Siège social : SAINT MALO (Ille et Vilaine)
24 rue Tristan Corbière
RCS SAINT MALO 823 904 594

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale en date du 30 Juin 2020 a décidé de transférer à SAINT MALO (35400) - 24 rue Tristan Corbière le siège social précédemment fixé à SAINT COULOMB (35350) - Route de Saint-Malo, et ce à compter du même jour.

Pour avis

207J06603

STRATTON

SASU au capital de 500 €
Siège social : 1, rue Jean-Marie Tullou
35740 PACE
821 239 185 RCS de RENNES

En date du 01/07/2020, le président a décidé de transférer le siège social de la société 2, rue de la Perrière, 35520 MELESSE, à compter du 01/07/2020. Mention au RCS de RENNES

207J06607

CABINET MARTINE VAZEL

Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



SCI DU CROISSANT DE PLOUGOULM

Société Civile Immobilière
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : SAINT MALO (Ille et Vilaine)
24 rue Tristan Corbière
RCS SAINT MALO 422 247 759

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale en date du 8 juillet 2020 a décidé de transférer à SAINT MALO (35400) - 24 rue Tristan Corbière le siège social précédemment fixé à SAINT POL DE LEON (Finistère) - ZA DU CROISSANT DE PLOUGOULM, et ce à compter du même jour. Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation. Capital : 7 622,45 euros souscrit en numéraire. Gérant : Monsieur Stéphane L'HOURRE demeurant à SAINT MALO (Ille et Vilaine) - 24 rue Tristan Corbière. Ancien RCS BREST ; nouveau RCS SAINT MALO. Pour avis

207J06604

SARL LMSYS
SARL Au capital de 27 500 €
SIEGE SOCIAL : 16, Rue de la Bouessière
35470 PLECHATEL
RCS RENNES 535 055 651

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision des associés en date du 29 Septembre 2020, le siège social de la société est transféré à effet du 15 septembre 2020, de 16, Rue de la Bouessière - 35470 PLECHATEL, à 15, Rue de Bray, cellule A10 - 35510 CESSON-SEVIGNE. La modification sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de RENNES

207J06581

LMSYS GROUP

SARL Au capital de 438 600 €
SIEGE SOCIAL : 16, Rue de la Bouessière
35470 PLECHATEL
RCS RENNES 852 661 321

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision des associés en date du 29 Septembre 2020, le siège social de la société est transféré à effet du 15 septembre 2020, de 16, Rue de la Bouessière - 35470 PLECHATEL, à 15, Rue de Bray, cellule A10 - 35510 CESSON-SEVIGNE. La modification sera effectuée auprès du greffe du tribunal de commerce de RENNES

207J06582

CAP SOLAR 80

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 10.000 €
Siège social : Zac de Cap Malo
Avenue du Phare de la Balue
35520 LA-MEZIERE
849 907 530 R.C.S. RENNES

Suivant procès-verbal en date du 18 septembre 2020, l'associé unique a :
- décider de transférer le siège social à l'adresse suivante : 10 place de la joliette les Docks Atrium 10.5 13002 MARSEILLE. La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Marseille désormais compétent à son égard. Le président.

207J06580

CABINET MARTINE VAZEL
Société d'Avocat
Spécialiste en Droit des Sociétés
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



C.F.P.L.

Société par Actions Simplifiée
au Capital de 362 480 €uros
Siège social : SAINT MALO (Ille et Vilaine)
24 rue Tristan Corbière
RCS SAINT MALO 417 714 128

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'Assemblée Générale du 30 Juin 2020, a décidé de transférer à SAINT MALO (Ille et Vilaine) - 24 rue Tristan Corbière, le siège social précédemment fixé à SAINT COULOMB (Ille et Vilaine) - Route de Saint Malo, et ce à compter du 30 Juin 2020. Pour avis

207J06602

« PLAST INVESTISSEMENTS »

SARL au capital de 300 000 Euros
48 BIS Boulevard Dumaine de la Jossierie
35740 PACE
RCS RENNES 789 640 018

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Par décisions de l'associé unique en date du 01/06/2020, il a été décidé, à cette même date de transférer le siège social de la société de PACE (35740) - 48 Bis Boulevard Patrice Dumaine de la Jossierie à LE RHEU (35650) - 16 Avenue du Chêne Vert. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Les formalités seront effectuées auprès du greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis, le Gérant

207J06547

MODIFICATIONS

PONTONFON

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 17 RUE RIBLETTE 75020 PARIS
RCS PARIS 809678675

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 21 RUE MARTEVILLE 35000 RENNES à compter du 01/10/2020 GERANCE : Mme FOUCHÉ Géraldine demeurant 21 rue Marteville 35000 RENNES . Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de RENNES.

207.J06426

ARMOR AUTOMOBILE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622.45 €
Siège social : 22. Quai des Lanconniers
35430 SAINT-SULIAC
729 201 681 R.C.S. Saint Malo

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laëtitia FRANCESCHI, Notaire associé à PARIS (75008), le 22 septembre 2020.

Il a été décidé du transfert du siège social : - Ancienne adresse : SAINT-SULIAC (35430), 22. Quai des Lanconniers.

- Nouvelle adresse : PARIS (75017), 59. Rue de Tocqueville.

En conséquence, les statuts seront modifiés et mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour unique insertion,
Maître Yvon GERARD – Notaire associé

207.J06427



Les JURISTES ASSOCIÉS
de l'OUEST

Société d'Avocats

6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

TRANSFERT DE SIEGE

MARCOLAN

Société par actions simplifiée au capital de 940.000 euros
Siège social : Lieu-dit Les Branchettes,
35370 ARGENTRE DU PLESSIS
853 115 780 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social d'ARGENTRE DU PLESSIS (35370) Lieu-dit Les Branchettes à QUESTÈMBERT (56230) Centre commercial du Lenruil à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

207.J06430

SCI JAPPELOUP

SC au capital de 500 €
Siège social : LA METTRIE FOUR DORE
35350 SAINT-COULOMB
RCS SAINT-MALO 884970724

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 8 RUE THEODORE MONOD 35400 SAINT-MALO à compter du 30/09/2020, d'étendre l'objet social aux activités suivantes : MARCHAND DE BIENS, de nommer M GARREAU ARTHUR demeurant 22 RUE DE LA GRANGE AUX BELLES 75010 PARIS en qualité de Gérant en remplacement de M BURTON LOUIS

Modification au RCS de SAINT-MALO.

207.J06439

BBG

SAS au capital de 10.000 €
Siège Social : 4 Allée Marie Berhaut – Cap Nord
35000 RENNES
RCS RENNES 849 758 420

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 26 septembre 2020, le Président de la Société BBG usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social qui était à RENNES (35000), 4 Allée Marie Berhaut – Cap Nord à RENNES (35000), 6 rue Micheline Ostermeyer – Bâtiment C, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, Le Président

207.J06459



SCI CYMA

Société civile immobilière
au capital de 1.000 euros
Siège social : ZA du Val Coric 56380 GUER
En cours de transfert à Launay
35590 LA CHAPELLE THOUARAU
RCS VANNES 798 118 543
en cours de transfert à RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'AGE du 17/09/2020, il a été décidé de transférer le siège social de GUER (56380) – ZA du Val Coric à LA CHAPELLE THOUARAU (35590) – Launay, à compter du même jour et de modifier l'article 5 des statuts en conséquence. La société a pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

M. Jean-Luc VILBOUX, demeurant à LA CHAPELLE THOUARAU (35590) – Launay, est Gérant de la Société.

Durée de la société : 99 ans à compter du 30/10/2013

Mentions seront faites aux RCS de VANNES et de RENNES. Pour avis, la Gérance.

207.J06453

L.M.O.C.C CONSTRUCTIONS SASU
au capital de 2000 € Siège social RUE DES ROSEAUX, Z I LES COUESNONS, 50170 Pontorson 850 002 429 RCS de Coutances. En date du 23/09/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société Centre d'Affaires Modulobox, 5 rue du Manoir de Servigné, 35000 Rennes, à compter du 23/09/2020. Président : Mme YILMAZ CIFCI Fidan, demeurant 16 rue Marc Sangnier, 35200 Rennes Radiation au RCS de Coutances et réimmatriculation au RCS de Rennes

207.J06471

NABGEST

EUURL au capital de 7800 €
Siège social : 31 RUE YVES NOEL
35200 RENNES
RCS RENNES 482 855 046

Par décision de la gérance du 05/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 38 RUE DE LA PLANCHE 35770 VERN-SUR-SEICHE à compter du 05/10/2020. Modification au RCS de RENNES.

207.J06478

KORNOG WEB

EUURL au capital de 1000 €
Siège social : 5 rue Eric Tabarly
35190 TINTENIAC
RCS RENNES 519598346

Par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au La Perrosselais 35270 COMBOURG à compter du 01/10/2020. Modification au RCS de RENNES.

207.J06443

BELHARRA

EUURL au capital de 20 000 €
18 rue de la Gare
44740 BATZ-SUR-MER
790 451 835 RCS Saint-Nazaire

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 15/09/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 18 rue de la Gare 44740 BATZ-SUR-MER au Cabinet IGBB - 139 rue de Fougères 35700 RENNES.

Suivant l'Assemblée Générale en date du 15/09/2020, il a été décidé d'ajouter à l'objet social l'activité suivante : "la réalisation de tous travaux de rénovation intérieure, tels que notamment : travaux de plomberie et d'électricité".

Aux termes d'une assemblée générale du 15/09/2020, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante Mme Justine VERJAT, demeurant 16 boulevard du Massacre 44800 SAINT-HERBLAIN.

Modification au RCS de Saint-Nazaire. Nouvelle immatriculation et formalités au RCS de Rennes.

Pour avis.

207.J06508

GESBREIZH

SARL au capital de 20 000 euros
2b, rue du Patis Tatelin 35000 RENNES
811 350 602 RCS RENNES

En vertu de la décision des associés de la société GESBREIZH du 30 septembre 2020, le siège social a été transféré au 13 Avenue Charles de Gaulle 94470 Boissy Saint-Léger. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention faite aux RCS de RENNES et CRETEIL

207.J06504

DSM

Société unipersonnelle à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue de gouyon
35400 SAINT-MALO
832 907 877 RCS SAINT-MALO

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 16/09/2020, il a été décidé de ratifier le transfert du siège social du 14 rue de gouyon à 35400 SAINT-MALO au 9 rue de Terre Neuve à 35400 SAINT-MALO à compter du 01/09/2020. L'article 4 des statuts été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de SAINT-MALO. Pour avis.

207.J06509

SCI LE ROUVRE

au capital de 28.458,00 euros
5 allée de Cracovie 35200 RENNES
RCS RENNES, SIREN : 423.395.151

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant acte reçu par Maître Delphine DALMARD, notaire à NANTES, le 21 juillet 2020, l'assemblée générale extraordinaire des associés :

A modifié le siège social : Ancien siège social : 5 Allée de Cracovie 35200 RENNES

Nouveau siège social : 19, rue de la Vendée (44450) SAINT JULIEN DE CONCELLES

Pour AVIS

207.J06513

MODECO

SARL unipersonnelle au capital de 5000 €
Siège social : 107 Avenue Henri Freville
CS 10704 35207 RENNES CEDEX 2
804 163 400 RCS de RENNES

L'associé unique en date du 31/07/2020, a décidé de transférer le siège social au 80 Rue De Paris 93100 MONTREUIL, à compter du 31/07/2020. Mention au RCS de RENNES

207.J06524

In Extenso

Experts-Comptables

AVIS DE TRANSFERT

VITAL' ARBRES
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 800 euros
Siège social : 3 Rue de la Forêt 35380 SAINT PERAN

452 483 449 RCS RENNES
Aux termes d'une AGE en date du 30 Septembre 2020, il a été décidé de transférer le siège social de 3 rue de la Forêt - 35380 SAINT PERAN à La Touche - 35137 PLEU-MELEUC, à compter du 30 septembre 2020 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

207.J06550

OTIMA INDUSTRIES

SAS au capital de 1 000 €
Parc d'Activités Les Morandières
Rue Jean-Baptiste Lamarck
53810 CHANGE
888 847 746 RCS LAVAL

Par PV des décisions du 05/10/2020 l'associé unique a décidé, d'augmenter le capital social d'une somme de 999.000 € pour le porter de 1.000 € à 1.000.000 €, de transférer le siège social au 9 rue Henri Becquerel, 35133 LA SELLE-EN-LUITRE. Président : GROUPE AIM, SAS dont le siège est situé Parc d'Activités Les Morandières, Rue Jean-Baptiste Lamarck, 53810 CHANGE. Mention au RCS de RENNES.

207.J06528

ERNEST & CO

SAS au capital de 2000 €
Siège social : 1, rue de la Noë 44321 NANTES
RCS NANTES 848778965

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/10/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 1, Impasse du Cordonnier 35190 TREVÉRIEN à compter du 02/10/2020 PRÉSIDENCE : M DIOT Valentin demeurant 1, Impasse du Cordonnier 35190 TREVÉRIEN . Radiation au RCS de NANTES et immatriculation au RCS de ST MALO.

207.J06536

CAP SOLAR 68

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5.000 €
Siège social : Zac de Cap Malo Avenue du Phare de la Balue
35520 LA-MEZIERE
824 527 824 R.C.S. Rennes

Suivant procès-verbal en date du 18 septembre 2020, l'associé unique a :

- décider de transférer le siège social à l'adresse suivante : 10 place de la joliette les Docks Atrium 10.5 13002 MARSEILLE. La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Marseille désormais compétent. Le président.

207.J06546

CAP SOLAR 77

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 10 000€
Siège social : Zac de Cap Malo
Avenue du Phare de la Balue
35520 LA-MEZIERE
848 273 199 R.C.S. RENNES

Suivant procès-verbal en date du 18 septembre 2020, l'associé unique a :

- décider de transférer le siège social à l'adresse suivante : 10 place de la joliette les Docks Atrium 10.5 13002 MARSEILLE. La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Marseille désormais compétent à son égard. Le président.

207.J06576

CAP SOLAR 72

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 5.000 €
Siège social : Zac de Cap Malo
Avenue du Phare de la Balue
35520 LA-MEZIERE
831 116 553 R.C.S. RENNES

Suivant procès-verbal en date du 18 septembre 2020, l'associé unique a :

- décider de transférer le siège social à l'adresse suivante : 10 place de la joliette les Docks Atrium 10.5 13002 MARSEILLE. La société fera l'objet d'une immatriculation au RCS de Marseille désormais compétent à son égard. Le président.

207.J06572

PRO PARE-BRISE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : ZA du Haut Danté
20, rue du bocage
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Transféré : 2 rue Denis Papin
ZAC Erette Grand'Haie 44810 HERIC
RCS RENNES 539 716 217

AVIS

Suivant décision du gérant en date du 1er octobre 2020, le siège social de la société a été transféré au 2 rue Denis Papin, ZAC Erette Grand'Haie 44810 HERIC. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

207.J06557

DISSOLUTIONS

"NEXT ONE INGÉNIERIE"

EUURL Au capital de 1000,00 €
Les basses touches 35680 BAIS
810 740 225 RCS Rennes

AVIS DE DISSOLUTION

Le 30/08/2020, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/09/2020, nommé liquidateur Mr Olivier David, les basses touches 35680 BAIS et fixé le siège de liquidation au siège social.

207.J06465

DISSOLUTIONS

KREIZIG CONSULTING
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 rue de la Mabilais
35000 RENNES
788 974 871 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

La société Kreizig Consulting sus désignée a été dissoute conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code civil, par déclaration en date du 24 septembre 2020, souscrite par la société Kreizig, société par actions simplifiée au capital de 8.588.304 euros, ayant son siège social 2 rue de la Mabilais, 35000 Rennes, 415 393 461 RCS Rennes, associée unique. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société Kreizig Consulting au profit de la société Kreizig, associée unique personne morale de Kreizig Consulting, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les créanciers peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis devant le Tribunal de commerce de Rennes. Cette déclaration de dissolution sera déposée au greffe du Tribunal de commerce de Rennes.

Pour avis, le représentant légal.

207J06404

ERIC CHORIGNAC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 115.000 euros
Siège social et siège de liquidation :
3 rue de la Goulgatière - Immeuble Castel 2
35220 CHATEAUBOURG
411 550 627 RCS RENNES

Par décision du 31/08/2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation ; M. ERIC CHORIGNAC demeurant Les Fossés Normands - 22240 LA BOUILLIE a été nommé comme Liquidateur à compter du 31/08/2020, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue de la Goulgatière - Immeuble Castel 2 - 35220 CHATEAUBOURG, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

207J06420

VALLEE D'ANJOU

Société civile de construction-vente
au capital de 1.000 €
Siège social : 7 rue d'Orléans
35000 RENNES
814 845 731 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 29 septembre 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale susvisée a nommé comme Liquidateur la société P21, société par actions simplifiée au capital de 527.000 €, dont le siège social est fixé : 83 boulevard Pierre de Coubertin, 49000 ANGERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 394 360 275, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé : 7 rue d'Orléans à RENNES (35) ; adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Rennes, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis

207J06618

NEMAA

Société par actions simplifiée
Au capital de 30.000 euros
Siège social : 14, Boulevard Sébastopol
35000 RENNES
518 092 580 RCS RENNES

Par décisions du 21/09/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation ; Didier BLANCHARD demeurant 5 allée de Penhièvre - 35830 BETTON a été nommé comme Liquidateur à compter du 21/09/2020, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 5 allée de Penhièvre - 35830 BETTON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis. La Gérance.

207J06518

EURL LES ECRANS DE PAPIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : Le champ Roussel
35830 BETTON
791 793 599 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision du 1 janvier 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1 janvier 2020 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Josselin Gilles demeurant Le champ Roussel à BETTON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Le champ Roussel 35830 BETTON, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce Rennes.

Mention sera faite au RCS : Rennes.

Pour avis

207J06612

MILLE ET UNE SAVEURS SASU au capital de 1 000€ sise RESIDENCE ROCHE-BONNE 80 BOULEVARD DE ROCHE-BONNE 35400 ST MALO 814606679 RCS de SAINT MALO. Par décision de l'AGO du 07/10/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/10/2020, nommé liquidateur Mme GUENDOUZ SOPHIE 19 Rue des Méteries 35350 LA GOUENNIERE, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur où seront également notifiés actes et documents. Par décision de l'AGO du 07/10/2020, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/10/2020. Radiation au RCS de SAINT MALO.

207J06551

LIQUIDATIONS

SH

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : 1 BOULEVARD BARBOT
35530 NOYAL SUR VILAINE
853450062 RCS de RENNES

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant décision de l'associé unique en date du 30/08/2020, ce dernier a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/08/2020 de la société SH. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

207J06616

www.7jours.fr

LIQUIDATIONS

AVENDI

Société par actions simplifiée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : 10 avenue du Général de Gaulle
35310 MORDELLES
754 044 725 RCS RENNES

Par décisions du 29/09/2020, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme Carine LEBRETON demeurant 10 avenue du Général de Gaulle - 35310 MORDELLES et déchargé cette dernière de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter rétroactivement du 31/08/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES. Pour avis.

207J06566

"NEXT ONE INGÉNIERIE"

EURL Au capital de 1000,00 €
Les basses touches 35680 BAIS
810 740 225 RCS Rennes

AVIS DE LIQUIDATION

Le 02/10/2020, L'assemblée générale extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 02/10/2020. Radiation au RCS de Rennes

207J06466

COM'UNIC

Société à responsabilité limitée en liquidation
Au capital de 5.000 euros
Siège social et siège de la liquidation :
3 allée Romy Schneider 35135 CHANTEPIE
539 504 647 RCS RENNES

L'associée unique le 31/01/2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur Caroline POLET demeurant 101 A avenue André Bonnin - 35135 CHANTEPIE et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet du 31/01/2020. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de RENNES.

207J06501

« SOCIÉTÉ VEILLARD »

SARL en liquidation au capital de 1 500 Euros
8 RUE DU BLEUET 35410 DOMLOUP
RCS RENNES 452 541 949

CLOTURE DE LIQUIDATION

Par décision du 31/08/2020, l'associé unique agissant également en qualité de liquidateur a :

- Approuvé les comptes définitifs de liquidation.
 - Donné quitus à Monsieur Daniel VEILLARD, demeurant DOMLOUP (35410) 8 Rue du Bleu et l'a déchargé de son mandat,
 - Prononcé la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
- Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis, le liquidateur

207J06522

LA PLATEFORME DE L'AUTO

Sas au capital de 1 000 euros
Siège social : 38 rue du Rocher
35580 Guichen
Rcs de Rennes n° 814 180 170

Lors de l'Assemblée Générale du 30/11/2019, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Fabien LE ROY, demeurant au 2 bis rue de Chambord 78760 Jours-Pontchartrain, pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 30/11/2019. Radiation au RCS de Rennes.

207J06545

SCI PHOTOGRAPHIS, SCI EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 304,90 €, 11 Rue Ronsard 35000 RENNES, 348 195 322 RCS RENNES. Le 06/10/2020 il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de RENNES.

207J06517

SAS COASCUREL

SAS au capital de 20 €
Siège social : Coascurel
35360 BOISGERVILLY
RCS RENNES 519207237

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2020 il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus au liquidateur, Mme DELAUNAY Laurence demeurant 520 Coascurel 35360 BOISGERVILLY pour sa gestion et décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/09/2020. Radiation au RCS de RENNES.

207J06379

ISOD +

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
6 rue Saint Pierre - 35220 CHATEAUBOURG
799 259 726 RCS RENNES

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 juillet 2020 à CHATEAUBOURG, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Christophe DESBLES, demeurant 6 rue Saint-Pierre 35220 CHATEAUBOURG, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

207J06520

ENVOI EN POSSESSION

L'OFFICE DU CARRÉ
Notaires associés
4 rue du Champ Dolent
CS 81228 - 35102 Rennes Cedex
Tel : 02 99 79 51 52

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date du 29 juin 1993, suivi d'un codicille en date du 18 octobre 2000, Madame Angèle LEGEARD, veuve de Monsieur Claude PETIT, demeurant à RENNES, 31 B rue Vanneau, née à IFFENDIC, le 08 février 1925, décédée à RENNES, le 24 juillet 2020 a consenti un legs universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Loïc LECUYER, notaire à RENNES, suivant procès-verbal du 06/10/2020. Les oppositions pourront être formées auprès de la SAS OFFICE DU CARRÉ - NOTAIRES, titulaire d'un Office Notarial à RENNES, 4, Rue du Champ Dolent, chargée du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception de la copie du testament par le greffe du Tribunal de Grande Instance de RENNES. Pour avis. OFFICE DU CARRÉ.

207J06614

SCP PINSON - EON
1 rue de Rennes
35360
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE Notaires
02 99 06 68 68

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Par testament olographe en date du 28 septembre 2005, Monsieur Jean JAFFRE, en son vivant retraité, célibataire demeurant à MONTFORT-SUR-MEU (35), 33, rue Saint Nicolas - EHPAD, né à LE RAINCY (93), le 4 août 1936, décédé à MONTFORT-SUR-MEU (35), le 6 mars 2020, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Philippe EON, notaire à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35), suivant procès-verbal en date du 30 septembre 2020 dont une copie authentique ainsi qu'une copie figurée du testament ont été reçues par le greffe du Tribunal de Grande Instance de RENNES, le 5 octobre 2020. Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Philippe EON, notaire à MONTAUBAN DE BRETAGNE (35360), 1, rue de Rennes, notaire chargé du règlement de la succession. Pour avis. Maître EON.

207J06481

REGIMES MATRIMONIAUX**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Béatrice FONTANIER-RUBIO, notaire à LOUVIGNE DU DESERT (Ille-et-Vilaine), le 4 septembre 2020. Monsieur Fernand, François, Louis GENEST, Retraité et Madame Irène, Gisèle, Denise SAULNIER, Retraîtée, demeurant à LOUVIGNE DU DESERT (35420), La Justais. Nés Monsieur à LOUVIGNE DU DESERT (35420), le 3 février 1939. Madame à LANDIVY (53190), le 24 avril 1943. Mariés à LOUVIGNE DU DESERT (35420), le 21 octobre 1963 ; Régime non modifié Les époux ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant des deux époux. Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Béatrice FONTANIER-RUBIO, notaire à LOUVIGNE DU DESERT.

Pour avis et mention.
Me Béatrice FONTANIER-RUBIO, notaire.
207J06414

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte en date du 7 septembre 2020 dressé par Maître Bertrand LE MOGUEDEC, Notaire à CHATEAUGIRON. Monsieur Seyed Ali GHADER PANAH né(e) le 9 juillet 1950 à TEHERAN (Iran). Et Madame Manizhe MAHABADI né(e) le 22 mars 1962 à ARDESTAN (Iran). Demeurant ensemble 24 rue Durafour, 35000 RENNES. Mariés le 6 novembre 2001 par devant l'officier de l'Etat civil de RENNES sous le régime de la séparation de biens. Ont décidé de changer de régime matrimonial et d'adopter pour l'avenir le régime de la communauté réduite aux acquêts. Les créanciers peuvent s'opposer à la modification dans les trois mois suivant la présente publication en l'étude de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

207J06479

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Audrey BURGOS, Notaire au sein de la Société Civile Professionnelle dénommée « Julien ANTOINE et Associés », titulaire d'un office notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 77 rue de l'Alma, le 5 octobre 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE par : Monsieur Guy LE LOUARN, retraité, époux de Madame Marie France BOYER, demeurant à MONTGERMONT (35760) 9 rue des Courtines. Né à BERCHESES-LES-PIERRES (28630) le 13 octobre 1943. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Et Madame Marie France BOYER, retraitée, épouse de Monsieur Guy LE LOUARN, demeurant à MONTGERMONT (35760) 9 rue des Courtines. Née à CONDAT (15190) le 14 juillet 1945. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 11 septembre 1969 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Charles DELORT, notaire à SAINT-GERMAIN-SUR-ILLE (35250), le 22 août 1969. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

207J06480

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Me JOUAN, notaire à RENNES, le 05/10/2020, Jacques Paul Yves Marie PALICOT, né à LAVAL (53000) le 9 janvier 1957, et Madame Louise Simone Rosa BARON, née à RENNES (35000) le 6 décembre 1957, son épouse, demeurant ensemble à RENNES (35000) 15 Rue Robelin, mariés à la mairie de RENNES (35000) le 18 octobre 1997 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution à géométrie variable de la communauté au profit du conjoint survivant. Les éventuelles oppositions seront à formuler auprès de Me JOUAN, " L'OFFICE DU CARRÉ Notaires associés" 4, rue du Champ Dolent, CS 61228, 35012 RENNES cedex.

Pour insertion,
J-F. JOUAN
207J06585

DIVERS**« LAURENTIE »**

SARL à associé unique au capital de 10 000 €
Siège social : Centre d'Affaires Espace
Performance - Bât N -
35769 ST GREGOIRE CEDEX
848 005 963 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

L'associé unique, aux termes d'un procès-verbal en date du 7 septembre 2020, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.
Pour avis - La Gérance
207J06543

Cabinet Elsa Haddad Avocats
25, rue Coquillière
75001 Paris

THOMAS WATT LIGHTING PRO

SASU au capital de 345000 €
Siège social :
20 RUE D ISLY, 35000 Rennes
539 168 161 RCS de Rennes

L'assemblée générale du 17/09/2020 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Rennes
207J06415

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un avenant de résiliation du 01/09/2020 au contrat de location-gerance du 03/07/2014, il a été mis fin au contrat de location gerance confié par : La société CAFE DE France, SARL au capital de 2 000 000 €, siège social : 52 avenue du Canada 35200 Rennes RCS Rennes 702 045 519, venant aux droits de la société AU PAIN D'ANGE, 52 avenue du Canada 35200 Rennes RCS Rennes 314 055 278, à la société STI SARL au capital de 5 000 €, siège social : 6 place du Ronceray, Centre commercial de la Poterie 35200 Rennes RCS Rennes 803 013 085. Du fonds de commerce de produits de boulangerie-pâtisserie, viennoiseries, salon de thé, restauration rapide exploité sous l'enseigne FOURNIL DE PIERRE exploité ZAC de la Poterie, 6 place du Ronceray 35200 RENNES à effet du 01/09/2020.
Pour avis
207J06600

DIVERS**SAN SEBASTIEN**

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 10 Boulevard de la Houle
35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER
538 149 774 R.C.S. SAINT MALO

Suivant procès-verbal en date du 31 mars 2020, l'associé unique statuant en application de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société. Il a également décidé d'ajouter une boîte postale à l'adresse du siège social qui est désormais : 10, boulevard de la Houle, BP 10, 35800 SAINT-BRIAC-SUR-MER. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera portée au registre du Commerce de SAINT MALO. Pour avis.
207J06410

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de Mme GRIPPON/ CANIOUX Lucienne, née le 30/07/1925, décédée le 24/07/2016 à Parigné (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 358029834/sc.
20101574

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de Mme LEROY Liliane, née le 17/10/1949, décédée le 03/01/2019 à DINARD 35 (35) a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0358047019/MD.
20101585

**« SOLVEIG »**

SARL à associé unique au capital de 10 000 €
Siège social : Centre d'Affaires Espace
Performance - Bât N -
35769 ST GREGOIRE CEDEX
844 544 247 RCS RENNES

NON DISSOLUTION

L'associé unique, aux termes d'un procès-verbal en date du 7 septembre 2020, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société.
Pour avis - La Gérance
207J06544

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE**VENTES DE FONDS DE COMMERCE**

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

29-09-2020 - Vendeur : RUELLAN Patrick - Acheteur : ANDLAUER

Activité : Débit de boissons spiritueux, bimmeloterie, articles de fumeurs, vente de livres-journaux, jeux de la française des jeux auquel est associé la gerance d'un débit de tabac. Prix : 300.000 €. Adresse : 12 Notre Dame 35270 COMBOURG. Oppositions : SCP PRIOL - LACOURT 1 Boulevard du Mail Bp 53 35270 COMBOURG

29-09-2020 - Vendeur : RLBOIS - Acheteur : ARTS DES BOIS

Activité : Menuiserie, charpente. Prix : 39.000 €. Adresse : 66 Boulevard Jules Verger 35800 DINARD. Oppositions : Mes GUILLOU- BODIN BERTEL - RABRAIS Rue Ransbach-Baumbach Le Verger des Réautés BP 1 35730 PLEURTUIT

25-09-2020 - Vendeur : CORNEE Mickael Alain Paul - Acheteur : DEFEINGS Christophe
Activité : Boulangerie, pâtisserie. Prix : 63.000 €. Adresse : 13 Rue Victor Hugo 35300 FOUGERES. Oppositions : SELARL BASTIEN BLANCHET 2 Boulevard de Rennes BP 30215 35302 FOUGERES CEDEX

25-09-2020 - Vendeur : MIMER - Acheteur : SEB ET STEPH

Activité : Restaurant crêperie vente sur place ou à emporter. Prix : 25.000 €. Adresse : VITRÉ (35) 6 rue d'Embas. Oppositions : SARL ATHENA, en la personne de Me Charlotte THIRION, 20 bd d'Isly et 3 PI Général Giraud 35000 RENNES.

02-10-2020 - Vendeur : THE CAPS - Acheteur : ADIL

Activité : Réalisation et vente de plats cuisinés, sur place, à emporter ou livraisons à proximité ; restauration, brasserie, traiteur, vente de produits alimentaires ; salon de thé et de café sur place ou à emporter avec réalisation et commercialisation de pâtisserie ; prestations de services et conseils aux entreprises. Prix : 95.000 €. Adresse : 31 Rue Nicolas Bouvier 35400 SAINT-MALO. Oppositions : Me Sophie RIDEAU SALMON 50 Boulevard de la République 35400 SAINT-MALO.

36 RUE LE POMELLEC

Société civile immobilière
au capital de 70 458,79 euros
Siège social : 36 rue le Pomellec
35 400 SAINT MALO
434 823 449 RCS SAINT MALO

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°207J06185 parue le 26/09/2020, concernant la société 36 LE POMELLEC, la cession a eu lieu le 05/08/2020 et non le 20/08/2020.
207J06458

**SAS SIVA**

Société par actions simplifiée
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 6 et 8 Boulevard des Talards
35 000 SAINT MALO
Immatriculée au RCS de SAINT MALO
Sous le numéro 844 930 453

AVIS DE POURSUITE DE L'ACTIVITE MALGRE DES PERTES

Par délibération en date du 11 septembre 2020 l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Saint Malo Pour avis et insertion.
207J06462

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l' Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 Rennes cedex 9, curateur de la succession de M. ANTUNES SOARES RUI MANUEL, né le 17/07/1959 à TORRES NOVAS, fregesia de CHANCELARIA, (PORTUGAL) décédé le 19/02/2019 à RENNES (35) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0358054601/BS.
20101575

RAMEL Christopher né(e) le 12/06/1991 à SOISY-SOUS-MONTMORENCY dans le département Val d'oise (France), demeurant 331 Avenue Du Général George Patton 35700 RENNES, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de **Carmona**
207J06472

Nouvelle salle de 50 couverts supplémentaires



47 route de Fougères,
35510 Cesson-Sévigné

02 99 62 00 00

Le midi, formule à 12,50 € tout compris.
Ouvert du **lundi** au **vendredi** tous les **midis**



L'ouverture vers un nouvel espace

Construction



Services

- Extension de maison
- Véranda
- Rénovation



www.constructionservices.fr

RENNES 02 99 52 77 38 SAINT MALO 02 23 18 01 31

B atlantique
boissons

Rennes
Maure de Bretagne
Redon
Nantes

contact.rennes@atlantique-boissons.fr

02 99 34 93 55

www.atlantique-boissons.fr



PROFESSIONNELS DE LA DISTRIBUTION - CAFÉS - HÔTELS - RESTAURANTS